

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 55 Bijdragen

DENISE LAMBRETTE

LE JOURNAL «LA MEUSE»

1855-1955

1969

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES — KERKELIJKE ARCHIEVEN

- A. Simon, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (Cahiers-Bijdragen 2.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. Simon, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. (Cahiers-Bijdragen 3.)
fr. 60 (abonnement) fr. 50
- A. Simon, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, Verviers) 1958. (Cahiers-Bijdragen 5.)
fr. 80 (abonnement fr. 70).
- A. Simon, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiesy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêche de Liège.) 1960. (Cahiers-Bijdragen 14.)
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- A. Simon, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (Cahiers-Bijdragen 10.)
fr. 260 (abonnement fr. 215)
- A. Simon, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (Cahiers-Bijdragen 17.)
fr. 270 (abonnement fr. 230)
- A. Simon, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (Cahiers-Bijdragen 21.)
fr. 160 (abonnement fr. 135)
- Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (Cahiers-Bijdragen, 54.)
fr. 330 (abonnement fr. 280)

PRESSE — PERS

- A. J. Vermeersch en H. Wouters, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (Bijdragen-Cahiers 4.)
Uitverkocht
- M. De Vroede, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (Bijdragen-Cahiers 12.)
fr. 120 (abonnement fr. 100)
- Jacques Willequet, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914. 1961. (Cahiers-Bijdragen 16.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- Romain Van Eenoo en Arthur J. Vermeersch, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (Bijdragen-Cahiers 23.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- J. Lory, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (Cahiers-Bijdragen 32.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- J. Leclercq-Paulissen, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (Cahiers-Bijdragen 6.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- Romain Van Eenoo, De Pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (Bijdragen-Cahiers 20.)
fr. 370 (abonnement fr. 315)
- Lode Wils, De liberale Antwerpse dagbladen : 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.)
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- M. De Vroede, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.)
fr. 350 (abonnement fr. 300)
- E. Voordeckers, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.)
fr. 1020 (abonnement 870 fr.)
- H. Liebaut, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967. (Bijdragen-Cahiers 41.)
fr. 290 (abonnement fr. 245)
- Arthur J. Vermeersch, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (A-K) 1965. (Cahiers-Bijdragen 42.)
fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- Helmut Gaus en Arthur J. Vermeersch, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. - Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.)

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 55 Bijdragen

DENISE LAMBRETTE

LE JOURNAL «LA MEUSE»
1855-1955

1969

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

COMITÉ DIRECTEUR
DU CENTRE
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

- G. JACQUEMYS, Université Libre de Bruxelles, président.
R. DEMOULIN, Université de Liège.
H. HAAG, Université de Louvain.
J. DHONDT, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester.

INTRODUCTION

Nul ne contestera l'importance de la place que la presse occupe dans la vie quotidienne au point de devenir une véritable force sociale. Cette puissance de la presse, déjà réelle dans la première moitié du XIX^e siècle, s'est décuplée dans la seconde moitié de ce siècle et surtout au XX^e grâce à l'application technique de prodigieuses découvertes et à l'augmentation simultanée du nombre des lecteurs par suite du développement de l'enseignement et de l'institution du suffrage universel.

Savoir et faire savoir est l'activité principale et la finalité spécifique des journaux. La presse constitue une source historique appréciable car les journaux, par leur objet même, sont les meilleurs témoins de leur temps. Non seulement l'historien découvre, en les consultant, des renseignements sur des faits, mais surtout il apprécie les indications qu'ils lui fournissent sur l'état de l'opinion publique. En effet, le journal est le reflet de cette dernière en même temps qu'il agit sur elle. Dans les relations entre les lecteurs et les rédacteurs d'un journal, il y a action et réaction.

L'histoire de la presse belge n'a pas encore été étudiée et écrite dans son ensemble. Elle est encore mal connue malgré les diverses recherches qui sont menées afin de remédier à cette carence et qui mettent en relief certains de ses aspects à diverses périodes de son histoire.

Ce travail, présenté comme mémoire de licence en histoire à l'Université de Liège, sous la direction de notre maître, le professeur R. Demoulin, est une contribution à l'effort réalisé par le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine pour mieux faire connaître cette presse.

Nous nous sommes donné pour tâche de retracer l'histoire de *La Meuse* qui, à la suite d'un effort long et opiniâtre est devenu le premier quotidien de la Wallonie, journal d'information, « neutre » sur le plan politique et disposant d'une audience populaire. C'est à tracer et expliquer son évolution que sont consacrées les pages qui vont suivre.

Comment ce journal, d'opinion libérale à sa fondation, s'est-il transformé ? Quel rôle a-t-il joué ? Comment est-il parvenu à survivre pendant cent ans puisqu'il est rare qu'un quotidien puisse

atteindre cet âge jubilaire ? Quelle attitude a-t-il adoptée dans les grands problèmes qui ont marqué la vie nationale belge ? Autant de questions qui se posent auxquelles nous essayerons de répondre. Pour ces prises de position du journal, nous avons choisi quelques grands problèmes en raison de leur importance et à cause de l'intérêt que leur manifesta *La Meuse*.

Pour établir ce dossier de *La Meuse*, nous en avons étudié la structure juridique et financière, les conditions de fabrication et de distribution, l'organisation de la rédaction, la ligne et l'action politiques ainsi que la « physionomie ». Nous nous sommes efforcé de pénétrer dans la vie du quotidien, de la mieux comprendre.

Les limites chronologiques que nous nous sommes fixées sont 1855, date de la fondation du journal, et 1955, année de la célébration de son centenaire.

On pourrait nous objecter, et avec raison, que le recul nous fait défaut pour porter un jugement valable sur des faits si récents. Il nous a paru cependant intéressant de poursuivre l'étude jusqu'à cette date; cela nous permettait, premièrement de mieux mettre en lumière l'évolution qui caractérise le journal, évolution qui n'a fait que se précipiter au lendemain de la deuxième guerre mondiale et deuxièmement de préciser certains épisodes de son histoire qui éclairent la formule actuelle de cette feuille.

La plupart des archives de *La Meuse* ont été détruites au cours des deux guerres mondiales. Nous avons eu accès à un certain nombre de fonds conservés au journal, ainsi qu'aux papiers du Chevalier Léon de Thier, petit-fils du fondateur. Nous remercions l'Administration de *La Meuse*, tout particulièrement M. l'administrateur-délégué A. Mickiels, et le chevalier Léon de Thier d'avoir bien voulu nous accueillir avec tant de courtoisie. Pour répondre au désir de la Direction de la Société anonyme Imprimerie et Journal *La Meuse*, nous qualifions les documents de la Société « Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse* ».

Les collections du journal constituent nos matériaux principaux et certains travaux nous ont été d'un appoint précieux.

Nous remercions M. le professeur R. Demoulin de l'aide et des conseils qu'il nous a apportés avec tant de bienveillance.

Sans doute et il s'en faut de beaucoup, ne répondrons-nous pas à toutes les questions. Nous voudrions du moins avoir apporté l'essentiel.

CHAPITRE I

DE LA DIFFICULTE DE LANCER UN JOURNAL

1. La fondation de La Meuse.

En 1855, à Liège, la création d'un journal est décidée par un groupe d'hommes politiques, industriels, financiers et « gens du monde »⁽¹⁾. Le banquier Jules Nagelmackers⁽²⁾, Félix Capitaine, président de la Chambre de Commerce⁽³⁾, le chevalier Léon de Thier et son frère Charles sont les principaux membres de la société en commandite⁽⁴⁾ constituée pour assurer la publication de ce nouvel organe de la presse quotidienne.

La direction de la feuille est confiée à Léon de Thier qui allait en faire son œuvre et la rédiger avec son frère Charles jusqu'en 1899.

(1) DEMARTEAU (J.), *La presse au pays de Liège*, édité à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Association de la Presse belge, section Liège-Luxembourg, 1927, p. 42.

(2) Le banquier Nagelmackers fondateur de *La Meuse*, n'est pas Charles Nagelmackers comme il est affirmé dans FERON (F.), *Le Centenaire de la Meuse*, dans *La Presse, Bulletin trimestriel de la Fédération des journaux belges*, n° 6, avril-juin 1955, p. 3, mais Jules Nagelmackers : cfr. *Le Journal de Liège*, 8 janvier 1956, p. 3; *La Tribune*, 25 octobre 1857, p. 2; LE ROY (A.), *Ulysse Capitaine, sa vie et ses travaux*, dans *l'Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, Liège, 1872, pp. 75-76. Jules Nagelmackers (1830-1874) était gérant de la banque du même nom et administrateur de la Vieille-Montagne (1842-1874) : *Centenaire de la Société des mines et fonderies du Zinc de la Vieille-Montagne, S.A., 1837-1937*, p. 78.

(3) Il était admis qu'Ulysse Capitaine figurait parmi les fondateurs de *La Meuse* : FERON (F.), *op. cit.*, p. 3; BERTELSON (L.), *Tableau chronologique des journaux belges*, Bruxelles, 1956, p. 37.

Cependant si celui-ci intervint dans la direction et la rédaction du journal, ce fut son père Félix Capitaine qui participa à sa création : cfr. *Le Journal de Liège*, 8 janvier 1956, p. 3; LE ROY (A.), *op. cit.*, pp. 75-76; DE THEUX DE MONTJARDIN (X.), *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 1111.

Félix Capitaine, docteur en droit de l'Université de Liège, fut avocat. Devenu industriel, il s'occupa néanmoins des affaires publiques. Ancien conseiller provincial, il entra au Conseil communal de Liège en 1866. Membre de la Chambre de Commerce de Liège à partir de 1837, il présida ce collège pendant 12 ans (10 février 1848 - 15 septembre 1860) : LE ROY (A.), *op. cit.*, pp. 46-47.

(4) Nous n'avons trouvé aucune trace de l'acte de fondation de cette société en commandite.

Léon de Thier (1825-1903), littérateur et publiciste, avait débuté dans la carrière des lettres en publiant de 1850 à 1856 des articles dans *l'Organe de Huy*. Il collabora à *l'Office de Publicité* de Bruxelles sous le pseudonyme de Nil, auteur des *Lettres liégeoises* ainsi qu'à *La Chasse illustrée* de Paris et à la *Belgique pittoresque illustrée*, publiée à Bruxelles. Il traita dans une brochure de la question de la *Liberté sur la navigation du Danube* et écrivit plusieurs opuscules traitant des *Vieux châteaux de la province de Liège*, de *l'Histoire de la société littéraire de Liège* (5).

Frère cadet de Léon, Charles de Thier (1830-1905), avocat, fut nommé en 1859 juge de paix à Seraing. Il fut conseiller à la Cour d'Appel de Liège, puis président honoraire de cette même cour (6).

Un exemplaire spécimen de lancement paraît le 1^{er} janvier 1856. Le numéro 1 sort de presse le 7 janvier suivant (7).

Ce *Journal de Liège et de la province* (8) est appelé *La Meuse* car, comme un article liminaire l'explique (9) : « N'est-ce pas le nom d'un beau fleuve qui traverse dans toute sa longueur cette vieille principauté de Liège devenue un des fleurons les plus remarquables de la couronne de Belgique ». Quel parrain eût pu mieux représenter la bannière que les fondateurs voulaient tenir : « bannière liégeoise, bannière belge avant tout. *La Meuse* est un nom national qui n'emprunte rien de l'étranger parce que *La Meuse* n'est grande et belle que chez nous ».

Dans le premier numéro, le directeur-fondateur expose le programme politique qu'il veut suivre (10).

(5) LAROUSSE (P.), *Grand dictionnaire encyclopédique du 19^e siècle*, Paris, 1876, t. XV, p. 124, col. 2; *Généalogie de la famille de Thier*, dans *l'Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1885, pp. 273-275; *La Meuse*, 28 juillet 1903, p. 1.

(6) *Généalogie de la famille de Thier*, dans *l'Annuaire de la noblesse de Belgique*, Bruxelles, 1885, pp. 273-275.

(7) Il semble que *La Meuse* ait connu certaines difficultés inhérentes à l'apparition d'un nouveau journal, comme un entrefilet du 8 janvier 1856 le laisse entendre : « Aujourd'hui les voies sont aplanies, l'avenir s'ouvre riant devant nous et *La Meuse* a repris son cours régulièrement, un instant interrompu. Comblons donc cette lacune résultant de la suspension forcée de notre publication » : *La Meuse*, 8 janvier 1856, p. 1. Cependant le premier numéro était annoncé pour le 7 janvier, date à laquelle il est effectivement publié : *La Meuse*, n^o spécimen du 1^{er} janvier 1856, p. 1; *La Gazette de Liège*, 2 janvier 1856, p. 2.

(8) Le journal gardera ce sous-titre jusqu'au 27 décembre 1899.

(9) *La Meuse*, Numéro spécimen du 1^{er} janvier 1856, p. 1.

(10) *La Meuse*, 7 janvier 1856, p. 1.

Outre la défense de l'indépendance nationale du pays — « terrain commun sur lequel la presse belge de tous les partis se rencontrera toujours » — il prendra celle des principes de l'opinion libérale, « principes qui ont été proclamés, à son avènement au pouvoir par le cabinet du 12 août 1847⁽¹¹⁾ et qui ont dirigé pendant cinq ans la marche des affaires publiques ». *La Meuse* se présente donc comme un des champions du libéralisme doctrinaire qui est pour elle « la cause de la liberté et du progrès ».

Il faut se rappeler qu'au nombre des principes adoptés par le ministère dont le journal se réclame, figuraient « le respect sincère pour la foi et les dogmes » et la « protection pour les pratiques de l'ordre religieux ». *La Meuse* s'annonce dès lors comme non-anti-religieuse. Si la politique est son domaine, elle veut que la religion reste en dehors de ses débats. Elle déclare vouloir établir une ligne de démarcation complète entre ce qui est d'ordre politique et ce qui est d'ordre religieux. Tels sont ses principes : « indépendance réelle du pouvoir civil d'un côté, respect et protection à toutes les croyances et à tous les dogmes de l'autre, pas d'oppression de quelque part qu'elle vienne, liberté égale pour tous »⁽¹²⁾.

Elle se veut aussi modérée; en effet, telle sera sa ligne de conduite : « impartialité, justice, fermeté sans passion, modération sans faiblesse ». Les promoteurs de la nouvelle feuille avouent aussi poursuivre un autre objectif : la protection, à côté des intérêts moraux, des intérêts matériels de la société.

Se disant toujours prêts à défendre les industriels et les commerçants, s'ils étaient injustement menacés, ils veulent les aider de tous leurs efforts, et leur ouvrir leurs colonnes pour de « légitimes réclamations ». Et avant tout, eux, Liégeois, entendent prendre fait et cause pour l'industrie liégeoise qui est « un des plus beaux titres de gloire de notre patrie; elle est la source la plus féconde du bien-être et de la prospérité de notre ville. Comme telle, elle aura toujours droit à nos sympathies, comme elle a droit à la reconnaissance de nos concitoyens. »

La Meuse, quant à sa présentation et à son contenu ne diffère pas beaucoup des autres quotidiens de cette époque, bien que son prix soit sensiblement plus élevé : 20 centimes-or au numéro; 30

⁽¹¹⁾ Cfr. *Le Journal de Liège*, 13 août 1847, pp. 1, 2.

⁽¹²⁾ *La Meuse*, 7 janvier 1856, p. 1.

francs-or pour l'abonnement annuel⁽¹³⁾. Le journal fait ainsi figure d'objet de luxe qui se revend plusieurs fois⁽¹⁴⁾.

Qu'a-t-on l'intention d'offrir aux lecteurs ?

La Meuse, sur quatre pages, voit son texte rédactionnel réparti sur quatre colonnes par page et sa publicité sur six colonnes. Le journal traitera de questions de politique intérieure et de politique générale, de sujets intéressant l'industrie, le commerce, l'agriculture. Elle publiera des articles littéraires, scientifiques et artistiques, une revue des théâtres et des concerts, le compte rendu des cours et des tribunaux. Un bulletin politique résumera chaque jour les nouvelles les plus importantes de l'étranger. Des correspondances de Bruxelles et de Paris seront publiées chaque semaine. Une large place sera réservée dans le journal aux romans-feuilletons nouveaux d'écrivains nationaux et étrangers⁽¹⁵⁾. A cet effet, la société conclut des arrangements avec la *Société des Gens de lettres* de Paris; elle obtient ainsi l'autorisation de reproduire les meilleurs romans publiés dans les revues et journaux français. Ces publications seront choisies au double point de vue de la moralité et de l'intérêt. Enfin, comme il l'avait été annoncé, les parties commerciale et financière seront largement représentées. Le journal donnera la plupart des renseignements commerciaux que les industriels et les commerçants étaient souvent forcés de demander à Liège à des feuilles spéciales. Les prix des céréales et des marchandises sur les principaux marchés de Belgique et de l'étranger, le mouvement des ports, les cotes des fonds publics, le cours des actions industrielles dans les principales bourses de l'Europe seront indiqués⁽¹⁶⁾. La direction entreprend aussi de résoudre les problèmes d'une vaste publicité et du bon marché des annonces⁽¹⁷⁾.

Pour que ce moyen de publicité puisse produire tous ses effets, deux conditions doivent être remplies. La première est d'élargir le plus possible le champ de cette publicité⁽¹⁸⁾. La seconde est de la

(13) Les numéros du *Journal de Liège* et de la *Gazette de Liège* se vendent 15 centimes; l'abonnement par trimestre de la *Tribune* coûte 8 francs.

(14) FERON (F.), *op. cit.*, p. 4; *La Meuse*, 12 septembre 1955, p. 12.

(15) Par exemple, au cours de la première semaine de publication (7 janvier 1856 - 12 et 13 janvier 1856), 12,96 % de la surface moyenne quotidienne de *La Meuse* sont réservés aux feuilletons.

(16) Au cours de la même semaine, par exemple, 10,57 % sont consacrés à la vie économique et financière.

(17) *La Meuse*, n° spécimen du 1^{er} janvier 1856.

(18) C'est ainsi que, par exemple, pendant la première semaine, la surface moyenne quotidienne occupée par la publicité et les annonces est de 20,47 %.

rendre moins onéreuse pour ceux qui veulent en user, de faciliter à tous l'accès de la quatrième page.

Dans ce but, est diminué d'un quart le prix que l'on payait aux autres journaux pour la ligne d'annonces⁽¹⁹⁾.

En outre, le samedi est publiée une feuille spéciale qui, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, est distribuée gratuitement, non seulement à Liège et dans la province, mais encore dans les principales villes du pays.

Ansi conçue, *La Meuse* fait son apparition au pays de Liège où trois principaux journaux se partageaient l'opinion : la *Gazette de Liège*⁽²⁰⁾, catholique, le *Journal de Liège*⁽²¹⁾, libéral doctrinaire et *La Tribune*⁽²²⁾, libéral avancé.

C'est le catholicisme qui fournissait la matière essentielle de leurs polémiques. Tandis que le *Journal de Liège*, au nom du libéralisme, l'attaquait comme pouvoir dans l'Etat, *La Tribune* au nom du radicalisme, le critiquait comme croyance et comme « une chose pourrie et vermoulue »⁽²³⁾. Quant à la *Gazette de Liège*, elle le défendait comme pouvoir dans l'Etat et comme croyance.

Il va sans dire que la venue d'un nouveau journal n'est pas vue d'un très bon œil par ses confrères déjà installés dans la ville.

⁽¹⁹⁾ 15 centimes pour une ligne d'annonces; 30 centimes pour une ligne de publicité. Le tarif du *Journal de Liège*, de la *Gazette de Liège*, de *La Tribune* s'élève à 20 centimes et 40 centimes.

⁽²⁰⁾ Organe fondé le 1^{er} avril 1840 pour remplacer le *Courrier de la Meuse*, par Joseph Demarteau. Ses descendants directs ont assumé successivement la direction du journal depuis son décès. Cfr. VERMEERSCH (A.), et WOUTERS (H.), *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers. 1830-1848*, (*Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 4), Louvain, Paris, 1958, pp. 55-61; DEMARTEAU (J.), *Liégeois d'il y a cent ans : le fondateur de la Gazette de Liège (1810-1863) et son temps*, Liège, 1956; DEMARTEAU (J.), *Les cent ans de la Gazette de Liège*, dans *Liber Memorialis*, *Gazette de Liège*, 1840-1940, Liège, s.d.

⁽²¹⁾ Propriété de la famille Desoer depuis la fin du 17^e siècle, le *Journal de Liège* était dirigé depuis 1840 par Clément Müller, député permanent. Félix Capitaine y avait collaboré de 1831 à 1850. VAPEREAU (G.), *Dictionnaire universel des contemporains*, 4^e éd., Paris, 1870, p. 331; CAPITAINE (U.), *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850, pp. 76-78. Cfr. DESOER (H.), *Album édité à l'occasion du 2^e centenaire de la maison Desoer*, Liège, 1950; STIENNON (J.), *Une dynastie d'imprimeurs liégeois, les Desoer*, dans la *Vie wallonne*, t. XXIV, Liège, 1950; VERMEERSCH (A.) et WOUTERS (H.), *op. cit.*, pp. 69-73.

⁽²²⁾ Journal né le 1^{er} avril 1841 de la fusion du *Politique* et de l'*Espoir*. Cfr. CAPITAINE (U.), *op. cit.*, pp. 208-210; BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 20.

⁽²³⁾ Cfr. BEAUJEAN (E.), *Revue politique et administrative de Liège en 1858*, Liège, 1858, pp. 40-41.

La *Gazette de Liège*, organe de l'évêché et du « parti catholique » trouve en *La Meuse* libérale un adversaire politique. Elle dis-sèque et critique sa profession de foi ⁽²⁴⁾. *La Meuse*, pour elle, n'apporte pas une nouvelle politique libérale : « Elle se propose de suivre le lit creusé par l'ancienne politique nouvelle, mis à sec par l'opinion publique ». Quant à la déclaration touchant la question religieuse, la *Gazette de Liège* avoue son scepticisme : « Presque toutes les feuilles libérales pourraient reproduire et adopter ces lignes; toutes, en effet, affichent la prétention de respecter les croyances religieuses; à les entendre, jamais elles n'attaquent la religion, ce sont toujours les tendances envahissantes et inconstitutionnelles qu'elles repoussent. Seuls, quelques rares journaux démocratiques rejettent nettement le dogme. » Et le nouveau quotidien, pour elle, ne s'écarte pas des généralités en ce qui concerne la question industrielle et commerciale.

Le *Journal de Liège*, défendant un libéralisme doctrinaire très entier et inspiré dans une large mesure par le leader de ce parti, Frère-Orban ⁽²⁵⁾, voit en *La Meuse* un concurrent. Le 8 janvier, il annonce la parution du journal et cite parmi les promoteurs, outre les noms de Capitaine et Nagelmackers, ceux de Regnier-Poncelet, de la Rousselière, Geoffroy, de Chestret ⁽²⁶⁾.

Pendant plusieurs mois, le *Journal de Liège* trouva de bonne politique d'ignorer l'existence de son confrère. Il ne désirait lui faire aucune publicité. Chaque fois que le nom de *La Meuse* se rencontrait sous la plume d'un rédacteur, il l'écartait. Il ne le citait pas dans ses colonnes mais l'appelait tour à tour « un journal de cette ville », « un certain journal » ⁽²⁷⁾. Les circonstances, comme nous le verrons, le forceront à changer d'attitude, à dévoiler les sentiments que lui inspire *La Meuse*.

Quant à *La Tribune*, après avoir consacré deux lignes à la création du nouveau quotidien ⁽²⁸⁾, elle suivit, elle aussi, pour un temps, la même tactique que le *Journal de Liège*.

⁽²⁴⁾ *La Gazette de Liège*, 2 janvier 1856, p. 1.

⁽²⁵⁾ Frère-Orban lui envoyait même très fréquemment des correspondances de Bruxelles : DEMARTEAU (J.), *Liégeois d'il y a cent ans : le fondateur de la Gazette de Liège (1810-1863) et son temps*, Liège, 1956, p. 45.

⁽²⁶⁾ Le *Journal de Liège*, 8 janvier 1856, p. 3.

⁽²⁷⁾ *La Meuse*, 29 juillet 1856, p. 2.

⁽²⁸⁾ *La Tribune*, 9 janvier 1856, p. 2.

A Bruxelles, une réaction se manifeste rapidement. Un des principaux organes de la capitale, l'*Observateur belge* ⁽²⁹⁾ accueille dans ses colonnes une correspondance de Liège qui présente, et cela avant sa naissance, le journal *La Meuse*, comme une émanation d'un ancien journal catholique ⁽³⁰⁾.

Léon de Thier, le 1^{er} janvier 1856, s'empresse d'adresser au rédacteur de cette feuille une lettre où il se défend vivement contre cette attaque préalable et le renvoie à la profession de foi politique publiée le jour même dans le numéro spécimen : « Cette profession de foi, ne dit-elle pas assez, Monsieur le rédacteur, que les principes politiques qui sont défendus par le journal *La Meuse*, sont diamétralement opposés aux intentions qui lui ont été prêtées si légèrement, pour ne pas dire plus, pas votre correspondant ? Est-ce là un programme auquel pourrait adhérer M. l'Évêque de Liège que votre correspondant fait intervenir si ridiculement dans cette affaire ? » ⁽³¹⁾.

La direction de *La Meuse* ne fut pas la seule à réagir. Son correspondant bruxellois, en l'occurrence Louis Hymans ⁽³²⁾, s'inquiète lui aussi de ce procès de tendance dressé par l'*Observateur belge* ⁽³³⁾ : *La Meuse* serait un journal catholique, « une sorte de trait d'union entre l'évêché et le libéralisme amphibie que représentent à la Chambre certains hommes qui ne jouissent de l'estime d'aucun parti » ⁽³⁴⁾. Bien qu'avouant qu'il n'a pas approfondi les secrets du comité de rédaction de *La Meuse* et qu'il ne possède pas d'armes pour réfuter ces attaques, il rappelle, après avoir protesté, quant à lui, de la conviction profonde de ses idées libérales ⁽³⁵⁾, l'article par lequel la *Gazette de Liège* a salué l'apparition de *La Meuse*. Avec raison, il souligne qu'il est étrange qu'un allié l'ait accueillie de cette façon.

⁽²⁹⁾ Organe libéral créé par Blaes en 1835, il parut jusqu'en 1869. A partir de 1844, il devint le chef de file du libéralisme doctrinaire et exclusif, librepenseur et anticlérical : BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 17 et VERMEERSCH (A.) et WOUTERS (H.), *op. cit.*, pp. 82-86.

⁽³⁰⁾ *L'Observateur belge*, 31 décembre 1855, p. 2.

⁽³¹⁾ Cette lettre est publiée dans *La Meuse*, 7 janvier 1856, p. 2.

⁽³²⁾ Louis Hymans fut le correspondant bruxellois de *La Meuse* de 1856 à 1883.

⁽³³⁾ *La Meuse*, 8 janvier 1856, p. 2 : « Voudrait-on par hasard que nous eussions livré des batailles avant d'être descendus dans l'arène ? Faut-il avoir pourfendu maint clérical avant d'avoir eu le temps de tirer l'épée ? ».

⁽³⁴⁾ *La Meuse*, Correspondance de Bruxelles du 6 janvier 1856, p. 2.

⁽³⁵⁾ *La Meuse*, 8 janvier 1856, p. 2 : « ... garantir à l'*Observateur* et à ses amis que le correspondant de *La Meuse* est aussi libéral qu'eux et que sur certains points même il l'est peut-être davantage ».

Cette défiance de l'*Observateur*, qu'il soupçonne d'avoir été induit en erreur sinon en tentation de jalousie⁽³⁶⁾, ne le surprend pas, mais, selon lui, elle porte en elle quelque chose d'affligeant car « ce n'est pas le moment de désunir le parti libéral déjà si tourmenté de rancunes et de mesquines divisions ».

Cependant, malgré la profession de foi de *La Meuse*, malgré le langage tenu envers elle par l'organe avoué de l'épiscopat liégeois, malgré la protestation envoyée immédiatement à l'*Observateur belge*, malgré les commentaires de Louis Hymans sur la suspicion dont la nouvelle feuille faisait l'objet, le correspondant liégeois de l'*Observateur* ne s'en tient pas là.

Dans sa première lettre, il essayait de faire passer *La Meuse* aux yeux du public pour un futur journal clérical qui ne devait avoir du libéralisme que le nom; dans un deuxième article, il met d'abord en doute la sincérité de ses écrits et s'étonne ensuite de son apparition : « le besoin d'un nouveau journal ne se faisait pas trop sentir, que je sache, dans une ville où le parti libéral est si puissamment organisé »⁽³⁷⁾.

Nouvelle rispote de notre journal, qui après avoir, une fois de plus, proclamé la droiture et la fermeté de ses principes⁽³⁸⁾, demande depuis quand, parce que Liège est une ville libérale, il est défendu d'y créer un nouvel organe du libéralisme, depuis quand il existe un monopole de la presse ?

Et de rappeler aussi la cause principale de sa fondation : la défense des intérêts du commerce et de l'industrie. Ce rôle ne l'empêche pas de « rester toujours fidèle à son drapeau »⁽³⁹⁾.

2. La Meuse, journal de la Vieille-Montagne ?

La Meuse s'est donné pour mission spéciale la défense des intérêts généraux de l'industrie locale en butte à de nombreuses attaques.

(36) *La Meuse*, 8 janvier 1856, p. 2 : « ...est-on d'avis que le libéralisme possède assez d'organes dans la presse, et faut-il au profit d'une coterie, d'une spéculation, ou d'un monopole empêcher une voix honnête, loyale et convaincue de se faire entendre ? ».

(37) *L'Observateur belge*, 10 janvier 1856, p. 2.

(38) *La Meuse*, 11 janvier 1856, p. 1 : « Nous étions venus nous placer dans les rangs de la presse libérale, loyalement, sans réticence, sans arrière-pensée; nous avons droit, ce nous semble, sinon à ses sympathies, du moins à son impartialité et à sa justice ».

(39) *La Meuse*, 11 janvier 1856, p. 1.

Sous ce rapport, il existait dans la presse de la cité liégeoise ⁽⁴⁰⁾ une lacune qu'elle désirait combler en éclairant l'opinion et les administrations publiques, en discutant librement les problèmes ⁽⁴¹⁾ et en combattant les erreurs.

Un danger quelconque menaçait-il ces intérêts en 1856 ?

A cette question, le nouveau journal répond par l'affirmative : « ... il s'est élevé contre eux une réaction dangereuse qui menace de s'étendre chaque jour » ⁽⁴²⁾.

La Meuse désire combattre « ces voix hostiles qui ne tendent à rien moins qu'à arrêter l'essor de l'industrie, à compromettre son avenir » ⁽⁴³⁾. Un de ses principaux adversaires est l'administration communale « qui s'est laissée entraîner dans cette voie dangereuse ».

C'est seule qu'elle entreprend cette tâche, car les autres organes de la presse locale ne cherchent pas « à lutter contre les préjugés qui s'étaient élevés contre l'industrie » mais au contraire « semblent s'être donné la mission d'attiser le feu de cette guerre anti-industrielle » ⁽⁴⁴⁾.

Il est nécessaire de rappeler ici quels événements ont amené les industriels, se voyant incessamment attaqués, s'estimant arbitrairement taxés et ne rencontrant d'appui nulle part ⁽⁴⁵⁾, à recourir notamment à un puissant moyen de défense, d'information et de pression, la publication d'un journal : *La Meuse*.

La « guerre anti-industrielle » était menée sur deux plans : la question de l'octroi sur le combustible industriel et la campagne contre l'usine de *la Vieille-Montagne*.

Le 17 juin 1828, les grands industriels avaient obtenu d'être exempts du droit d'octroi sur les houilles. Or, lors de la séance du Conseil communal du 10 août 1855, le retrait de ce règlement fut

⁽⁴⁰⁾ *La Meuse*, 11 janvier 1856, p. 1 : « ... le principal organe de cette presse, celui qui aspire à représenter seul le parti libéral dans notre province, garde un silence presque absolu sur ces questions qui intéressent à un si haut degré la population de notre ville ... ».

⁽⁴¹⁾ Les dirigeants du journal opposent ici leur liberté, leur indépendance en dehors des conseils de la ville et de la province au fait qu'à la tête de la rédaction du *Journal de Liège* se trouvait un membre de la députation, Müller et expliquent ainsi le silence que garde ce journal sur ces questions : « La position qui lui est faite par les électeurs de l'arrondissement de Liège, lui permet-elle de traiter comme publiciste, la plupart des questions industrielles et financières ? » Cfr. *La Meuse*, 11 janvier 1856, p. 1.

⁽⁴²⁾ *La Meuse*, 11 janvier 1856, p. 2.

⁽⁴³⁾ *La Meuse*, 24 mars 1856, p. 1.

⁽⁴⁴⁾ *La Meuse*, 24 mars 1856, p. 1.

⁽⁴⁵⁾ BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 80.

demandé⁽⁴⁶⁾. Ceci souleva évidemment les protestations des intéressés qui adressèrent un mémoire au Conseil communal, à la Députation et au Ministre de l'Intérieur⁽⁴⁷⁾. La Chambre de commerce réagit dans le même sens⁽⁴⁸⁾. Le rapport de la Commission spéciale instituée pour examiner cette question, établi par l'échevin Ansiaux le 31 décembre 1855, fut favorable au projet du Conseil communal.

Il devenait urgent pour les industriels désireux de conserver la franchise du combustible de lutter par tous les moyens possibles contre cette mesure.

Quant à l'usine de *la Vieille-Montagne*, établie depuis 1837 dans le faubourg de Saint-Léonard, elle devait faire face depuis deux ans⁽⁴⁹⁾ à des manifestations d'hostilité à son égard. Deux accusations étaient lancées contre elle : celle d'illégalité⁽⁵⁰⁾ et surtout celle d'insalubrité. Les mécontents se réunirent en un *Comité du Nord* et chargèrent le journal *La Tribune* de travailler l'opinion publique contre cet établissement coupable de répandre des fumées et des poussières⁽⁵¹⁾.

Les moyens mis en œuvre réussirent au-delà de toute attente. L'affaire passionna et agita vivement les esprits. Le *Comité du Nord* grandit en importance et devint une puissance dans la cité liégeoise où il avait l'appui de la plupart des magistrats communaux. Ses pétitions obtinrent le plus bienveillant accueil à l'Hôtel de Ville et au Parlement. Le Conseil communal consacra plusieurs séances à l'examen de cette affaire⁽⁵²⁾. Il fallait convaincre le gouvernement d'expulser l'usine dont l'existence était qualifiée d'intolérable.

Seuls, le bourgmestre Closset et le conseiller Edmond Nagelmackers votèrent contre la proposition qui fut adoptée. L'affaire de

⁽⁴⁶⁾ *La Meuse*, 26 et 27 janvier 1856, p. 12.

⁽⁴⁷⁾ *La Meuse*, 1 et 2 mars 1856, p. 1.

⁽⁴⁸⁾ *Chambre de commerce de Liège - Rapport sur la situation commerciale et industrielle de son ressort adressé au gouvernement le 9 mai 1855*, Liège 1855, p. 13; *Mémoire contre l'octroi sur le combustible des usines de Liège*, Liège, 1858.

⁽⁴⁹⁾ C'est le 23 octobre 1853 que la première pétition est adressée au Conseil communal. Cfr. *La Meuse*, 17 janvier 1856, p. 2.

⁽⁵⁰⁾ On ne retrouvait aucune trace d'autorisation ni pour l'usine, ni pour ses accroissements : *Séance du Conseil communal du 20 juillet 1855*, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1855, pp. 241-244.

⁽⁵¹⁾ BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 75.

⁽⁵²⁾ *Séance du Conseil communal du 16 mars, 6 avril, 20 juillet 1855*, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1855, pp. 89-91, 119-129, 241-244.

l'usine de Saint-Léonard était également discutée à la Chambre des représentants⁽⁵³⁾. Un seul membre, le comte Le Hon⁽⁵⁴⁾ prit sa défense.

La solution était demandée à une commission instituée par le gouvernement⁽⁵⁵⁾.

En fin d'année 1855, telle était la situation périlleuse dans laquelle se trouvaient les grands industriels liégeois. Un porte-parole leur était nécessaire pour parer les attaques lancées contre eux, pour prémunir le public contre les clameurs de leurs adversaires.

C'est pourquoi le 7 janvier 1856 est publié le premier numéro de *La Meuse*, championne de la cause industrielle pour l'expansion économique liégeoise.

Parmi les promoteurs, se trouvait Jules Nagelmackers, demi-frère du conseiller communal Edmond Nagelmackers et administrateur de *la Vieille-Montagne*. Cette société contribua pour une large part à la fondation du journal⁽⁵⁶⁾. Cette participation n'échappa pas à ses adversaires. Pour eux, *La Meuse* fut le « Journal de *la Vieille-Montagne* ».

Celui-ci se défendit, bien sûr, d'être « le champion officiel ou le défenseur quand même » de l'usine de Saint-Léonard. S'il prend parti « en faveur d'un établissement particulier », c'est que, selon lui, le désir de la vérité le guide.

Le journal entre dans la lutte avec vigueur. A longueur de colonnes, l'affaire de *la Vieille-Montagne* revient sous la plume des rédacteurs. *La Meuse* accuse l'*Association libérale* d'avoir été une arme employée contre l'usine⁽⁵⁷⁾. Elle engage de vives polémiques avec les autres journaux liégeois, coupables d'avoir étendu le mal, « les uns par leur langage violent et passionné », les autres par leur

(53) BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, pp. 78-79. - Séance du 21 décembre 1855 de la Chambre des représentants dans les *Annales parlementaires de Belgique, Chambre des représentants* - Session législative de 1855-1856, Bruxelles, 1856, pp. 300-302.

(54) Le comte Le Hon était depuis 1838 président du Conseil d'administration de la Société de la Vieille-Montagne : *Centenaire de la société des mines et fonderies du Zinc de la Vieille-Montagne, S.A., 1837-1937*, Liège, 1937, p. 75.

(55) *Le Moniteur belge*, Bruxelles, 14 septembre 1855, pp. 2975-2976.

(56) *La Gazette de Liège*, 26 juin 1856, p. 2; *La Tribune*, 25 octobre 1857, p. 2.

(57) *La Meuse*, 17 janvier 1856, p. 2.

silence⁽⁵⁸⁾. Elle n'épargne guère l'administration communale⁽⁵⁹⁾. Elle en appelle au bon sens de l'opinion publique qui a paru approuver la campagne dirigée contre l'établissement de Saint-Léonard⁽⁶⁰⁾. Elle reproduit dans ses colonnes la brochure publiée par Louis Bronne, signalant l'injustice du droit d'octroi sur le combustible industriel, ses funestes conséquences pour l'avenir de la ville et prenant hardiment la défense de *la Vieille-Montagne* contre le *Comité du Nord*⁽⁶¹⁾.

Le journal *La Meuse* voulut avoir son mot à dire dans les élections. L'occasion se présenta. Le 29 juillet 1856, le corps électoral devait être convoqué pour pourvoir à plusieurs places vacantes à l'Hôtel de Ville. C'était l'occasion de marquer un point dans la lutte entreprise. Un premier résultat obtenu dans la sphère des intérêts matériels l'encourage : la question des combustibles, réglée par le Ministre de l'Intérieur⁽⁶²⁾, avait donné satisfaction à la cause industrielle⁽⁶²⁾. Il était urgent d'envoyer au Conseil communal, « pour arrêter l'administration de la ville sur la pente dangereuse où elle se laissait entraîner »⁽⁶⁴⁾, des hommes représentant le commerce et l'industrie. *La Meuse* présente une liste de candidats, la plupart intéressés dans ces secteurs⁽⁶⁵⁾.

La conciliation parut nécessaire au Comité électoral et les candidats de *La Meuse* obtinrent l'appui de l'*Association libérale*, excepté un seul : Louis Bronne⁽⁶⁶⁾. Celui-ci ne pouvait compter que sur *La Meuse*, qui venait à peine de naître, alors que son adversaire était

⁽⁵⁸⁾ *La Meuse*, 24 mars 1856, p. 1.

⁽⁵⁹⁾ *La Meuse*, 24 mars 1856, p. 1 : « Ne l'avait-on pas vue, tantôt cédant avec une impardonnable légèreté, aux réclamations passionnées, suscitées contre l'une des plus importantes usines de nos faubourgs, tantôt décrétant les impôts les plus funestes au commerce et à l'industrie ? ».

⁽⁶⁰⁾ *La Meuse*, 17 janvier 1856, p. 2; 24 mars 1856, p. 1.

⁽⁶¹⁾ BRONNE (L.), *De la guerre aux usines et du droit d'octroi sur les bouilles industrielles*, Liège, 1856; *La Meuse*, 17 janvier 1856, p. 2; 18 janvier 1856, p. 2-3; 19 et 20 janvier 1856, p. 1 du supplément.

⁽⁶²⁾ Dans une lettre du 12 mars 1856, le Ministre Rogier fait savoir au Conseil communal qu'il est d'avis que le combustible doit être affranchi des taxes de consommation. Cfr. *La Meuse*, 11 mars 1856, p. 2; 12 mars 1856, p. 2.

⁽⁶³⁾ *La Meuse*, 24 mars 1856, p. 1.

⁽⁶⁴⁾ *La Meuse*, 29 juillet 1856, p. 1.

⁽⁶⁵⁾ *La Meuse*, 18 juillet 1856, p. 1. Ces cinq candidats étaient : Frédéric Braconnier-Lamarque, industriel; Louis Bronne, rentier; Joseph Carlier, entrepreneur et fabricant; Charles Chaudoir-Van Melle, fabricant de cuivre et membre de la Chambre de commerce; Claes-Wouters, ingénieur.

⁽⁶⁶⁾ *La Meuse*, 29 juillet 1856, p. 1.

appuyé par deux comités, l'*Association libérale* et le *Comité du Nord*, armés de deux puissants journaux, le *Journal de Liège* et *La Tribune*.

Sevré depuis quinze ans de toute lutte, de toute émulation dans les élections, le corps électoral de Liège sortait de la léthargie où il était plongé⁽⁶⁷⁾.

Le candidat de l'industrie, Louis Bronne finit par l'emporter dans un scrutin de ballottage. Ces élections firent sensation à l'Hôtel de Ville⁽⁶⁸⁾. C'était une protestation contre les principes administratifs qui avaient prévalu et contre les entreprises du *Comité du Nord*. *La Meuse* pouvait se féliciter du succès qu'elle venait de remporter, six mois après la publication de son premier numéro⁽⁶⁹⁾.

Les élections rendirent l'attitude du Conseil communal plus circonspecte vis-à-vis de *la Vieille-Montagne*, car le débat ne tarda pas à se rouvrir. Sur le rapport de la Commission chargée d'examiner le cas de cette usine⁽⁷⁰⁾, un arrêté royal avait prescrit à la société des mesures⁽⁷¹⁾ que celle-ci avait jugées tellement dispendieuses et peut-être inutiles qu'elle avait préféré renoncer à la fabrication du zinc à Liège et avait demandé le délai d'une année pour éteindre ses fours et s'installer dans un pays voisin. Le *Comité du Nord* avait ainsi obtenu pleine et entière satisfaction.

Un fait nouveau survint. La fermeture de l'usine avait obligé la direction à congédier les ouvriers qui vinrent alors réclamer du travail auprès du bourgmestre⁽⁷²⁾. A la suite de ses manifestations, un revirement de l'opinion publique en faveur de l'établissement de Saint-Léonard se manifesta. Une pétition fut adressée au ministre lui demandant de se départir de l'excessive rigueur des conditions imposées à l'existence de l'usine⁽⁷³⁾. Renvoyée au bourgmestre Closset, la péti-

(67) BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 81.

(68) Plusieurs conseillers déposèrent leur démission. Ils la retirèrent cependant, après de vives sollicitations des chefs du parti libéral : cfr. BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 81.

(69) *La Meuse*, 2 et 3 août 1856, p. 1.

(70) *Rapport du 13 janvier 1856 de la Commission*, dans les *Annales parlementaires de Belgique. Chambre des représentants. Session législative de 1855-1856*, Bruxelles, 1856, p. 1343-1344; *Séance du 15 janvier 1856 de la Chambre des représentants*, dans les *Annales parlementaires de Belgique - Chambre des représentants - Session législative de 1855-1856*, Bruxelles, 1856, pp. 324-330.

(71) Le *Moniteur belge*, Bruxelles, 2 avril 1856, p. 1095.

(72) BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 83.

(73) *La Meuse*, 10 février 1857, p. 1; la pétition adressée au Ministre était appuyée par 647 habitants; dans ce nombre, 198 avaient précédemment souscrit aux réclamations du *Comité du Nord* : cfr. BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 85.

tion fut soumise à une enquête et cette besogne fut confiée au commissaire en chef Kirsch.

Le rapport de ce dernier fut favorable à la requête des pétitionnaires et au maintien de l'usine. Ce qui ne manqua pas de provoquer la colère du *Comité du Nord* qui, dès ce moment, multiplia les attaques, notamment contre le commissaire⁽⁷⁴⁾ qui fut accusé de fournir à *La Meuse* des communications de tout genre, spécialement des rapports confidentiels et favorables à la Société de *la Vieille-Montagne*⁽⁷⁵⁾. *La Meuse* ne fut plus seulement appelée « organe de *la Vieille-Montagne* », mais encore, « journal de la police »⁽⁷⁶⁾, « organe de la clandestinité et du privilège »⁽⁷⁷⁾.

Un arrêté royal du 20 mai 1857⁽⁷⁸⁾ autorisa le maintien de l'usine de Saint-Léonard et donna à ses dirigeants un délai de deux ans pour appliquer certains appareils de condensation afin d'atténuer les inconvénients⁽⁷⁹⁾. Dans un discours retentissant à la séance du Conseil communal, le représentant du *Comité du Nord*, Dewildt, protesta⁽⁸⁰⁾. Sa demande de fermeture immédiate de l'usine fut cependant rejetée par 17 voix contre 8⁽⁸¹⁾.

La Vieille-Montagne et le journal *La Meuse* avaient emporté la victoire. La mission confiée au nouvel organe était accomplie.

⁽⁷⁴⁾ *La Tribune*, 14 août 1856, p. 2; *Bulletin électoral de Liège*, n° 4, Liège, 24 octobre 1857. Le fils du commissaire Kirsch était chargé de la critique littéraire de *La Meuse* : *La Meuse*, 24 juillet 1857, p. 2.

⁽⁷⁵⁾ *Bulletin électoral de Liège*, n° 3, Liège, octobre 1857 : « il lui resterait à expliquer comment ses rapports confidentiels paraissaient comme articles de fond dans *La Meuse*... M. le commissaire est bien rédacteur à *La Meuse*. Sa prose administrative, si favorable à certains industriels servait simultanément à trois fins : un rapport commandé par le Collège et pour sa propre édification pouvait être en même temps une espèce d'enquête judiciaire pour le parquet et un article de fond pour *La Meuse* ».

⁽⁷⁶⁾ *Le Journal de Liège*, 12 août 1857, p. 2 : « Ce journal, dont le bureau de rédaction semble être transféré chez M. Kirsch... »; *La Tribune*, 13 août 1857, p. 1 : « *La Meuse*, est depuis longtemps appelée le journal de la police ».

⁽⁷⁷⁾ *Bulletin électoral de Liège*, n° 4, Liège, 24 octobre 1857.

⁽⁷⁸⁾ *Le Moniteur belge*, Bruxelles, 18 mai 1857, p. 1798.

⁽⁷⁹⁾ *La Meuse*, 20 mai 1857, p. 1; BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 87.

⁽⁸⁰⁾ *Séance du Conseil communal du 29 mai 1857 dans Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1857, p. 255-258.

⁽⁸¹⁾ Cfr. *Séances du Conseil communal de Liège des 12, 19 juin, 17, 22, 25 juillet, 7 et 14 août 1857 dans Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1857, pp. 292-293, 313-314, 368-369, 375-385, 387, 406-408, 428-431.

3. La Meuse, coupable d'avoir provoqué une scission au sein de l'opinion libérale?

Dès la création de *La Meuse*, un procès de tendance fut dressé contre elle, comme nous l'avons vu, par le correspondant liégeois de l'*Observateur belge*⁽⁸²⁾; l'accusation de cléricisme déguisé était lancée contre la nouvelle feuille. Cette allégation, nous la retrouvons sous la plume du rédacteur du *Journal de Liège*, inquiet de l'apparition d'un journal qui, bien qu'il se proclamât libéral, n'en était pas moins un concurrent. Le journal de la place Saint-Lambert, dès la fondation de *La Meuse*, essaya de jeter le doute sur les tendances politiques que son rival dévoilait dans son programme⁽⁸³⁾. Puis il changea de tactique; il fit le silence autour du nouvel organe, il ne l'appela jamais par son nom, il feignit même d'ignorer son existence. Cependant à l'occasion des élections communales du 29 juillet 1856, il revint sur ses insinuations précédentes. Il suspecte *La Meuse* d'être un auxiliaire du parti cléricale sur lequel celui-ci compte pour faire échec à l'*Association libérale*⁽⁸⁴⁾. Son but, selon lui, est d'introduire une scission dans les rangs du libéralisme⁽⁸⁵⁾.

Le *Journal de Bruges*⁽⁸⁶⁾ s'en fait l'écho et attribue le même rôle à *La Meuse* : « Si cette feuille a effectivement accepté cette mission inqualifiable, si le parti vertueux, sachant que sa figure déplaît considérablement à nos frères de Wallonie, s'est affublé d'un masque libéral pour tromper son public, ce rôle ne sera par longtemps soutenable »⁽⁸⁷⁾.

Quelle réponse oppose *La Meuse* à ces reproches ?

Elle en appelle à l'opinion publique, cette pierre de touche de la presse, qui « en lui donnant des preuves éclatantes de ses sympa-

⁽⁸²⁾ Pour *La Meuse*, c'est à l'instigation du *Journal de Liège* que ces articles ont été publiés. Cfr. *La Meuse*, 19 janvier 1857, p. 1.

⁽⁸³⁾ Le *Journal de Liège*, 8 janvier 1856, p. 2 : « ... Quelques habiles modérés qui, tout en protestant d'un libéralisme de pur aloi, ne demandent pas mieux que de fermer les yeux sur les prétentions croissantes de l'épiscopat, sous prétexte qu'il ne convient pas de toucher au domaine religieux ! ».

⁽⁸⁴⁾ Le *Journal de Liège*, 25 juillet 1856, p. 2 : « Des hommes qui se disent libéraux et qui se décident à ébranler la seule force de cohésion que notre opinion puisse opposer à une hiérarchie puissante, seront secondés indubitablement par le parti cléricale ! »

⁽⁸⁵⁾ Le *Journal de Liège*, 26 et 27 juillet 1856, p. 2; *La Meuse*, 28 juillet 1856, p. 2.

⁽⁸⁶⁾ Journal libéral fondé le 4 avril 1837 par Popp. Sa veuve Caroline Popp le dirigea de 1839 à 1891 : VAN EENOO (R.), *De Pers te Brugge, 1792-1914*, pp. 87-92. Il cessa sa parution en 1953 : BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 18.

⁽⁸⁷⁾ Le *Journal de Bruges*, 7 août 1856, p. 2.

thies, la vengeance des injures et des calomnies de ses adversaires »⁽⁸⁸⁾. Ses tendances libérales fermes et arrêtées ne doivent faire aucun doute, car elle « a su le prouver dans maintes occasions »⁽⁸⁹⁾. Elle déplore que le *Journal de Liège*, en adoptant cette attitude à son égard, fasse passer un intérêt de boutique avant ceux de son parti⁽⁹⁰⁾ et se laisse égarer par une passion mesquine, ou par un « intérêt moins avouable encore »⁽⁹¹⁾. Elle accuse le *Journal de Liège* de vouloir posséder le monopole du libéralisme dans la province de Liège : « Il se trompe s'il croit qu'on ne peut être libéral sans marcher sous sa bannière »⁽⁹²⁾. Car, à Liège, un grand nombre de libéraux sont fatigués de « l'omnipotence de cette feuille »⁽⁹³⁾; ce sont ces hommes qui se sont ralliés à *La Meuse*. Et cette dernière de rejeter, sous l'œil attentif et narquois de la *Gazette de Liège*⁽⁹⁴⁾, l'accusation de cléricisme lancée contre elle, sur le *Journal de Liège*⁽⁹⁵⁾.

La Meuse doit cependant reconnaître qu'une scission existe parmi les libéraux. Pour elle, les éléments de scission qui surgissaient en 1846 entre l'*Association* et l'*Union libérale*, réapparaissent « avec une intensité et une recrudescence jusqu'à ce jour inconnues »⁽⁹⁶⁾.

Pour quelle raison ? Parce qu'elle-même et l'opinion publique qu'elle représente, veulent se séparer de ce « chauvinisme libéral qui, se renfermant dans son égoïsme, exclut toute pensée, toute expansion généreuses ». Elle veut combattre l'exclusivisme réservé aux initiés « aux mystères » de la franc-maçonnerie qui « comme on l'a entendu

⁽⁸⁸⁾ *La Meuse*, 8 août 1856, p. 1.

⁽⁸⁹⁾ *La Meuse*, 26 et 27 juillet 1856, p. 1.

⁽⁹⁰⁾ *La Meuse*, 15 janvier 1857, p. 2.

⁽⁹¹⁾ *La Meuse*, 26 et 27 juillet 1856, p. 1.

⁽⁹²⁾ *La Meuse*, 26 et 27 juillet 1856, p. 1.

⁽⁹³⁾ *La Meuse*, 1^{er} août 1856, p. 1.

⁽⁹⁴⁾ *La Gazette de Liège*, 28 juillet 1856, p. 2; 30 juillet 1856, p. 2 : « Chaque journal, s'est défendu du reproche de cléricisme qu'il adressait à l'autre. Et à ce propos, nous pourrions dire que s'il ne s'agissait que d'obtenir un certificat constatant qu'ils ne sont cléricaux ni l'un ni l'autre, nous sommes prêts à le leur donner... ».

⁽⁹⁵⁾ *La Meuse*, 26 et 27 juillet 1856, p. 1 : « ... Si, dans ces élections, quelqu'un pouvait être suspect de cléricisme, ce n'est pas nous, c'est vous-mêmes, *Journal de Liège* ». Le candidat du *Journal de Liège*, opposé à Bronne, présenté par *La Meuse* est Rasquin, le vice-président de la *Société de Saint-Vincent de Paul*. Cfr. BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 122 : « Les Liégeois ont depuis longtemps les cléricaux en horreur, et le moyen le plus efficace de se défaire d'un concurrent ...est de le représenter au vulgaire comme un cléric. Le moyen a souvent été employé et toujours avec succès dans notre cité ».

⁽⁹⁶⁾ *La Meuse*, 29 et 30 mars 1856, p. 1.

récemment proclamer, devaient partout occuper les positions politiques les plus élevées »⁽⁹⁷⁾. *La Meuse* repousse « ces doctrines anti-nationales » et réclame la réunion d'un nouveau Congrès libéral afin de rajeunir le parti⁽⁹⁸⁾.

Le *Journal de Liège* ne s'en tient pas là cependant. A propos d'une querelle survenue entre la *Gazette de Liège* et lui, il lance de nouveau à *La Meuse* une ruade en répondant à la *Gazette* qui l'interrogeait sur la signification de cette nouvelle feuille. Le journal de la Place-Saint-Lambert lui rétorque qu'elle n'avait qu'à « s'adresser à un certain nombre de ses amis politiques, qui ont contribué largement à la mise des fonds nécessaires à cette création »⁽⁹⁹⁾.

Pour le *Journal de Liège*, à côté de libéraux très sincères que certaines taxes communales avaient mécontentés ou qui se trouvaient liés à une « société puissante » — *la Vieille-Montagne* — par des rapports d'intérêts, se comptaient aussi dans la société formée pour assurer la publication de *La Meuse*, des hommes dévoués au parti catholique, et surtout des « libéraux à la détrempe et des libéraux tout-à-fait détremvés par suite de prétentions froissées »⁽¹⁰⁰⁾. Ainsi *La Meuse* lui apparaît comme une association de catholiques, de libéraux, de mixtes, de « blessés et de décolorés ».

La Meuse, si elle reconnaît qu'il est possible qu'un haut patronage lui ait manqué⁽¹⁰¹⁾, nie que sa fondation soit un danger pour le libéralisme. Elle conseille au *Journal de la Province* de se dépouiller « de cette vieille défroque de croquemitaine, qui a fait jadis la terreur des faibles, mais qui n'effraye plus personne »⁽¹⁰²⁾. Car le *Journal de*

⁽⁹⁷⁾ *La Meuse*, 29 et 30 mars 1856, p. 1.

⁽⁹⁸⁾ *La Meuse*, 29 et 30 mars 1856, p. 2 : « Nous ne redoutons pas une réunion où toutes les opinions se feront jour et où le libéralisme, se dégageant des étreintes des sociétés secrètes, pourra s'émanciper et répudier ce rôle d'Ardélon, cette absence d'initiative et d'inspiration généreuse auxquels on voudrait la river dans le but de continuer un présent que réprouve et condamne la loi du progrès social ». Cfr. la *Gazette de Liège*, 24 février 1857, p. 2; 4 mars 1857, p. 2.

⁽⁹⁹⁾ Le *Journal de Liège*, 13 janvier 1857, p. 2.

⁽¹⁰⁰⁾ Le *Journal de Liège*, 17 et 18 janvier, 1857, p. 2; Félix Capitaine avait démissionné en 1854, de l'*Association* et s'était présenté comme candidat indépendant aux élections provinciales où il fut battu : cfr. le *Journal de Liège*, 12 mai 1854, p. 2; 22 mai 1854, p. 2.

⁽¹⁰¹⁾ *La Meuse*, 19 janvier 1857, p. 2 : « ... ce n'est pas une honte d'ailleurs de ne relever que de soi-même, et par le temps qui court, il vaut autant, croyons-nous, avoir pour patrons des principes que des hommes, si illustres qu'ils soient ». L'allusion à Frère-Orban est évidente.

⁽¹⁰²⁾ *La Meuse*, 15 janvier 1857, p. 1.

Liège, par sa polémique irritante a mis en péril l'avenir du parti auquel il appartient, soutient *La Meuse*, jeune quotidien qui avait sa raison d'être dans la province de Liège « tant au point de vue politique qu'au point de vue des intérêts matériels de la ville ». Car là aussi, le *Journal de Liège* a commis une faute : il est resté muet au lieu de prendre en mains la défense de ces intérêts. C'est pour ces deux raisons que *La Meuse* a été créée et non pour miner la force du libéralisme; au contraire elle souhaitait « lui rendre une force et une puissance que notre arrogant confrère n'avait peut-être déjà que trop compromises dans notre ville »⁽¹⁰³⁾.

Quant à la *Gazette de Liège*, elle voit dans *La Meuse* une condamnation du *Journal de Liège* et des tendances qu'il représente⁽¹⁰⁴⁾. Les fondateurs et les abonnés de *La Meuse* étaient auparavant aux côtés du *Journal de Liège*⁽¹⁰⁵⁾. Pourquoi l'ont-ils abandonné ? Parce que son despotisme était devenu intolérable. *La Meuse* s'est ainsi constituée à l'aide d'adhésions obtenues grâce à « la haine » que le *Journal de Liège* inspire⁽¹⁰⁶⁾, non haine de ses principes, mais de sa personne. *La Meuse* ne prend pas envers ce journal la position d'un adversaire mais d'un héritier⁽¹⁰⁷⁾.

La lutte entre les deux journaux se renforce à l'occasion de la crise communale et des élections du 27 octobre 1857. Le fossé qui séparait les deux tendances de l'opinion libérale va se creuser davantage. La crise communale avait pris sa source dans la guerre industrielle et l'affaire de *la Vieille-Montagne*. Au sein du Conseil communal, deux partis s'étaient formés : le parti favorable à l'établissement de Saint-Léonard qui fut appelé le parti de la majorité et le parti adversaire de cette usine ou celui de la minorité⁽¹⁰⁸⁾. Le premier était supporté par *La Meuse*, le second, à la tête duquel se trouvait Dewildt, par *La Tribune*.

La position de *La Meuse* était très difficile. Le *Journal de Liège* voulait prendre sa revanche et se servir des élections à cet effet⁽¹⁰⁹⁾.

⁽¹⁰³⁾ *La Meuse*, 19 janvier 1857, p. 2.

⁽¹⁰⁴⁾ *La Gazette de Liège*, 19 mai 1857, p. 2; 26 mai 1857, p. 2.

⁽¹⁰⁵⁾ *La Gazette de Liège*, 25 mai 1856, p. 2.

⁽¹⁰⁶⁾ *La Gazette de Liège*, 26 juin 1856, p. 2.

⁽¹⁰⁷⁾ *La Gazette de Liège*, 26 juin 1856, p. 2; s'adressant au *Journal de Liège* : « ... tout ce qu'elle veut, tout ce qu'elle cherche, tout ce à quoi elle aspire se réduit à ceci : prendre votre place ».

⁽¹⁰⁸⁾ *La Gazette de Liège*, 13 août 1857, p. 2; *La Meuse*, 12 octobre 1857, p. 1; *Bulletin électoral de Liège*, n° 3, Liège, 22 octobre 1857.

⁽¹⁰⁹⁾ BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 109.

Il accepte Dewildt à la tête d'une liste commune composée des anciens adversaires de ce dernier et sur laquelle figure en outre Victor Collette, président du *Comité du Nord*, faction puissante dans la ville. *La Tribune* n'avait plus dès lors à s'occuper du *Journal de Liège* et pouvait concentrer toute son artillerie sur les candidats du journal *La Meuse*. Il n'y manqua pas⁽¹¹⁰⁾. Du côté du Comité de l'*Association libérale* l'abstention avait été décidée⁽¹¹¹⁾.

Aux élections, les hommes du *Comité du Nord*, réunis aux démocrates de *La Tribune* obtiennent une victoire complète et entrent de plain-pied à l'Hôtel de Ville. Neuf conseillers, en présence de ces résultats, donnent leur démission⁽¹¹²⁾. Le 15 décembre, les électeurs sont de nouveau appelés aux urnes pour pourvoir aux places vacantes. A cette occasion, le *Journal de Liège*, pour parvenir à ses fins⁽¹¹³⁾, fait alliance avec *La Tribune* et la sanction de l'*Association libérale* est accordée à la liste formée par ce journal. Dans de telles circonstances *La Meuse* ne présente pas de candidats⁽¹¹⁴⁾.

Les divisions profondes qui régnaient parmi les libéraux avaient largement contribué à faire passer pour un temps la direction des affaires de la ville aux avancés⁽¹¹⁵⁾. Le *Journal de Liège* et *La Meuse* se rejetèrent mutuellement la responsabilité de l'échec des doctrinaires⁽¹¹⁶⁾. Le premier reprochait au second de se servir de « ces simples discussions administratives » comme d'une arme pour diviser les libéraux, pour miner la force du libéralisme, de profiter de ces discussions pour satisfaire des rancunes politiques contre l'*Association libérale* et contre lui⁽¹¹⁷⁾.

Cette dissension au sein de l'opinion libérale donnait l'occasion au *Journal de Liège* de revenir avec plus de force encore sur d'ancien-

⁽¹¹⁰⁾ BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, pp. 115-129.

⁽¹¹¹⁾ 54 membres du *Comité du Nord* s'étaient inscrits à l'*Association libérale* : *La Meuse*, 19 octobre 1857, p. 2.

⁽¹¹²⁾ *La Meuse*, 14 décembre 1857, p. 1.

⁽¹¹³⁾ BEAUJEAN (E.), *op. cit.*, p. 136.

⁽¹¹⁴⁾ *La Meuse*, 14 décembre 1857, p. 1 : « Que le Conseil, issu des élections du 27 octobre, gère seul et sans trouver d'opposition dans son sein, les affaires de la ville; tant mieux s'il réalise ses promesses; tant pis, s'il compromet les intérêts de la cité. Quant à nous, nous l'attendons à l'œuvre. »

⁽¹¹⁵⁾ *L'Echo du Parlement*, 2 et 3 novembre 1863, p. 1.

⁽¹¹⁶⁾ *La Meuse*, 30 octobre 1857, p. 1; le *Journal de Liège*, 31 octobre et 1^{er} novembre 1857, p. 2 : « La première cause du succès de leurs adversaires c'est la création de *La Meuse* et le triomphe éphémère qu'elle avait obtenu par l'élection de M. Eronne. »

⁽¹¹⁷⁾ Le *Journal de Liège*, 21 octobre 1857, p. 2.

nes accusations : *La Meuse* a été créée, comme il l'a toujours proclamé, dans une pensée hostile à l'*Association libérale*, avec l'appui de personnes ennemies de la cause libérale. Et de citer : Richard-Lamarche, G. A. Lamarche, Frédéric de Sauvage, Clément Francotte⁽¹¹⁸⁾. Il compare le nouvel organe à un « véritable hôpital politique » : il compte au nombre de ses fondateurs tous les blessés, c'est-à-dire tous ceux qui ont eu des infortunes devant le corps électoral⁽¹¹⁹⁾, notamment de Chestret⁽¹²⁰⁾.

Cette opposition à l'*Association*, la personnalité des fondateurs préposés à la haute direction de *La Meuse*, la lui fait supposer⁽¹²¹⁾. La même conclusion s'impose à lui lorsqu'il examine l'attitude de son confrère envers cette *Association*⁽¹²²⁾. *La Meuse* s'est attachée, selon lui, à envenimer toutes les dissidences survenues entre les libéraux, soit dans la question des combustibles, soit lors de l'affaire Dewildt au Conseil communal. Opérer une scission parmi les libéraux : telle est la seule préoccupation de cette feuille, selon le *Journal de Liège*, qui reflète ici l'opinion de Frère-Orban⁽¹²³⁾.

Pour ce dernier, la situation « fatale » créée par l'entrée des avancés à l'Hôtel de Ville, est imputable en grande partie à la création de *La Meuse*⁽¹²⁴⁾. Celle-ci dément catégoriquement ces diverses assertions; sans doute elle ne nie pas le fait qu'elle a obtenu le concours

(118) Le *Journal de Liège*, 16 décembre 1857, p. 3; 18 déc. 1857, p. 3.

(119) Le *Journal de Liège*, 18 décembre 1857, p. 3.

(120) Le *Journal de Liège*, 18 décembre 1857, p. 3.

(121) Le *Journal de Liège*, 18 décembre 1857, p. 3.

(122) Voici ses principaux griefs : ceux des fondateurs de *La Meuse* qui faisaient encore partie de l'*Association* s'en sont retirés pour patronner contre elle la candidature de Bronne; *La Meuse* attaqua les membres du Conseil communal qui avaient donné leur démission après l'élection de ce dernier, ainsi que les membres du Comité de l'*Association* parce que les démissions avaient été retirées; lors de l'élection de Neef comme sénateur, elle entreprit des démarches afin de lui opposer un candidat. Cfr. Le *Journal de Liège*, 18 décembre 1857, p. 3.

(123) A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1070 : *Lettre originale de Frère-Orban à Fléchet*, 1^{er} nov. 1857 : « Elle n'a d'autre raison d'être que de jeter la division dans les rangs libéraux, elle a réussi. Aussi comment a-t-on jamais pu s'imaginer que MM. de Sauvage, Richard, la Rousselière et autres du même acabit donnent leur argent pour faire triompher les libéraux ! ». En effet, G. de la Rousselière était catholique : cfr. GERIN (P.), *Les origines de la démocratie chrétienne à Liège*, Bruxelles, 1958, p. 41 sv.

(124) A.G.R., *Papiers Frère-Orban*, n° 1070 : *Lettre originale de Frère-Orban à Fléchet*, 1^{er} novembre 1857.

pécuniaire d'hommes non favorables à la cause libérale ⁽¹²⁵⁾, mais elle soutient que les participants de la société en commandite constituée pour assurer sa publication, n'ont pas à intervenir dans la direction politique du journal ⁽¹²⁶⁾. Elle rappelle sa mission principale : la défense des grands intérêts de l'industrie liégeoise. C'est pour soutenir ces intérêts matériels que certains industriels ⁽¹²⁷⁾ auxquels le *Journal de Liège* faisait allusion, ont « cru pouvoir prendre quelques-unes des actions au porteur de notre Société en commandite » ⁽¹²⁸⁾. De plus, elle rappelle à son confrère qu'au nombre des actionnaires fondateurs de *La Meuse* se trouvaient des hommes « dont il vante chaque jour le libéralisme ferme et éclairé ». Si le *Journal de Liège* agit ainsi envers elle, s'il n'abandonne pas « ce système de dénigrement et d'accusations absurdes et déloyales », c'est qu'il ne pardonne pas à *La Meuse* les sympathies qu'elle a pu conquérir dans la population liégeoise, sympathies qui excitent d'autant plus sa colère qu'elles ont dû quelque peu nuire à ses intérêts.

La Meuse, si elle convient qu'une dissidence existe au sein du parti libéral, n'en accepte pas la responsabilité; au contraire, pour elle, la faute en incombe au *Journal de Liège*, seul, à sa conduite ambiguë, à son attitude dans les affaires communales, à « son alliance avec les adversaires de notre opinion » ⁽¹²⁹⁾.

Quant à l'hostilité dont *La Meuse* ferait preuve envers l'*Association*, les dirigeants du journal, quoiqu'avouant n'en faire pas partie, reconnaissent « l'utilité, la nécessité même, dans un grand nombre de circonstances de ces associations politiques » ⁽¹³⁰⁾. Mais elles ne sont pas infaillibles et peuvent compromettre la force et l'unité de l'opinion libérale par leur conduite ⁽¹³¹⁾.

⁽¹²⁵⁾ *La Meuse*, 17 décembre 1857, p. 2. Elle déclare que « chaque fois qu'un journal ou un homme politique quelconque a le malheur de n'être pas complètement d'accord avec le *Journal de Liège* ..., celui-ci qui aspire à jouer le rôle de grand prêtre du libéralisme dans notre ville, accuse immédiatement cet homme ou ce journal du vouloir créer une scission dans le sein de l'opinion libérale ».

⁽¹²⁶⁾ *La Meuse*, 17 décembre 1857, p. 2.

⁽¹²⁷⁾ Clément Francotte était propriétaire d'une fonderie de cuivre, Geoffroy d'une fabrique de clous, Lamarche d'une fabrique de draps et Regnier-Poncelet, directeur de la Société de Saint-Léonard.

⁽¹²⁸⁾ *La Meuse*, 19 et 20 décembre 1857, p. 2.

⁽¹²⁹⁾ *La Meuse*, 17 décembre 1857, p. 2; 18 et 20 décembre 1857, p. 2.

⁽¹³⁰⁾ *La Meuse*, 17 décembre 1857, p. 2.

⁽¹³¹⁾ *La Meuse* reproche à l'*Association libérale* d'avoir ouvert ses portes à 54 membres du *Comité du Nord* qui voulaient y entrer non dans un but politi-

La Meuse définit le rôle qu'elle a voulu remplir vis-à-vis de l'*Association* liégeoise : lui donner son appui chaque fois qu'elle a marché dans une voie conforme aux intérêts du libéralisme et chaque fois qu'elle s'en est écartée, comme à propos des affaires communales, lui indiquer ses fautes et essayer de redresser ses erreurs. Car *La Meuse* estime qu'il est bon que certains journaux, comme elle, conservent vis-à-vis de cet organisme une entière liberté d'appréciation, à côté de ses moniteurs officiels dans la presse comme le *Journal de Liège* ⁽¹³³⁾.

que mais pour faire exclure du Conseil communal ses adversaires; de s'être abstenue lors des élections communales; d'avoir patronné les candidats présentés par *La Tribune* le 15 décembre : cfr. *La Meuse*, 17 décembre 1857, p. 2. La scission existe, selon elle, surtout depuis que la plupart des membres de la majorité ont donné leur démission de membres de l'*Association* : *La Meuse*, 14 décembre 1857, p. 2.

⁽¹³³⁾ *La Meuse*, 17 décembre 1857, p. 2.

CHAPITRE II

LA MEUSE SOUS LA DIRECTION DE LEON DE THIER (1856-1899)

La publication de *La Meuse* fut assurée jusqu'en 1899 par la société en commandite constituée en 1855. Le 15 février 1883, les chevaliers Léon et Charles de Thier rachetèrent les parts en possession d'actionnaires divers ⁽¹⁾. Le journal fut alors aux mains de la famille de Thier.

1. Organisation de la rédaction.

La direction du nouveau quotidien liégeois avait été confiée à Léon de Thier. Plus épris des lettres que de la politique ⁽²⁾, celui-ci assumait cette fonction jusqu'en 1899. Il collaborait à la rédaction du journal avec les principaux rédacteurs ⁽³⁾ : Masset ⁽⁴⁾, Micha ⁽⁵⁾ et Kirsch fils ⁽⁶⁾, chargé de la critique littéraire ⁽⁷⁾. C'est son frère, Charles, ami de Frère-Orban ⁽⁸⁾, qui s'occupait de la chronique politique du quotidien. Ulysse Capitaine ⁽⁹⁾, fils de Félix, fondateur de

(1) *Archives de M. le chevalier Léon de Thier*, petit-fils du fondateur.

(2) *La Gazette de Liège*, 29 juillet 1903, p. 2.

(3) DE THEUX DE MONTJARDIN (X.), *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 1111.

(4) J. J. Masset, ancien typographe : *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications 1830-1880*, Bruxelles, 1892, t. II, p. 625.

(5) Alfred Micha, né à Liège le 6 décembre 1845, fut avocat et secrétaire général de la Fédération belge des banques populaires : *Bibliographie nationale*, t. II, pp. 675-676.

(6) Hyacinthe Kirsch (1829-1880), publiciste, fut rédacteur-fondateur à *La Meuse* de 1855 à 1880 : *Bibliographie nationale*, t. II, pp. 371-373.

(7) *La Meuse*, 24 juillet 1857, p. 2.

(8) Quand Frère-Orban revenait à Liège, l'une de ses premières visites était pour Charles de Thier, chez qui il venait prendre le pouls de l'opinion liégeoise : GILBERT (O.), *L'hommage d'un ancien rédacteur en chef*, dans le *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 1.

(9) Casimir François Ulysse Capitaine, homme d'affaires, collectionneur, numismate et bibliophile liégeois, avait fait ses études à Paris. Il publia en 1850 ses *Recherches sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, puis le *Nécrologe liégeois*, qu'il rédigea en vingt volumes de 1852 à 1870. Membre de plusieurs sociétés savantes liégeoises, il légua sa bibliothèque à la ville de

La Meuse, intervint aussi pendant quelques années dans la haute direction du journal. Il n'y a cependant pas fait insérer, à ce qu'il semble, de nombreux articles⁽¹⁰⁾.

La formule rédactionnelle employée était propre à exciter la verve des confrères quotidiens et des hebdomadaires satiriques⁽¹¹⁾. *La Meuse* adoptait ainsi le style des journaux de l'époque, pour lesquels la meilleure place revenait à la polémique. Celle-ci était la vie même des journaux. Le polémiste était le maître du jour, le point de mire de l'opinion. Le public se passionnait au spectacle de la bataille, un public restreint, composé de quelques élites, car le tirage des journaux était modeste et leur diffusion forcément limitée⁽¹²⁾.

Cependant *La Meuse*, feuille modérée, se lançait avec prudence dans la polémique. S'il y eut quelques empoignades avec la *Gazette de Liège* notamment, elles furent l'œuvre de Charles de Thier dont la plume était plus ironique et mordante que celle de son frère aîné.

La Meuse était un journal mondain et une large place était réservée dans ses colonnes aux nouvelles locales. Celles-ci étaient recueillies lors de la « parlote » qui avait lieu tous les matins à onze heures⁽¹³⁾.

Léon de Thier présidait ces entrevues qui réunissaient autour de son frère et de lui-même, un cercle de vieux amis, de journalistes accrédités et de personnalités dont quelques Liégeois originaux et typiques. Chacun contait quelque nouvelle. La politique n'avait que fort peu droit d'accès à ces réunions où était évoqué tout ce qui se passait dans les murs de la cité, particulièrement les mondanités. Le directeur, auquel était reconnu le talent de faire sourdre les confidences, retenait certains faits qu'il proposait à la rédaction et qui avaient ainsi les honneurs de la publication.

Liège : GOBERT (Th.), *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, Liège, 1925, t. II, pp. 273-274; PAVARD (G.), *Biographie des liégeois illustres*, Bruxelles, 1905, p. 45; LE ROY (A.), *op. cit.*, pp. 75-76.

(10) LE ROY (A.), *op. cit.*, pp. 75, 76 : « Les ardeurs de la polémique convenaient peu à son caractère ».

(11) *Le Rasoir* (en lithographie) en 1870, montrait *La Meuse* grimpée sur un poteau frontière contemplant le duel entre le *Journal de Liège*, en prussien et la *Gazette de Liège*, en zouave.

(12) Cfr. DONS (H.), *La presse libérale de 1830 à 1930*, dans la *Flandre libérale*, 7 mai 1930, p. 8; KAYSER (J.), *Mort d'une liberté*, Paris, 1955, p. 26.

(13) Cfr. *Rapport de la commission des anciens de la Meuse, chargée d'évoquer les noms, l'activité des plus lointains collaborateurs du journal*, Liège, 22 janvier 1955, p. 2, 3; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

Parmi les familiers de la « parlote », se trouvaient Hyacinthe Kirsch; un ami personnel de Léon de Thier, Viot de Spirlet pour lequel la vie brillante de l'aristocratie liégeoise n'avait pas de secret; Georges Spineux, avocat, qui devint le chroniqueur judiciaire de *La Meuse*; Maurice Renard, également avocat, très connu dans la société liégeoise et esthète distingué.

Y prenaient part aussi le notaire Dejardin et le pharmacien Cambresy, Joe Hogge, futur président du *Cercle consulaire*. L'administrateur du journal, Alberty, était admis en ce cénacle où Pouret, avocat à la Cour d'Appel apportait les bruits de couloirs du Palais de Justice ainsi que des échos politiques. L'une ou l'autre personnalité de la ville était reçue en cette compagnie où s'affrontaient les thèses soutenues dans l'actualité quotidienne.

Léon de Thier ne désira pas continuer à assumer, comme il l'avait fait pendant un certain temps, les fonctions de rédacteur en chef du journal⁽¹⁴⁾. Ce poste fut alors confié à Joseph Crahay⁽¹⁵⁾ qui avait ainsi la responsabilité de la rédaction et représentait le journal dans les grandes manifestations.

Le secrétaire de rédaction — le premier titulaire connu de cette fonction est Paul Lohest⁽¹⁶⁾ — avait pour tâche de centraliser les copies, de les lire, de les corriger et de juger si elles étaient dans la ligne politique du journal⁽¹⁷⁾. Les rédacteurs étaient d'origine bourgeoise, souvent des littérateurs, des gens instruits pour l'époque; ils étaient convenablement rétribués⁽¹⁸⁾. Généralement, ils avaient suivi les cours des humanités, parfois un ou deux ans d'université. D'autres provenaient des milieux professionnels : typographes, correcteurs qui, par l'exercice de leur profession, avaient acquis une connaissance

⁽¹⁴⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹⁵⁾ *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 1. Il fut rédacteur en chef jusqu'en 1899. Après cette date, il collabora à la rédaction de *La Meuse : Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, 1908, p. 46, 53, 230. Il collabora pendant plus de cinquante ans au journal.

⁽¹⁶⁾ Entré tout jeune à *La Meuse*, Lohest (1867-1911) en devint le secrétaire de rédaction et occupa cette fonction jusqu'à peu près 1910 : *Rapport de la commission ...*, p. 1; *Annuaire illustré ...*, p. 231. WILLEQUET (J.), *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1887-1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahier n° 16), Louvain, Paris, 1961, p. 22.

⁽¹⁷⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹⁸⁾ *Lettre d'Edouard Wacken à Jules Helbig*, Liège, s. d., dans HELBIG (J.), *Correspondance artistique du journal La Meuse*, Liège, 1857 : « Quant au prix des articles, je les trouve très convenablement rétribués ainsi, et dans notre pays, c'est un bon exemple que donne le nouveau journal ».

suffisante de la langue française ⁽¹⁹⁾, ce qui leur permettait d'accéder à cette promotion ⁽²⁰⁾.

Des avocats, des ministres collaboraient occasionnellement à la rédaction du journal. Des informateurs, souvent des employés communaux, transmettaient les faits divers de police de Seraing, Spa, Chaudfontaine notamment. Ils travaillaient bénévolement ou plus souvent encore se livraient à cette activité pour obtenir un abonnement ⁽²¹⁾.

De 1856 à 1895, aucune signature n'apparaît au bas des articles publiés dans le journal. De 1895 à 1900, deux premiers pseudonymes sont lus dans les colonnes : d'abord Polifat, puis Panurge ⁽²²⁾.

Léon de Thier, féru de lettres et d'arts, suivant fidèlement les concerts et les représentations théâtrales, consacra une place importante dans son journal à la vie littéraire et artistique.

Lors de sa fondation et pendant deux ans, *La Meuse* eut pour critique littéraire le poète homme de lettres, Edouard Wacken qui publiait des chroniques de quinzaine dans le journal. Après 1858, il abandonna la collaboration régulière et n'y fit plus insérer que quelques comptes rendus ⁽²³⁾.

La Meuse publia des articles d'un grand nombre de littérateurs; presque tous les écrivains belges de marque ont écrit pour elle ⁽²⁴⁾.

La Meuse entretint des correspondants à Bruxelles. A sa fondation, c'est Louis Hymans ⁽²⁵⁾ qui se chargea de cette chronique hebdo-

⁽¹⁹⁾ Une des principales responsabilités des rédacteurs était le respect de l'orthographe des noms propres. Les personnalités devaient être connues, *La Meuse* étant un journal mondain : Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽²⁰⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽²¹⁾ Idem.

⁽²²⁾ Malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pu identifier ces personnages.

⁽²³⁾ C'est Ulysse Capitaine qui avait acquis la collaboration de Wacken : *Lettre d'Edouard Wacken à Jules Helbig*, Liège, s.d., dans HELBIG (J.), *op. cit.*, Liège, 1857; Cfr. *La Meuse*, 2 mars 1919, p. 3; HYMANS (P.), *Notes et souvenirs*, 2^e éd., Bruxelles, 1877, pp. 278-279; RECHT (I.), *Edouard Wacken*, Bruxelles, 1943.

⁽²⁴⁾ DEMARTEAU (J.), *La presse au pays de Liège*, Liège, 1927, p. 42.

⁽²⁵⁾ Louis Hymans (1829-1884), dit A. Hennot, Ignotus fut d'abord critique à l'*Indépendance belge*, directeur de l'*Office de Publicité*, de l'*Echo du Parlement*, puis il devint rédacteur en chef de l'*Etoile belge*. Il siégea à la Chambre des représentants de 1859 à 1870. Il fut membre de l'Académie royale : BERTELSON (L.), *Dictionnaire des journalistes écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, pp. 70-71; Cfr. STECHER (J.), *Louis Hymans, correspondant*

madaire⁽²⁶⁾. C'est grâce à son ami⁽²⁷⁾ Ulysse Capitaine qu'il dut ses premières relations avec le journal en 1855⁽²⁸⁾. La mort, en 1883, arrêta sa tâche⁽²⁹⁾.

Emile Demot (1884)⁽³⁰⁾, Eudore Pirmez (1885)⁽³¹⁾, Eugène Anspach (1886)⁽³²⁾ et Jules Guillery⁽³³⁾ se chargèrent de la correspondance en attendant que Paul Hymans⁽³⁴⁾ eut l'âge de raison politique nécessaire et puisse ainsi succéder à son père⁽³⁵⁾. Reçu docteur en droit en 1886, attaché à la bibliothèque de la Chambre, il prit des mains des amis de son père la correspondance de la feuille liégeoise⁽³⁶⁾, qu'il conserva jusqu'en 1900. Avec lui, collaboraient de Bru-

de l'Académie, né à Rotterdam le 3 mai 1828, mort à Ixelles le 22 mai 1884, dans l'Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1886, pp. 257-382.

⁽²⁶⁾ *Bibliographie nationale*, Bruxelles 1892, t. II, p. 287; *La Gazette de Liège*, 1^{er} août 1871, p. 2.

⁽²⁷⁾ Cfr. HYMANS (L.), *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877, p. 261.

⁽²⁸⁾ HYMANS (L.), *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877, p. 262.

⁽²⁹⁾ Dans son testament du 22 mars 1884, parmi ceux — Van Praet, Frère-Orban, Lebègue ... — qu'il remerciait pour lui avoir témoigné de l'intérêt, il cita Charles et Léon de Thier : *La Meuse*, 24 et 25 mai 1884, p. 1.

⁽³⁰⁾ E. Demot (1835-1909), avocat, membre de la Chambre, fut bourgmestre de Bruxelles.

⁽³¹⁾ E. Pirmez (1830-1890), ministre d'Etat fut directeur de la Banque nationale.

⁽³²⁾ E. Anspach (1833-1890), économiste, devint gouverneur de la Banque nationale en 1888.

⁽³³⁾ Jules Guillery, député libéral avancé de Bruxelles, ami de Louis Hymans.

⁽³⁴⁾ Paul Hymans (1865-1941), avocat, fut rédacteur à *l'Indépendance belge* de 1885 à 1892, rédacteur à *La Liberté* en 1892. Quand cet organe cessa d'être quotidien pour devenir hebdomadaire, Paul Hymans en prit la direction avec Adolphe Max. Député libéral, ministre d'Etat en 1914, il rédigea les termes de la réponse de la Belgique à l'ultimatum allemand, le 2 août 1914. Il présida la première assemblée de la S.D.N. En sa qualité de ministre des affaires étrangères, il signa le Traité de Versailles et le Traité d'Ouchy. Il fut membre de l'Académie royale (1920). Cfr. BERTELSON (L.), *Dictionnaire des écrivains-journalistes de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 71; FENAUX (R.), *Paul Hymans, un homme, un temps, 1865-1941*, Bruxelles, 1946.

⁽³⁵⁾ HYMANS (P.), *Mémoires*, publiés par VAN KALKEN (F.), Bruxelles, 1958, t. I, p. 6 : « Dès la fin de mes études, je repris la succession de mon père au journal *La Meuse* dont il était le correspondant bruxellois. Depuis la mort de mon père jusqu'à ce moment, la correspondance de mon père fut faite intérimairement par trois amis de mon père... Je fus correspondant de *La Meuse* de 1885 à 1900. »

⁽³⁶⁾ *La Meuse*, 4 août 1938, p. 1; FENAUX (R.), *op. cit.*, p. 30. Les frères de Thier lui écrivaient le 3 décembre 1886 : « Nous attendions que vous eussiez passé votre examen pour renouveler avec vous les excellentes relations que nous avons eues pendant si longtemps avec votre père. Vous ne pourriez avoir

xelles, l'avocat Paul Dubois (1888) pour la partie « fantaisiste » — anecdotes, faits divers ... — et pour la partie artistique Bary (1889), ancien rédacteur à la *Chronique* ⁽³⁷⁾.

La Meuse, ainsi que d'autres journaux de province, conclut un traité télégraphique spécial avec Havas-Reuter ⁽³⁸⁾. Les dépêches Havas-Reuter parues dans les journaux de la capitale étaient recopiées par leurs confrères provinciaux. De plus, un correspondant établi à Liège recevait de Bruxelles et transmettait aux journaux affermés les dépêches arrivées dans la capitale entre le moment où avaient paru les journaux bruxellois et le moment où paraissaient les journaux de la province. Pour ce service spécial quotidien et pour le traité de reproduction des dépêches coupées dans les journaux bruxellois, Havas-Reuter faisait payer aux feuilles quotidiennes, des sommes annuelles variant de 1200 à 6000 francs ⁽³⁹⁾.

La Meuse avait, en outre, signé un contrat avec cette maison pour les annonces de Bruxelles et de l'étranger, se réservant le service de Liège et de la province ⁽⁴⁰⁾. Elle était aussi liée par contrat avec l'*Office de Publicité* de Lebègue qui lui transmettait de la publicité et des annonces en provenance de la capitale et du Brabant ⁽⁴¹⁾.

Dès sa naissance, *La Meuse* prêta beaucoup d'attention à la publicité ⁽⁴²⁾. Une place importante lui fut consacrée dans le journal.

pour vos correspondances de *La Meuse* un meilleur modèle ». Cinq ans plus tard, Charles de Thier lui mandait : « Toutes tes correspondances sont excellentes. Il n'y en a pas de mieux faites dans toute la presse belge ».

⁽³⁷⁾ WILLEQUET (J.), *op. cit.*, p. 21.

⁽³⁸⁾ Archives de M. le chevalier de Thier; Charles-Louis Havas fonda son « agence » en 1835 à Paris. Sorti de cette maison, Paul Julius Reuter créa en 1851, en Grande Bretagne, l'agence qui porte son nom: VOYENNE (B.), *La presse dans la société contemporaine*, Paris, 1962, p. 62.

⁽³⁹⁾ WILLEQUET (J.), *op. cit.*, p. 32.

⁽⁴⁰⁾ Charles Havas avait entrepris de donner à son « agence » les mêmes bases financières que celles de la grande presse naissante, en la couplant avec une affaire de publicité: VOYENNE (B.), *op. cit.*, p. 66.

⁽⁴¹⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier; *La Meuse*, 1^{er} janvier 1866, p. 1.

⁽⁴²⁾ Cette ère du journal vivant d'annonces ne datait pas de longtemps; elle fut inaugurée par Emile de Girardin qui créa, en 1835 à Paris, *La Presse*, première feuille à 10 centimes: cfr. DUPLAT (G.), *Le Journal. Sa vie juridique. Ses responsabilités civiles*, Bruxelles, 1908, p. 63. - Girardin lia « d'une part l'idée de gros tirage à l'idée de multiplication des annonces et d'augmentation de leur tarif et, d'autre part, l'idée de diminution du prix de l'abonnement à celle de gros tirage, ce qui revenait à donner à la combinaison l'augmentation du nombre et au prix des annonces pour but, la diminution du prix de l'abonnement pour moyen »: KAYSER (J.), *Mort d'une liberté - Techniques et politique de l'information*, Paris, 1955, p. 79.

Avec le temps, cette importance augmenta⁽⁴³⁾. C'était, déjà à cette époque, un moyen pour combler le déficit et assurer éventuellement un profit⁽⁴⁴⁾. Car le prix de vente d'un exemplaire du journal était moins élevé que son prix de revient, compte tenu de tous les éléments qui l'affectaient et qui devinrent de plus en plus lourds, au fur et à mesure que la mécanisation s'introduisit dans les ateliers et que les moyens d'information se développèrent.

2. Conditions de fabrication.

En 1856, le journal *La Meuse* était imprimé par J. J. Carmanne, 28, rue du Pot d'Or et l'atelier vivait séparé de la rédaction qui siégeait chez le libraire Palante du Vinâve d'Ile, éditeur du quotidien⁽⁴⁵⁾.

Pour son premier anniversaire, le journal subit un agrandissement de format⁽⁴⁶⁾ afin de donner à la partie agricole, commerciale et industrielle tout le développement qui avait été promis à sa naissance⁽⁴⁷⁾. Une plus large place sera réservée notamment aux cotes des bourses européennes, aux marchés et aux renseignements financiers⁽⁴⁸⁾. Un deuxième cadeau est offert aux lecteurs : la diminution du prix d'abonnement, 26 francs par an au lieu de 30 francs.

Le 1^{er} janvier 1858, Léon de Thier devient le propre imprimeur de *La Meuse*, il ouvre un atelier rue du Pot d'Or, 36, avec Lovinfosse⁽⁴⁹⁾. Outre l'impression du journal, sa principale activité, il se livrait aussi à d'autres travaux : impression de livres, cartes de visite, prospectus, tracts...

A partir du 12 juillet 1866, deux éditions sortent par jour. Elles étaient cependant identiques; l'une était destinée aux messageries et l'autre à la ville⁽⁵⁰⁾. De plus, l'abonné recevait en bulletin extraordinaire les graves nouvelles qui « tombaient » l'après-midi⁽⁵¹⁾.

(43) Nous signalons, à titre d'exemples, que la surface moyenne réservée à la publicité et aux annonces lors de la première semaine de publication était de 20,47 %; que pour la première semaine de 1871, elle était de 32 %; pour la première semaine de 1891, de 35 %.

(44) Cfr. KAYSER (J.), *Le quotidien français*, Paris, 1963, pp. 68 sv.

(45) *La Meuse*, 12 et 13 décembre 1856, p. 4.

(46) A partir du 16 décembre 1856, les pages de textes comprennent 5 colonnes de 73 mm et celles d'annonces 7 colonnes de 52 mm.

(47) *La Meuse*, 13 et 14 décembre 1856, p. 1.

(48) *La Meuse*, 15 décembre 1856, p. 1.

(49) *La Meuse*, 31 décembre 1857, p. 4.

(50) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

(51) *La Meuse*, 12 juillet 1866, p. 1.

La technique d'impression s'améliora. *La Meuse* renouvela à plusieurs reprises ses caractères d'imprimerie. L'agrément qui en résultait pour le lecteur faisait annoncer le changement. Le journal se modifiait, comprenant en 1866, six colonnes de texte, en 1872, huit colonnes d'annonces et en 1897, neuf colonnes d'annonces⁽⁵³⁾.

Il faut remarquer aussi, dès la première année de publication, une certaine originalité dans la présentation des annonces. Par exemple, le 11 octobre 1856, une publicité est accompagnée d'un texte renversé⁽⁵³⁾. Trois semaines plus tard paraît le premier cliché au trait. Dans la suite, quelques clichés — toujours les mêmes pour chaque produit — illustrèrent les annonces publicitaires.

Dans les grands évènements, était jointe au journal une carte en couleurs. Le 3 novembre 1892, les lecteurs purent admirer le portrait gravé au trait du colonel Doods parti en expédition au Dahomey. Suprême luxe, en février 1893, paraît une photo de Gladstone. Mais la publication de photos sera rare dans *La Meuse* jusqu'au lendemain de la grande guerre⁽⁵⁴⁾.

Pourtant le journal ne négligea pas l'évènement; il publiait, le dimanche, des bulletins spéciaux et lança même une « spéciale » pour le verdict du procès des anarchistes, le 9 février 1895⁽⁵⁵⁾.

Pendant vingt ans le journal vécut dans une certaine austérité. Première étape de sa croissance, il va prendre pignon sur rue à l'endroit où il a fait carrière depuis. Les 22 et 23 août 1874, Léon de Thier quitta ses locaux de la rue du Pot d'Or pour s'installer dans l'ancien hôtel de Grady de la Neuville que le chevalier de Thier avait acheté, au boulevard de la Sauvenière⁽⁵⁶⁾. *La Meuse*, dès lors, assumait d'autres charges que celle de se maintenir — responsabilité première — en se jetant dans la bataille quotidienne.

A cette époque, la typographie se faisait à la main. Des presses à plat étaient utilisées; elles tiraient 1.000 à 1.500 journaux à l'heure. L'imprimerie se composait d'un atelier de mise en pages, d'un atelier de typographie, d'un atelier de corrections et d'un autre de presses.

(53) Cfr. *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

(53) *La Meuse*, 11 octobre 1856, p. 4.

(54) La photogravure fut installée à *La Meuse* en 1922; jusqu'à ce moment, les clichés furent achetés à des agences.

(55) *La Meuse*, 9 et 10 février 1895, p. 1 et 2; cfr. *Numéro du Centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

(56) FERON (F.), *op. cit.*, p. 4; *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 1.

Le journal était imprimé avec les encres de la maison Berger et Wirth sur du papier provenant de chez Van Gelden en Hollande⁽⁵⁷⁾.

La Meuse a, au point de vue matériel, joué un rôle important dans le développement de la presse belge⁽⁵⁸⁾. Au crépuscule du siècle, elle attire sur elle l'attention du pays entier. Elle fut la première à utiliser les machines à composer linotypes. C'est en juin 1898 que les deux premières machines furent montées dans les ateliers. C'est le typographe Louis Petit qui expérimenta le premier appareil. A l'autre, s'installa Louis Weemaes. Cette innovation, reléguait au rang de souvenir la traditionnelle composition à la main⁽⁵⁹⁾. Cette amélioration de la technique permit de ramener le prix élevé initial à celui de 10 centimes-or; l'abonnement ne coûta plus, de ce fait, que 20 francs l'an.

Une première rotative « Albert » de quatre pages couronna cet équipement. Manœuvrant des clichés semi-cylindriques et assurant un tirage de deux fois huit pages, elle fut placée au rez-de-chaussée, rue Basse-Sauvenière⁽⁶⁰⁾. Par cette intensification et cette rationalisation des moyens et ressources, le journal gagnait la faveur de lecteurs toujours plus nombreux.

3. Conditions de distribution.

Oger Renkin s'occupait de l'expédition du journal qui atteignait le lecteur essentiellement par abonnement. Le mode de vente prédominant était le port des journaux au domicile des abonnés⁽⁶¹⁾.

A Liège, cette tâche était remplie par quelques porteuses. De plus, le journal était mis en vente dans certaines librairies de la ville et de la banlieue.

(57) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

(58) DEMARTEAU (J.), *La presse au pays de Liège*, Liège, 1927, p. 42.

(59) *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 3; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18; FERON (F.), *op. cit.*, p. 4. On travailla encore cependant la composition aux casses pour les annonces et pour les titres notamment.

(60) Après quelques treize années de service à *La Meuse*, elle fut cédée au journal démocrate chrétien *La Dépêche*, qui disparut avec la guerre de 1914. Après 1918, elle fut vendue au *Journal de Liège*: cfr. *Rapport de la commission ...*, p. 3-4.

(61) Lors de la création du journal, il n'existait à Liège aucune maison de distribution. Ce n'est que le 3 septembre 1899 que fut installée à Liège la maison « Joseph Bellens ». La presse locale lui fut confiée.

L'expédition des journaux aux abonnés de la province reposait entièrement sur les épaules de gamins qui convoaient les paquets de journaux jusqu'à la poste centrale assurant un départ immédiat au premier colis parvenu en ses bureaux⁽⁶²⁾.

Avec la mécanisation des ateliers, ce système prit fin. La direction loua chez le « louager » Larock, une calèche qui acheminait les journaux directement vers la gare des Guillemins.

Cette phase de la distribution se prolongea jusqu'à l'apparition des premières camionnettes automobiles, matériel de récupération racheté aux armées, au lendemain de la guerre 14-18.

La Meuse s'adressait à un milieu bien déterminé : « les censitaires » : nobles, bourgeois, gros commerçants, industriels, banquiers. Il n'y a pas eu de services gratuits, de numéros de propagande⁽⁶³⁾ et le nombre des invendus était peu élevé, puisque ce journal était destiné à une forte majorité d'abonnés.

Le succès de *La Meuse* fut rapide⁽⁶⁴⁾. Lors de la première année de sa parution, le tirage était de 1.000 exemplaires par jour⁽⁶⁵⁾ alors que celui du vénérable *Journal de Liège*, grand journal liégeois de l'époque, non seulement pour sa tendance politique mais aussi pour sa bonne tenue et sa perfection technique, s'élevait à 2.000 numéros⁽⁶⁶⁾. Son tirage augmenta progressivement pour atteindre vers 1890, le chiffre de plus ou moins 10.000 exemplaires⁽⁶⁷⁾.

4. Ligne et action politiques.

Le but primitif des fondateurs de *La Meuse* était d'en faire l'organe des intérêts de l'industrie et du commerce liégeois; avec le temps, cette préoccupation se trouva reléguée au second plan. D'autant plus que le débat sur l'affaire de *la Vieille-Montagne* s'était clos d'une manière qui lui avait donné satisfaction.

(62) *Rapport de la commission ...*, p. 4; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

(63) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

(64) *La Meuse*, 20 et 21 décembre 1856, p. 1.

(65) *Annuaire des Deux-Mondes. Histoire générale des divers Etats 1855-1856*, Paris, 1856, t. VI, p. 167. Les journaux dont le prix était élevé passaient de mains en mains, faisant ainsi l'objet de plusieurs lectures et leur tirage ne donne pas une mesure exacte de leur rayonnement.

(66) *Annuaire des Deux Mondes*, t. VI, p. 167. Dans cet article, *La Meuse* est qualifiée de quotidien libéral unioniste. Cfr. *Correspondance de Bruxelles*, dans *La Meuse*, 22 et 23 novembre 1856, p. 2 : « Si *La Meuse* était unioniste, j'aurais depuis longtemps décliné l'honneur d'être son correspondant ».

(67) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

La Meuse, tout en n'étant pas strictement un journal de doctrine, était cependant un organe politique défendant un libéralisme « sage, ferme et éclairé »⁽⁶⁸⁾. Ses fondateurs l'avaient voulue telle. Son directeur resta fidèle au programme qu'il s'était tracé. Il voulut donner à sa publication « un double caractère de journal à nouvelles et de journal politique à bon marché »⁽⁶⁹⁾.

Bien que pour certains, *La Meuse* apparût comme le « frère siamois du *Journal de Liège* »⁽⁷⁰⁾, il était cependant dirigé dans le sens d'un libéralisme plus modéré⁽⁷¹⁾ que celui des feuilles inspirées par Frère-Orban. Ceci nonobstant le fait que son correspondant bruxellois n'était autre que le rédacteur en chef de l'*Echo du Parlement*⁽⁷²⁾, Louis Hymans⁽⁷³⁾.

Malgré la défiance de Frère-Orban à l'égard de *La Meuse* lors de sa fondation, malgré la concurrence que la nouvelle feuille apporta au *Journal de Liège*, en s'installant dans la cité où celui-ci jusque là avait régné en maître, malgré les démêlés, au cours de ses premières années d'existence, entre le jeune quotidien et l'*Association libérale*, les relations que les dirigeants de *La Meuse* entretenirent avec Frère-Orban furent excellentes. Celui-ci, ami de Charles de Thier, jouissait de l'appui du journal⁽⁷⁴⁾. Dans la question militaire, la question scolaire ou encore électorale, *La Meuse* défendit ses projets et rendit hommage à « l'homme d'Etat le plus illustre et le plus éminent du pays », le remercia pour « les services immenses qu'il avait rendus à la Belgique et spécialement à la province de Liège »⁽⁷⁵⁾.

(68) *La Meuse*, 20 et 21 décembre 1856, p. 1.

(69) *La Meuse*, 31 décembre 1859 et 1^{er} janvier 1860, p. 1.

(70) *La Patrie*, 6 et 7 mars 1871, p. 2 : « Les deux frères siamois du doctrinarisme liégeois, le *Journal de Liège* et *La Meuse* ».

(71) *La Meuse*, 31 décembre 1859 et 1^{er} janvier 1860, p. 1 : « Notre ligne politique se résume en deux mots : maintien de nos institutions constitutionnelles, défense des principes du libéralisme modéré. »

(72) *L'Echo du Parlement*, organe libéral doctrinaire fondé en 1857. Il disparut en 1885. Cfr. BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 24.

(73) LORY (J.), *Panorama de la presse belge en 1870-1871 (Cahier du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, n° 32)*, Louvain, Paris, 1963, p. 27.

(74) *Biographie complète et impartiale de M. Frère-Orban, ministre des finances de la Belgique par le Franc-Parleur*, Bruxelles, 1869, p. 31 : « M. Frère-Orban s'assure outre *L'Echo du Parlement*, l'appui du *Journal de Liège* de M. Desoer, de *La Meuse* de M. Léon de Thier... » Voir pp. 39-44.

(75) *La Meuse*, 9 et 10 juin 1860, p. 2.

La Meuse était opposée à l'intolérance du clergé et à l'intransigeance des Loges ⁽⁷⁶⁾. Elle critiqua fréquemment la loge maçonnique et ses institutions. Selon elle, toute la force, tout l'avenir du libéralisme résidaient dans le maintien de son indépendance : « qu'il n'aille donc pas s'aventurer dans des voies ténébreuses » ⁽⁷⁷⁾. Si le parti libéral voulait reconquérir l'influence qu'il avait perdue, qu'il ne craigne jamais, conseilla-t-elle, de manifester ses opinions au grand jour : « qu'il suive le grand chemin de la publicité » ⁽⁷⁸⁾.

La position de *La Meuse* dans le problème religieux, axe de la politique belge pendant tout le 19^e siècle, resta ferme. Ainsi qu'elle l'avait proclamé dans son éditorial au jour de sa naissance, elle n'était pas antireligieuse. Elle ne désirait pas anéantir la religion catholique, comme ses adversaires l'en accusaient fréquemment, mais au contraire elle préconisait le respect du principe de la liberté des cultes proclamé par la Constitution ⁽⁷⁹⁾. Il n'entraît nullement dans ses intentions de lutter contre le catholicisme en tant que dogme, car elle protesta que « le libéralisme n'est pas une doctrine religieuse » ⁽⁸⁰⁾. Le parti libéral, soutint-elle, n'avait pour but ni de détruire une religion, ni d'extirper des âmes l'idéal religieux. Son action se mouvait dans le domaine de la politique, non de la discussion philosophique. Ce qu'elle voulait fermement, c'était l'indépendance du pouvoir civil vis-à-vis de tous les cultes indistinctement ⁽⁸¹⁾. Et dans ce but, *La Meuse* combattra la politique cléricale qui tendait à conférer à l'Eglise la direction effective de la société. Telle était la doctrine de Frère-Orban, telle fut celle de Paul Hymans ⁽⁸²⁾.

En 1856 et 1857, *La Meuse* travailla fermement à soulever les esprits contre les catholiques politiques, contre les corporations religieuses et contre le ministère de Decker-Nothomb qu'elle harcela

⁽⁷⁶⁾ *La Meuse*, 29 et 30 mars 1856, p. 1 : à propos de la franc-maçonnerie : « c'est là une intransigeance et un exclusivisme que nous combattons avec autant de conviction ... une doctrine anti-nationale ... pas d'absolutisme, donc pas de parias ... » ; *La Meuse*, 5 juillet 1866, p. 1 : à propos du clergé : « ... la cause du fanatisme et de l'intolérance ... ».

⁽⁷⁷⁾ *La Meuse*, 27 février 1856, p. 2.

⁽⁷⁸⁾ *La Meuse*, 28 mars 1858, p. 2.

⁽⁷⁹⁾ *La Meuse*, 6 juin 1866, p. 2 : « ... ne pas être hostile à une religion quelconque, spécialement la religion catholique ».

⁽⁸⁰⁾ Cfr. BALAU (S.), *70 ans d'histoire contemporaine*, Bruxelles, 1890, p. 272.

⁽⁸¹⁾ *La Meuse*, 6 juin 1866, p. 2.

⁽⁸²⁾ Cfr. FENAUX (R.), *op. cit.*, p. 416.

notamment au sujet de la « loi des couvents » (26 janvier 1856 - 27 mai 1857)⁽⁸³⁾.

Lorsque les élections du 9 décembre 1857 ramenèrent les libéraux au gouvernement, *La Meuse* exprima son contentement devant ces résultats. Après avoir proclamé qu'« un ministère composé d'éléments libéraux était une nécessité de la situation »⁽⁸⁴⁾, elle lança un appel en faveur d'un ralliement de tous les chefs et de tous les soldats, souhaitant que tous les relents des vieilles discordes soient balayés.

En 1866, le journal se lança dans la lutte électorale pour la Chambre, avec plus de vigueur encore. Il attaqua avec violence l'Evêque Mgr. de Montpellier et le clergé et dressa un réquisitoire contre le nombre et la fortune des couvents⁽⁸⁵⁾, échangeant à ce propos avec la *Gazette de Liège*, une série d'épithètes peu amènes.

A cette occasion, il revint sur la question des bourses d'études, en dénonçant les « nombreux abus et les dilapidations incroyables » auxquels ce régime avait donné lieu et que « le parti clérical voudrait restaurer »⁽⁸⁶⁾. Et *La Meuse* de démontrer combien on avait eu raison de mettre fin à cet état de choses⁽⁸⁷⁾.

La Meuse soutint fermement les différents gouvernements libéraux. C'est ainsi que, lors de la discussion au Parlement, en juillet et août 1858, du projet dit de « la petite enceinte » d'Anvers, présenté par le gouvernement, elle démontra longuement combien « au point de vue de la défense nationale, le projet est incontestablement celui qui offre les garanties les plus sérieuses de résistance et de sécurité »⁽⁸⁸⁾. *La Meuse* approuva Frère-Orban qui repoussait, le 29 juillet 1858⁽⁸⁹⁾, le système de la « Grande enceinte », proposé par la Section centrale⁽⁹⁰⁾.

⁽⁸³⁾ Cfr. *Biographie complète et impartiale de M. Frère-Orban...*, Bruxelles, 1869, p. 31; DARIS (J.), *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr. de Montpellier*, Liège, 1892, p. 60.

⁽⁸⁴⁾ *La Meuse*, 14 et 15 novembre 1857, p. 1.

⁽⁸⁵⁾ Cfr. DARIS (J.), *op. cit.*, p. 65.

⁽⁸⁶⁾ *La Meuse*, 28 et 29 avril 1866, p. 1.

⁽⁸⁷⁾ *La Meuse*, 2 mai 1866, p. 2. - Le projet de loi fut discuté en avril et mai 1863. Le vote eut lieu le 16 mai.

⁽⁸⁸⁾ *La Meuse*, 14 juillet 1858, p. 1.

⁽⁸⁹⁾ Cfr. GARSOU (J.), *Frère-Orban de 1857 à 1896*, Bruxelles, 1946, t. I, p. 15 sv.

⁽⁹⁰⁾ *La Meuse*, 26 juillet 1858, p. 2 : « A Anvers, l'armée possède aujourd'hui la tête de pont réelle, celle qui lui permettra l'évacuation de la position sans

Et, à ce propos, elle n'oublia pas qu'elle s'était posée en avocate des intérêts matériels de la nation et qu'elle désirait se tailler une réputation de championne de l'essor économique belge. Elle conseilla, de manière pressante, de chercher un moyen de concilier les exigences de la défense du pays avec les intérêts de la métropole commerciale : « on devait s'empressez d'adopter un moyen de concilier tous les intérêts engagés dans ce débat »⁽⁹¹⁾.

Lorsque ce projet fut rejeté par la Chambre, en août 1858, elle marqua sa désapprobation et émit des considérations pessimistes : « Nous n'y voyons pas l'accomplissement d'un devoir patriotique. Nous le considérons, au contraire, comme un manque d'énergie, un oubli de l'amour national, comme le triomphe enfin d'un esprit étroit et mesquin coalisé avec la haine contre le ministère libéral aujourd'hui au pouvoir . . . »⁽⁹²⁾.

Pour *La Meuse*, tout ce qui intéressait la défense nationale avait droit à la plus grande sollicitude. La sécurité du pays exigeait la modernisation de ses forteresses et le changement du mode de recrutement. Elle réclama l'établissement du service personnel ou du moins la suppression de la faculté de remplacement⁽⁹³⁾. Aussi ne s'empêchait-elle pas de s'insurger contre la droite gagnée peu à peu par l'antimilitarisme.

La position de *La Meuse* dans la question scolaire fut très nette. Elle manifesta son opposition aux catholiques qui recherchaient le monopole de l'éducation et récusaient la compétence de l'Etat en ce domaine. En tant que feuille libérale, elle leur opposa le principe de l'indépendance du pouvoir civil et de la neutralité scolaire.

En 1878, Frère-Orban était revenu au pouvoir, avec pour programme : « la révision de la législation scolaire dans le sens de la laïcité »⁽⁹⁴⁾. La « guerre scolaire » allait commencer. La nouvelle loi fut votée de justesse en 1879. C'était une loi de complète laïcisation qui soustrayait l'enseignement au pouvoir communal et à l'autorité religieuse⁽⁹⁵⁾. Une école officielle serait établie dans chaque commune,

l'exposer à des pertes trop sensibles et l'on en demande la suppression au gouvernement ! On demande de la remplacer par une ligne extérieure énorme... »

⁽⁹¹⁾ *La Meuse*, 14 juillet 1858, p. 1.

⁽⁹²⁾ *La Meuse*, 5 août 1858, p. 1.

⁽⁹³⁾ *La Meuse*, 5 octobre 1884, p. 2.

⁽⁹⁴⁾ *La Meuse*, 7 janvier 1879, p. 2.

⁽⁹⁵⁾ Cfr. FENAUX (R.), *op. cit.*, p. 18.

tous les instituteurs publics seraient formés dans les établissements de l'Etat, le cours de religion rendu facultatif en dehors des heures de classe.

La Meuse triompha⁽⁹⁶⁾ : « le pouvoir civil reprend la direction et la surveillance exclusives de l'enseignement primaire, surveillance et direction dont il avait abandonné une partie aux mains du clergé. Le principe de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, en matière de l'instruction publique devient une vérité »⁽⁹⁷⁾. *La Meuse* estimait cette réforme absolument indispensable. Pourquoi ? A cause des fautes commises par le clergé. Celui-ci s'était exclu lui-même des écoles primaires où « il ne voulait entrer qu'en foulant aux pieds les prérogatives du pouvoir civil ». L'Etat n'intervient plus dans une partie de l'enseignement que n'est pas de son domaine; il laisse ce soin au clergé et aux parents, déclara le journal qui demandait ce qu'on pouvait vouloir de plus⁽⁹⁸⁾. Il ne comprenait pas le mécontentement des catholiques puisque « l'instruction religieuse est abandonnée aux communautés religieuses; un local est mis à la disposition du clergé pour donner l'enseignement religieux avant ou après les classes »⁽⁹⁹⁾.

La Meuse alla plus loin en concluant qu'il serait préférable que l'enseignement religieux ne fût pas donné dans l'école⁽¹⁰⁰⁾.

L'Etat et l'Eglise brandissaient chacun leurs foudres. *La Meuse* réagit vivement devant le boycottage de l'enseignement officiel par le clergé et le mouvement populaire déchaîné contre « la loi de malheur »⁽¹⁰¹⁾. Pour résister efficacement aux menées du clergé, une seule solution lui semblait efficace : décréter l'enseignement gratuit, à la portée de tous⁽¹⁰²⁾. Elle développa un thème qui lui devint cher : le projet libéral d'enseignement obligatoire déposé à cette époque.

⁽⁹⁶⁾ *La Meuse*, 23 janvier 1879, p. 1 : « Le projet de loi ... donne largement satisfaction aux vœux de l'opinion libérale. Il organise l'enseignement primaire sur de nouvelles bases; il réalise complètement la promesse faite par le discours du Trône, en plaçant cet enseignement sous la direction et la surveillance exclusives de l'autorité civile. Il améliore la position des instituteurs et décrète un ensemble de mesures qui auront pour résultat de faciliter aux enfants pauvres la fréquentation des écoles. »

⁽⁹⁷⁾ *La Meuse*, 19 juin 1879, p. 1.

⁽⁹⁸⁾ *La Meuse*, 19 février 1879, p. 2.

⁽⁹⁹⁾ *La Meuse*, 23 janvier 1879, p. 1.

⁽¹⁰⁰⁾ *La Meuse*, 8 octobre 1879, p. 1.

⁽¹⁰¹⁾ *La Meuse*, 21 octobre 1879, p. 1.

⁽¹⁰²⁾ *La Meuse*, 2 octobre 1879, p. 1.

Et *La Meuse* attaquait les écoles cléricales où « les enfants vont perdre leur temps »; elle conseilla au gouvernement de chercher les moyens de s'assurer si les enfants reçoivent dans ces écoles une véritable instruction⁽¹⁰³⁾. Ce dont elle doutait.

La droite fut ramenée au pouvoir, le 10 juin 1884, et pour trente ans cette fois. *La Meuse* se trouva reléguée dans la presse d'opposition.

Déconcerté par cet échec, le journal ne cacha pas que la situation était grave. Il rechercha les causes de cette défaite. Cet effet désastreux avait été produit, conclut-il, par la guerre incessante que menaient les radicaux de Bruxelles au Cabinet. Voilà les responsables, soutint le quotidien. Il craignait que les tendances extrêmes n'éliminent le libéralisme modéré et il traita dédaigneusement les meetings et les meneurs.

Paul Janson, avocat bruxellois, chef de la gauche radicale fut malmené à longueur de colonnes. Dominée par le respect du Roi et de la Constitution, *La Meuse*, brochant son portrait sans indulgence, dénonça en Paul Janson un ennemi de l'ordre établi.

La loi scolaire fut réformée. C'était le retour à la loi de 1842⁽¹⁰⁴⁾, mais dans le cas où la commune possédait une école libre, l'école neutre serait supprimée, sauf si vingt pères de famille en sollicitaient le maintien. Après avoir passé en revue tous ses griefs, *La Meuse* se fâcha : « Ainsi les écoles que nos adversaires ont érigées pour combattre les nôtres vont se substituer à celles-ci et être alimentées par le plus clair de nos deniers... C'est la liberté pour les catholiques seulement, à titre de privilège »⁽¹⁰⁵⁾. Elle laissa son pessimisme éclater devant cette « loi-gâchis »⁽¹⁰⁶⁾ qui consacrait le « despotisme du clergé »⁽¹⁰⁷⁾ : « Notre enseignement national, dont nous étions si juste-

⁽¹⁰³⁾ *La Meuse*, 16 octobre 1879, p. 1 : « Sans doute, les instituteurs cléricaux sont libres d'enseigner ce qui leur plaît, et l'Etat n'a pas à intervenir dans les établissements libres; mais il pourrait, à l'époque de la milice, par exemple, se préoccuper de savoir si les jeunes gens de ces écoles ont les connaissances requises et les traiter en conséquence. »

⁽¹⁰⁴⁾ Cette première loi organique (J. B. Nothomb) de 1842 obligeait chaque commune d'avoir au moins une école, soit libre, soit officielle.

⁽¹⁰⁵⁾ *La Meuse*, 1^{er} août 1884, p. 1. - Cfr. *La Meuse*, 26 et 27 juillet 1884, p. 1.

⁽¹⁰⁶⁾ *La Meuse*, 29 août 1884, p. 2.

⁽¹⁰⁷⁾ *La Meuse*, 4 juillet 1884, p. 2.

ment orgueilleux, sera irrévocablement livré aux ennemis de la patrie »⁽¹⁰⁸⁾. Elle réclama de nouveau l'instruction obligatoire⁽¹⁰⁹⁾.

La question du droit de suffrage avait rebondi. A son propos la division régnait au sein du parti libéral. Les démocrates les plus avancés revendiquaient le suffrage universel intégral comme un droit de l'homme; les conservateurs exigeaient le maintien du privilège électoral comme une fonction sociale réservée aux individus les plus éclairés. Frère-Orban ne voulait pas de la révision⁽¹¹⁰⁾. Il ne s'y rallia qu'en 1889, consentant tout au plus à l'extension du droit de vote aux capacitaires.

C'était là également l'avis de *La Meuse*, s'écartant instinctivement des solutions extrêmes et défendant les intérêts des conservateurs, ses abonnés : « Il y a en Belgique 1.500.000 citoyens majeurs; plus d'un tiers sont absolument ignorants... Doit-on accorder le droit de suffrage à ces 5 ou 600.000 ignorants ? Deux partis y ont un intérêt évident : les socialistes et les cléricaux. Il faut faire disparaître l'ignorance. L'instruction obligatoire n'existe pas chez nous et Dieu sait quand elle sera décrétée !.... Le droit de suffrage accordé à la capacité n'est donc pas une barrière contre le suffrage universel; il est tout simplement une barrière contre l'ignorance »⁽¹¹¹⁾. Elle défendit avec conviction le projet de « cet homme d'une grande intelligence politique »⁽¹¹²⁾, Frère-Orban. Il n'était pas question d'accepter le suffrage universel pur et simple qui serait « une absurdité », mais elle préconisa l'adoption du suffrage universel éclairé : « Quelle solution plus pratique et plus simple que de faire reposer le droit de suffrage sur les éléments de l'instruction primaire ? »⁽¹¹³⁾. Elle approuva l'*Association libérale* « fidèle à son programme » et qui n'entendait pas « se laisser conduire par les radicaux de Bruxelles », qui ne voulait pas de « leur politique d'aventures et de casse-cou », qui

⁽¹⁰⁸⁾ *La Meuse*, 13 et 14 septembre 1884, p. 2.

⁽¹⁰⁹⁾ *La Meuse*, 2 juin 1884, p. 1.

⁽¹¹⁰⁾ Cfr. FENAU (R.), *op. cit.*, p. 35.

⁽¹¹¹⁾ *La Meuse*, 2 janvier 1893, p. 1.

⁽¹¹²⁾ *La Meuse*, 11 janvier 1893, p. 1.

⁽¹¹³⁾ *La Meuse*, 9 janvier 1893, p. 1; *La Meuse*, 7 janvier 1891, p. 2 : « Pourquoi ne se mettrait-on pas d'accord avec la droite sur le système suivant : instruction obligatoire, droit de vote accordé à tous les citoyens qui justifieraient d'un certificat complet d'études primaires ? Le parti libéral resterait ainsi dans sa voie traditionnelle et l'on réaliserait sans péril et sans secousse, deux réformes essentielles pour l'avenir du pays. »

désirait conserver ses opinions « sages et vraiment libérales en condamnant le S.U. »⁽¹¹⁴⁾.

Cependant la transaction Nyssens établit le suffrage universel tempéré par le vote plural. La Constitution remaniée fut votée le 7 septembre 1893. Ceci faisait passer la souveraineté de cent trente mille bourgeois censitaires, à un million et demi de citoyens⁽¹¹⁵⁾.

« C'est là, le vote des palinodies », déplora *La Meuse*, c'est la plus incroyable « chinoiserie qui ait jamais été inventée par des hommes politiques »⁽¹¹⁶⁾. Son inquiétude était cependant tempérée par l'espoir que cette loi arrêterait l'effervescence populaire. Sous une apparence démocratique, le résultat du pacte entre Beernaert et la gauche radicale était en fait, à son avis, l'institution d'un régime essentiellement réactionnaire et clérical⁽¹¹⁷⁾ : « Tout pour l'ignorance, tout pour le cens, tout pour la propriété, rien pour la capacité ».

A Liège, le bouc émissaire de *La Meuse* fut *l'Express*, quotidien libéral progressiste⁽¹¹⁸⁾, « organe de la scission »⁽¹¹⁹⁾ : « ils ont essayé, à la grande joie des cléricaux, de jeter la division dans nos rangs et de fonder une nouvelle Association électorale »⁽¹²⁰⁾.

Depuis 1886, *La Meuse* avait pour correspondant à Bruxelles, Paul Hymans, le futur leader du parti libéral. La pensée politique d'Hymans se reflète fidèlement dans les éditoriaux du journal.

Le parti libéral menait alors l'existence commode mais délibérante d'un parti d'opposition. Sur les débats concernant le système électoral le journal prit position. Il mit notamment en lumière les dangers de la représentation proportionnelle, mais il croyait que les avantages du système primaient ses inconvénients. En tout cas, il se déclarait absolument partisan de l'adoption de la R.P. pour les élections communales : « De toutes les objections qui ont été formulées contre la R.P. aux élections législatives, pas une qui puisse être faite pour les élections à la commune »⁽¹²¹⁾. *La Meuse* fut une adepte résolue

⁽¹¹⁴⁾ *La Meuse*, 28 février 1893, p. 1.

⁽¹¹⁵⁾ Cfr. FÉNAUX (R.), *op. cit.*, p. 36.

⁽¹¹⁶⁾ *La Meuse*, 19 avril 1893, p. 1.

⁽¹¹⁷⁾ *La Meuse*, 20 avril 1893, p. 1.

⁽¹¹⁸⁾ *L'Express* fut fondé à Liège le 4 décembre 1892 par Georges Masset. Après la guerre 1940-1944, il fut absorbé par la *Dernière Heure* : BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 29.

⁽¹¹⁹⁾ *La Meuse*, 14 mars 1893, p. 1.

⁽¹²⁰⁾ *La Meuse*, 15 mai 1893, p. 2.

⁽¹²¹⁾ *La Meuse*, 5 février 1895, p. 2.

de l'instauration de la R.P. A *L'Etoile belge* ⁽¹²²⁾ qui lui reprochait de s'y être convertie trop tard, elle répondit qu'à « chaque élection pour le renouvellement des Chambres, nous nous sommes toujours empressés de signaler les vices du système majoritaire » ⁽¹²³⁾.

Dans de nombreux articles, elle défendit les deux solutions qui se présentaient : le scrutin uni ou bi-nominal et la R.P. Partisane en principe de cette réforme, elle ne cessa de demander que l'on se mît d'accord sur un mode d'application ⁽¹²⁴⁾.

Quant à son attitude envers la question de l'enseignement qui dominait toujours le débat, elle restait ferme. Elle vit en la loi Schollaert de 1895, qui traitait de la répartition des subsides de l'Etat entre les écoles communales, les écoles libres adoptées par les communes et les écoles adoptables et qui rendait le cours de religion obligatoire, une « loi de protection des écoles congréganistes » dont le traitement des instituteurs était l'appât ⁽¹²⁵⁾, « un défi jeté à l'opinion publique » ⁽¹²⁶⁾.

De là son inquiétude. Cette loi proscrivait l'école neutre ⁽¹²⁷⁾, selon le journal qui ne voyait en Belgique « ni liberté de conscience, ni liberté d'opinion, ni égalité des cultes et croyances », mais un seul maître : « l'épiscopat qui gouverne par Woeste » ⁽¹²⁸⁾.

La Meuse, organe liégeois, voulant défendre les intérêts de la Wallonie, attaqua vigoureusement et très tôt, dès 1884, le flamingantisme ⁽¹²⁹⁾ et les flamingants coupables d'avoir « déclaré la guerre aux

⁽¹²²⁾ *L'Etoile belge*, quotidien libéral fondé en 1850 par Faure. En furent directeurs Denis Madou puis Alfred Madou. A la mort de celui-ci, elle fut reprise par Georges Maquet. A la veille de la guerre de 1940, ce journal fut repris par De Cauwer, directeur du *Matin* d'Anvers. Il ne reparut plus en 1944 : BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 22.

⁽¹²³⁾ *La Meuse*, 18 avril 1898, p. 2.

⁽¹²⁴⁾ *La Meuse*, 18 avril 1898, p. 2. - Ce projet de R.P. fut voté le 24 novembre 1899 à sa grande satisfaction.

⁽¹²⁵⁾ *La Meuse*, 13 juir. 1895, p. 1.

⁽¹²⁶⁾ *La Meuse*, 24 juin 1895, p. 1.

⁽¹²⁷⁾ *La Meuse*, 12 juillet 1895, p. 1 : « Elle ne jouira d'aucun subside. Seule l'école confessionnelle aura droit aux subsides de l'Etat, des provinces et des communes. »

⁽¹²⁸⁾ *La Meuse*, 12 juillet 1895, p. 1.

⁽¹²⁹⁾ *La Meuse*, 20 et 31 mars 1895, p. 2; *La Meuse*, 7 janvier 1891, p. 1 : « Par le temps qui court, nous aurons bientôt tout à l'universel : le suffrage universel, la misère universelle, le froid universel et ...le flamand universel. Toutes les calamités universelles à la fois ! Le flamand n'est pas le moindre. En 1830, tous les Belges, Flamands et Wallons, s'étaient levés comme un seul homme contre le roi Guillaume qui voulait imposer à notre pays une législation dix fois moins sévère que celle proposée par les flamingants d'aujourd'hui.

Wallons ». Elle s'indignait de ce que les Flamands, ne se contentant pas de vouloir écraser ces derniers, les outrageaient : « c'est le régime de la persécution des Wallons qui commence »⁽¹³⁰⁾. Elle poursuivait « l'iniquité flamingante », saisie par une certaine appréhension de l'avenir car « le flamingantisme fera sombrer notre nationalité »⁽¹³¹⁾.

Le journal ne procédait pas à une analyse du problème mais mettait les Wallons en garde contre la menace constituée par le flamingantisme. Le mouvement wallon naissait par réaction contre le mouvement flamand. Il était seulement anti-flamingant; il entreprenait la lutte contre ceux qui voulaient pour le flamand une place honorable à côté de la langue française.

La Meuse utilisa aussi cette question des relations Flamands-Wallons pour lutter contre le parti catholique, soutien du flamingantisme, et toute victoire cléricale lui apparut comme une victoire flamande⁽¹³²⁾.

La Meuse, journal doctrinaire en 1899 ? Sûrement, mais organe modéré avant tout. On pourrait attribuer à ses dirigeants les paroles de Paul Hymans : « Le but de la politique est de concilier les hommes »⁽¹³³⁾. Bien que convaincue que l'idée libérale devait imprégner la vie publique, on ne devait pas gouverner, selon elle, dans l'abstrait et contre le vœu du pays.

Elle représentait les Belges aimant la mesure et répugnant aux solutions radicales. Cet épithète de « modéré », elle l'accola toujours, et à juste titre, à son nom. L'excès lui répugnait, de quelque côté qu'il vînt.

Pour peu que cela continue, nous aurons une jolie perspective de révolutions intérieures pour le printemps prochain : les Wallons se battront avec les Flamands, les ouvriers avec les bourgeois, les socialistes, les progressistes, les libéraux, les révisionnistes et anti-révisionnistes, tous ensemble. »

⁽¹³⁰⁾ *La Meuse*, 7 juillet 1884, p. 1.

⁽¹³¹⁾ *La Meuse*, 22 mars 1898, p. 1.

⁽¹³²⁾ *La Meuse*, 19 et 20 mars 1898, p. 1.

⁽¹³³⁾ Cfr. FENAUX (R.), *op. cit.*, p. 420.

CHAPITRE III

LA MEUSE SOUS LA DIRECTION DE MAURICE DE THIER (1899-1938)

A. LE JOURNAL DE 1899 A 1918

1. La création d'une société anonyme en 1899.

A partir du 1^{er} janvier 1900, le journal *La Meuse* fut publié par la *Société anonyme de l'Imprimerie et du Journal La Meuse* constituée le 30 novembre 1899, pour une durée de vingt ans ⁽¹⁾.

C'était une entreprise familiale : les fondateurs étaient au nombre de neuf, tous membres de la famille de Thier ⁽²⁾. Il s'agissait de Léon de Thier, fondateur du journal, de ses filles Berthe et Marthe, celle-ci épouse Gernaert et de son fils Maurice. Charles de Thier, frère de Léon en faisait également partie avec ses fils Jules, Arnold et Charles. Le neuvième fondateur était Eric Gérard ⁽³⁾, époux de la fille de Charles de Thier, Marie.

Le capital de la société était important : 400.000 francs-or (article 4). Il était divisé en 800 actions de 500 francs-or chacune : somme considérable. Ces actions étaient et resteraient nominatives, comme il était prévu dans les statuts (article 5); les fondateurs désiraient conserver le caractère familial de l'entreprise pendant la durée de la société.

⁽¹⁾ *Constitution de la Société anonyme de l'Imprimerie et du Journal La Meuse*, dans le *Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 20 décembre 1899, acte n° 5296*, Bruxelles, décembre 1899, pp. 1238-1240.

⁽²⁾ Voir le tableau généalogique de la famille de Thier, publié en annexe.

⁽³⁾ Eric Gérard (1856-1916) obtint en 1878 à l'Université de Liège, le diplôme d'ingénieur des mines. En octobre 1883, en collaboration avec le sénateur Georges Montéfiore, il créa l'Institut électro-technique Montéfiore, annexé à l'Université dont il accepta la direction. Son enseignement eut vite une renommée européenne et il faisait autorité dans l'étude de l'électricité et de ses applications. En 1893, il fut nommé professeur ordinaire de la Faculté technique de l'Université de Liège. *Liber Memorialis : L'Université de Liège de 1867 à 1935*, Liège, 1936, t. II, pp. 476-478.

Cinq membres de la famille de Thier (*) faisaient apport (article 10) du journal *La Meuse* avec « son titre, sa clientèle tant d'annonces que d'abonnements, le mobilier, le matériel, les collections, les conventions de collaboration, d'annonces, de publicité, de services télégraphiques, téléphoniques et postaux » et de l'imprimerie exploitée à Liège pour leur compte commun avec « la clientèle de cette imprimerie, les marchés et commandes en cours, les marchandises en magasin, le matériel, les machines et le mobilier ».

En rémunération, il fut attribué aux apporteurs six cents actions qu'ils se répartirent suivant leurs droits respectifs (5). Les deux cents actions restantes furent souscrites par Léon de Thier : 50, Maurice : 50, Jules : 4, Arnold : 42, Charles de Thier fils : 42, Eric Gérard : 12.

Quatre administrateurs furent nommés (article 31) : Maurice, Arnold, Charles et Léon de Thier qui, à la séance du 30 novembre 1899 du conseil d'administration fut appelé aux fonctions de président (6), abandonnant ainsi la direction du journal. Gernaert et Charles de Thier père furent nommés commissaires.

La gestion journalière des affaires de la société était confiée à un directeur-gérant, nommé et révocable par l'assemblée générale des actionnaires. Celui-ci pouvait être choisi parmi les membres du conseil d'administration. Il prenait alors le titre d'administrateur-directeur (article 17). Ce fut Maurice de Thier qui fut appelé à assumer cette charge, le 30 novembre 1899 (7).

L'administrateur-directeur était chargé de la rédaction du journal, de la conclusion de tous marchés et conventions intéressant la gestion journalière de la société qu'il représentait à cet effet, de la nomination et de la révocation des employés, agents, auxiliaires et ouvriers de la société, de la fixation de leurs traitements. Il pouvait, sans autorisation spéciale, acheter du matériel nouveau jusqu'à concurrence de

(*) Il s'agissait de Léon de Thier, Charles de Thier père, Maurice de Thier, Berthe de Thier et les Gernaert-de Thier. Rappelons que depuis le 15 février 1883, le journal était aux mains de la famille de Thier puisque Léon et Charles avaient racheté les parts de la société en commandite en possession d'actionnaires divers : Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

(5) Ces droits n'étaient pas stipulés.

(6) *Recueil des actes et documents relatifs aux Sociétés Commerciales. Annexe au Moniteur belge du 20 décembre 1899*, acte 5.298, Bruxelles, décembre 1899, p. 1241.

(7) *Recueil des actes et documents relatifs aux Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 20 décembre 1899*, acte n° 5.297, Bruxelles, décembre 1899, p. 1241.

3.000 francs l'an. Mais il devait être autorisé par le conseil d'administration pour les marchés et contrats à conclure pour plus de deux années, l'établissement des tarifs de vente au numéro, d'abonnements et d'annonces. Les modifications à y apporter, l'établissement et la suppression des succursales, les augmentations de traitements de plus de 300 francs l'an, l'acquisition du matériel nouveau pour plus de 3.000 francs l'an (article 17) étaient également soumis à l'approbation du conseil.

Quand à la direction politique du journal, elle était de la compétence du conseil d'administration qui nommait et révoquait le rédacteur politique en chef, le secrétaire de rédaction⁽⁸⁾. Les actions judiciaires étaient aussi de son ressort comme toutes les transactions financières.

2. La Meuse prend son essor.

En 1899, le chevalier Maurice de Thier⁽⁹⁾ docteur en droit, homme studieux, appliqué, un peu grave, succéda à son père dans la direction du quotidien dont il avait étudié le fonctionnement⁽¹⁰⁾.

Un journal, à la longue, devient une œuvre anonyme, à l'esprit, à l'allure de laquelle son public a autant de part que ses rédacteurs et que ses directeurs, mais à l'origine c'est toujours un homme. Certes *La Meuse* était déjà un très vénérable journal liégeois, sans pouvoir prétendre cependant à l'ancienneté du *Journal de Liège*, lorsque Maurice de Thier le reçut des mains de son père, mais c'est lui qui a dirigé le quotidien dans une voie nouvelle, pour en faire une puissante entreprise de presse.

La Meuse, en 1899, était un honnête journal local comme beaucoup d'autres, une bonne « affaire » de famille très provinciale. Elle donnait une grande importance à la politique locale et aux « petites histoires liégeoises ». Maurice de Thier avec une sorte de prescience des temps qui allaient venir, décida d'en faire le grand journal de Wallonie⁽¹¹⁾.

(8) Le conseil nommait aussi l'administrateur du journal et celui de l'imprimerie, le comptable principal.

(9) Maurice de Thier né le 23 novembre 1867, docteur en droit de l'Université de Liège, avait été adopté par sa belle-mère et portait le nom de de Thier-Nagelmackers. Il mourut à Spa le 1^{er} août 1938. Cfr. *Annuaire de la Noblesse belge*, Bruxelles, 1913, t. II, p. 211; *La Meuse*, 2 août 1938, p. 1.

(10) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

(11) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

Plus industriel qu'homme de lettres, il commença par s'intéresser à l'imprimerie et à l'administration du journal, se confiant pour la rédaction à quelques collaborateurs sûrs et peu nombreux. Très au courant de tous les perfectionnements mécaniques et constamment à l'affût du dernier progrès technique, ce docteur en droit — « la mécanique faite homme »⁽¹²⁾ — avait plutôt la tournure d'esprit d'un ingénieur. Il meubla l'atelier de composition de linotypes supplémentaires⁽¹³⁾ et ne cessa de perfectionner l'outillage. Ce qui permit de baisser de 50 % le prix du journal : un sou le numéro, dix-huit francs l'an⁽¹⁴⁾. Ces prix resteront stables jusqu'au 5 août 1914, avant-veille de l'occupation de la ville par les troupes du Kaiser.

Maurice de Thier avait commencé par faire de son imprimerie, une entreprise modèle. Disposant des machines nécessaires à imprimer très vite une grande quantité de papier, il se mit en devoir de le vendre et fit de *La Meuse*, à partir du 1^{er} janvier 1900, une feuille « bi-quotidienne »⁽¹⁵⁾, servie matin et soir aux abonnés, édition blanche le matin, édition rose⁽¹⁶⁾ le soir avec les cours de la Bourse de Bruxelles⁽¹⁷⁾.

Le sous-titre du journal⁽¹⁸⁾ n'était plus valable, les hommes de 1855 n'ayant pas prévu la diffusion future de leur quotidien. *La Meuse* devient *Journal bi-quotidien paraissant matin et soir*. A ce moment, par suite de l'amplification des services télégraphiques et téléphoniques, les informations parvenaient plus rapidement aux bureaux du journal. Rien n'était négligé pour attirer le lecteur : la

⁽¹²⁾ GILBART (O.), *op. cit.*, p. 18.

⁽¹³⁾ En 1914, neuf linotypes étaient installées dans les ateliers : *Rapport de la commission des anciens de la Meuse*, p. 3.

⁽¹⁴⁾ Cfr. FERON (F.), *op. cit.*, p. 4.

⁽¹⁵⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1899, p. 1. Des numéros spécimen parurent à partir du 27 décembre 1899.

⁽¹⁶⁾ C'est en avril 1900 que l'édition du soir commence à être imprimée sur papier rose : cfr. *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

⁽¹⁷⁾ *La Meuse*, 28 décembre 1899, p. 1 : « Le journal de six heures du soir, apportant tous les cours de la Bourse absolument complets, comme les donnent les journaux spéciaux de Bruxelles qui ne peuvent arriver à Liège que vers neuf heures. Naturellement des informations financières seront jointes à ces cours, et, de la sorte, l'industriel, le banquier, le commerçant quittant leurs bureaux et à peine rentrés chez eux, trouveront tout ce qui les intéresse et les concerne. »

⁽¹⁸⁾ Depuis 1856, son sous-titre était *Journal de Liège et de la province*.

publication régulière de trois feuillets par jour fut notamment promise⁽¹⁹⁾.

En 1901, nouveau changement de sous-titre : *La Meuse* devint *Journal bi-quotidien. Seul journal belge paraissant matin et soir en deux numéros complément différents* ⁽²⁰⁾. Six cents journaux par an étaient distribués à chaque abonné. Cela paraissait singulièrement hardi dans une ville de province et où les journaux concurrents étaient assez nombreux. Mais Maurice de Thier ne considérait pas Liège comme une ville de province, mais comme une capitale, la capitale de la Wallonie. Par conséquent, elle « avalerait » très bien un journal bi-quotidien. L'évènement lui a donné raison. La formule plut aux Liégeois et leur devint vite familière.

C'était là l'amorce de la publication de *La Meuse* en trois éditions journalières ⁽²¹⁾. Elle parut, blanche, le matin à six heures, rose le soir à cinq heures. Ces deux éditions étaient remises au domicile des abonnés. Une édition verte, destinée à la vente au numéro, sortait de presse à onze heures, donnant toutes les nouvelles reçues entre six et dix heures ⁽²²⁾. L'édition « Bourse » devint l'édition de base.

La Meuse grandit. En 1910, elle publia jusqu'à seize pages par jour. Elle annonça l'incendie de l'exposition de Bruxelles en « gros » caractères — une innovation — sur toute la largeur de la page, mais il faudra la guerre pour retrouver un titre presque aussi important. En 1913, une rotative « Augsburg » fut mise en service. Une plieuse y était adjointe. Elle tirait huit pages. En 1914, une seconde rotative de la même origine fut installée ⁽²³⁾ et les clicheries modifiées ⁽²⁴⁾.

Cette même année, le tirage journalier s'éleva à 14.000 exemplaires ⁽²⁵⁾ tandis que la *Gazette de Liège*, ténor incontesté de la place déclarait un tirage de 20.000 numéros et *L'Express* de 18.000 ⁽²⁶⁾.

La clientèle du journal s'était étendue. De nombreux lecteurs faisant partie de la classe moyenne étaient venus grossir les rangs des anciens abonnés d'un milieu social plus élevé. *La Meuse* n'attei-

⁽¹⁹⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1899, p. 1.

⁽²⁰⁾ Cfr. *Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, 1908, p. 121.

⁽²¹⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽²²⁾ *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 5; - *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

⁽²³⁾ *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 6.

⁽²⁴⁾ Renseignement fourni au journal *La Meuse*.

⁽²⁵⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier; FERON (F.), *op. cit.*, p. 5.

⁽²⁶⁾ *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 6; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

gnit cependant pas la masse ouvrière à laquelle fut destiné *Le Petit populaire* ⁽²⁷⁾.

Elle était distribuée principalement dans toute la province de Liège et à Bruxelles. Les points de vente les plus importants se situaient à Liège et dans l'agglomération, à Herve, Spa, Waremme et dans les villes de la vallée de la Meuse.

L'expédition du journal était toujours assurée par Oger Renkin, assisté alors de Wathelet, Charlier et Montulet ⁽²⁸⁾. *La Meuse* était portée deux fois par jour au domicile des abonnés ⁽²⁹⁾. En ville, la librairie Bellens se chargeait également de la vente et de la distribution des journaux, desservait les « aubettes » et, à Bruxelles, le libraire Dechenne agissait de même.

La vente par abonnement était encore prédominante, mais à partir de 1900, la vente du journal en rue ou « cri public » devint de plus en plus courante ⁽³⁰⁾. A partir du 1^{er} janvier 1900, le service aux abonnés habitant hors de Liège fut remis à l'administration des postes ⁽³¹⁾. La distribution du journal était répartie comme suit : par les porteuses pour les abonnements du journal : 5.000 numéros, pour leurs abonnements personnels : 2.000, par la poste : 4.000, par les marchands de la ville : 2.000 et par les dépositaires ⁽³²⁾ : 1.000 ⁽³³⁾.

Il n'y eut de service gratuit qu'aux personnes qui avaient un contrat de publicité, aux administrations publiques, communales et provinciales ⁽³⁴⁾.

Le pourcentage des invendus était peu élevé, pas plus de 2 à 3 % puisque le placement du tirage était presque certain. La vente à l'abonnement et au numéro représentait les deux tiers de la recette du journal, la publicité le tiers restant ⁽³⁵⁾. Pour cette publicité ⁽³⁶⁾, *La Meuse* signait chaque année ses contrats avec l'*Office de Publicité*

⁽²⁷⁾ Voir p. 53-54.

⁽²⁸⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽²⁹⁾ Les porteuses touchaient un pourcentage lorsqu'elles avaient de nouveaux abonnés; par contre, pour les journaux livrés à des personnes directement abonnées au journal, elles n'en recevaient pas.

⁽³⁰⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽³¹⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1899, p. 1.

⁽³²⁾ Dépositaires cités en 1914 : Liège : Goosens, Vivario, Grégoire; Spa : Leboute; Verviers : Philippart.

⁽³³⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽³⁴⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽³⁵⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽³⁶⁾ Pour la semaine du 31 juillet 1914 au 6 août 1914, par exemple, 28 % de la surface moyenne sont consacrés à la publicité.

de Bruxelles et avec l'Agence Havas⁽³⁷⁾. Des bénéfiques appréciables étaient aussi réalisés grâce aux travaux d'imprimerie⁽³⁸⁾.

Dès avant 1914, Maurice de Thier en ceci encore un précurseur avait introduit dans ses ateliers la journée de huit heures et avait fondé une caisse mutuelle⁽³⁹⁾.

3. Le Petit populaire.

Le Petit populaire, créé en 1893 par l'Association libérale⁽⁴⁰⁾, édité par *La Meuse*, était rédigé au moyen d'extraits de ce journal. Par suite de difficultés financières, la publication de cette feuille fut cédée par l'Association à son créancier *La Meuse*⁽⁴¹⁾ qui, dès lors, abrita sous son aile cette sœur cadette de format réduit.

Le Petit populaire, fait par bâtonnage, au prix de deux centimes le numéro — abonnement de dix centimes par semaine — partit le 16 février 1904 à la conquête de la classe laborieuse pour concurrencer les *Nouvelles du jour*⁽⁴²⁾, succédané de la *Gazette de Liège*. Le quotidien était ainsi placé à la portée de tout un chacun⁽⁴³⁾.

Ce *Journal libéral quotidien*⁽⁴⁴⁾ était destiné à informer la masse des événements de l'actualité qui pouvaient éveiller sa curiosité tout en la maintenant à l'écart des idées avancées. Il répondait à trois buts : instruire, distraire, amuser.

Maurice de Thier promettait à ses lecteurs, dans l'éditorial du premier numéro, de défendre leurs intérêts et leurs idées, de s'occuper d'eux, de donner « de bons conseils à vous, à vos femmes et à

(37) Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

(38) Une annonce parue dans *La Meuse*, 4 août 1914, p. 4 nous renseigne sur ces travaux : Imprimés : commerciaux, administratifs, scientifiques : livres, brochures ... Lithographie artistique : impressions en couleur, catalogues, actions, factures, chèques, programmes etc...

(39) Renseignement fourni par la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

(40) BERTELSON (L.), *Tableau chronologique des journaux belges*, Bruxelles, 1956, p. 39.

(41) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

(42) *Les Nouvelles du jour*, feuille lancée le 21 septembre 1848 par la *Gazette de Liège* au prix imbattable à ce moment de 3 fr. par trimestre. Une édition parut ensuite sous le titre de *Journal de Seraing* puis aussi de *Courrier du Limbourg* et de *l'Echo de Herstal* : BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 22; CAPITAINE (Ü.), *op. cit.*, pp. 230-231.

Cette publication de journaux populaires fut reprise en 1858 par le *Journal de Liège* qui donna à ses petites feuilles un aspect politique que Demarteau évitait de présenter aux ouvriers.

(43) *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 5.

(44) Le sous-titre du *Petit populaire* était : *Journal libéral quotidien*.

vos enfants, d'en donner également à ceux qui vous employent, de chercher tous les moyens pratiques d'améliorer votre position » (45).

Pourquoi ce journal destiné à la classe populaire était-il qualifié de libéral ? Parce que « nous voulons que vous soyez libres avant tout. Pour cela, il faut compter un peu sur les pouvoirs publics, mais beaucoup sur vous-mêmes » (46). Les ouvriers, soutint le journal, doivent se fier aux idées libérales et de progrès qui sont « de bons microbes » afin de se débarrasser du « microbe collectiviste et du microbe clérical », car le parti libéral avait toujours défendu ces principes : « liberté - égalité - fraternité » (47).

Instruire en amusant, telle fut la devise de cette petite feuille populaire dans laquelle étaient reproduits les articles du jour de *La Meuse* sélectionnés en fonction de la condition sociale de ses lecteurs. Cet organe devait être à la portée de tous, devenir un « ami du foyer », réaliser la « mission civilisatrice » de la presse (48).

Le Petit populaire présentait des articles faciles à comprendre « à l'ouvrier fatigué, rentrant chez lui après son travail » ; il prétendait intéresser également la femme et les enfants car « il n'y a qu'un seul journal à la maison ».

Il fut très répandu à Liège et dans les cantons ruraux de la province. Il semble que la classe ouvrière ne fut que très peu atteinte par cette feuille — Maurice de Thier avait espéré le contraire en décidant sa publication — car sa publicité était recommandée pour tout ce qui intéressait la petite bourgeoisie, les cultivateurs, les artisans et les domestiques, ses principaux lecteurs (49). Il fut publié jusqu'en août 1914. Au lendemain de la guerre, il ne reparut point.

4. La rédaction du journal.

Si Maurice de Thier considéra d'abord son journal comme une « affaire » industrielle, il comprit que c'était une entreprise d'un genre particulier. Nullement homme de lettres comme son père et son oncle, il se révéla journaliste. Il avait commencé par laisser à ses collaborateurs de la rédaction la bride sur le cou mais il ne les en surveillait pas moins de très près (50).

(45) *Le Petit populaire*, 16 février 1904, p. 1.

(46) *Le Petit populaire*, 16 février 1904, p. 1.

(47) *Le Petit populaire*, 16 février 1904, p. 1.

(48) *Le Petit populaire*, 16 février 1904, p. 1.

(49) *La Meuse*, 4 décembre 1912, p. 7.

(50) Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier

Le jeune directeur de *La Meuse* eut, du reste, pour ses débuts la chance de quelques affaires importantes qui passionnèrent l'opinion : la fin de l'affaire Dreyfus⁽⁵¹⁾, l'affaire de la bande Bonnot. Mais il sut saisir l'occasion en organisant son information avec abondance et rapidité. Pour assurer les deux, puis trois éditions quotidiennes, il se révéla nécessaire d'amplifier le département rédactionnel. Il était loin, le temps de « parloter » éclectiques.

Maurice de Thier en même temps que les fonctions de directeur, assumait celles de rédacteur en chef⁽⁵²⁾. Il supervisait très vraisemblablement la rédaction dans laquelle Olympe Gilbert⁽⁵³⁾ entra à *La Meuse* en 1899, joua vite un grand rôle. Celui-ci créa notamment les « Mardis littéraires » où il consacrait, toutes les semaines, à la littérature en général et plus spécialement aux lettres belges — il suivait de très près le mouvement de la *Jeune Belgique* — un feuilleton important⁽⁵⁴⁾. Cette innovation remporta un réel succès. C'est lui qui mobilisa également les meilleurs écrivains belges; les deux journaux publièrent régulièrement des chroniques signées Louis Dumont-Wilden, Gustave Van Zype, Maurice des Ombiaux, Georges Rency, Hubert Krains, Georges Garnir, Auguste Vierset et Alfred Duchesne. Gilbert publiait en outre chaque jour les « Mestré » — son pseudonyme — dans *La Meuse*.

(51) *La Meuse* publia tous les jours, au commencement de l'après-midi une petite *Meuse* rapportant toute l'audience du jour du Conseil de guerre de Rennes.

(52) *Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, 1908, p. 231.

(53) Olympe Gilbert (1874-1958), docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, fut sénateur libéral, conseiller communal depuis 1921, puis échevin de la Ville de Liège. Il fut secrétaire général du premier congrès wallon, président honoraire de la *Section Liège-Luxembourg de l'A.G.P.B.* et président d'honneur de l'*Association des journalistes libéraux*. En 1928, il fut chargé de donner de cours d'histoire de l'art wallon à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie. Haut dignitaire de la Franc-maçonnerie, il fut président ou membre de nombreux groupements liégeois et collabora à diverses publications belges et étrangères. Cfr. BERTELSON (L.), *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960; *Liber Memorialis, L'Université de Liège*, Liège, 1936, t. I, pp. 587-588; DE SEYN (E.), *Dictionnaire des écrivains belges*, Bruxelles, 1930, t. I, p. 850; *Art et critique dans Bulletin du Cercle royal des Beaux-Arts de Liège*, n° 28, Liège, octobre-novembre 1958; *La Meuse*, 27 août 1958, p. 2.

(54) GILBERT (O.), *op. cit.*, p. 1, 3.

Paul Lohest, jusqu'en 1910⁽⁵⁵⁾, puis Luca Rizzardi⁽⁵⁶⁾ qui lui succéda⁽⁵⁷⁾ assurèrent le secrétariat de la rédaction qui se composait de Joseph Louette⁽⁵⁸⁾ pour les reportages et la chronique agricole, Ignace de Jaegher sous le pseudonyme de Nello Breteuil — syndic de la presse liégeoise⁽⁵⁹⁾ — pour les faits divers et reportages, Hector Mossay pour les faits divers⁽⁶⁰⁾, Georges Spineux pour la chronique judiciaire, Carette pour la chronique des théâtres. Maxime Kirsch rendait compte des séances du Conseil communal de Liège tandis que Arsène Heuze s'occupait de la vie artistique, Charles de Thier fils de la chronique boursière, Emile Gérard de la chronique wallonne. René Louette était chargé de la correspondance, le docteur Pierre Schuind d'une chronique médicale publiée les samedis⁽⁶¹⁾.

Les manifestations sportives jouissaient déjà d'une vogue appréciable. *La Meuse* s'y associa de plus en plus⁽⁶²⁾. Le développement du département sportif fut décidé⁽⁶³⁾. Jules de Thier (créateur et animateur du circuit de Francorchamps) assisté de Léon Renson fut l'âme de la rubrique sportive qui rencontra le succès⁽⁶⁴⁾.

Jusqu'en 1900, Paul Hymans fut le correspondant de *La Meuse* à Bruxelles. Après cette date, Camille Quenne⁽⁶⁵⁾ le remplaça pour rendre compte de la vie parlementaire, sous les pseudonymes de

⁽⁵⁵⁾ *Annuaire illustré de la presse belge*, Bruxelles, 1908, p. 231.

⁽⁵⁶⁾ Luca Rizzardi (1884-1959) devint directeur de *La Nation* de Liège, et secrétaire de rédaction du *Soir*. Ancien président de l'*Union de la presse étrangère en Belgique*, il fut romancier et essayiste : cfr. BERTELSON (L.), *Dictionnaire ...*, p. 99.

⁽⁵⁷⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽⁵⁸⁾ Joseph Louette, né le 9 décembre 1862, devint en 1908 secrétaire de la Section Liège - Luxembourg de l'*Association de la presse belge*; *Annuaire illustré ...*, Bruxelles, 1908, p. 55.

⁽⁵⁹⁾ *Annuaire illustré ...*, p. 231.

⁽⁶⁰⁾ *La Meuse*, 9 et 10 mai 1914, p. 1.

⁽⁶¹⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier; *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 6. A partir de 1900, les articles sont fréquemment signés.

⁽⁶²⁾ *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 6.

⁽⁶³⁾ Par exemple, la surface moyenne occupée par les sports pendant la semaine du 31 juillet au 6 août 1914, est de 5 %, alors que pendant tout le 19^e siècle, la chronique sportive était absente du journal.

⁽⁶⁴⁾ Cfr. GILBART (O.), *op. cit.*, p. 1.

⁽⁶⁵⁾ Camille Quenne (1861-1926) fut rédacteur à l'*Express* de Liège, à la *Chronique*, au *Soir* puis à la *Dernière Heure* : BERTELSON (L.), *Dictionnaire ...*, p. 96; *Annuaire illustré ...*, pp. 55 et 212.

Jean Bar ou Valentin de Marcy, tandis que Joseph De Geynst⁽⁶⁶⁾ assurait la correspondance traitant de la vie théâtrale et musicale de la capitale⁽⁶⁷⁾. Achille Chainaye de Bruxelles devint également chroniqueur-informateur à *La Meuse*⁽⁶⁸⁾. Detry sous le pseudonyme de Budja Messambili se consacrait à la rubrique congolaise⁽⁶⁹⁾.

La Meuse n'avait pas de correspondant à l'étranger⁽⁷⁰⁾. En 1909, l'engagement d'un correspondant berlinois fut envisagé, mais l'accord ne se fit pas⁽⁷¹⁾.

Des informations — souvent les faits divers — étaient transmises de certaines villes⁽⁷²⁾ soit par la police, soit par le secrétaire communal, ou encore par le dépositaire local. Ceux-ci étaient payés à la ligne ou recevaient un abonnement au journal.

A partir de 1900, une chronique inédite d'un auteur belge fut publiée chaque jour dans le journal. Outre les écrivains déjà cités, recrutés par Gilbert, collaboraient aussi à *La Meuse*, Maurice Wilmotte, ami de Maurice de Thier, Franz Hellens, Maurice Kunel, etc...⁽⁷³⁾. Demarteau⁽⁷⁴⁾ cite comme ministres ayant collaboré à *La Meuse*, Xavier Neujean et Ernest Mahaim, mais cette collaboration n'a été, semble-t-il, que très éphémère.

Outre le traité télégraphique spécial conclu avec Havas et Reuter, le directeur de *La Meuse* avait aussi signé un contrat avec les agences Vaz Diaz en Hollande et Quiquet à Bruxelles⁽⁷⁵⁾.

⁽⁶⁶⁾ Joseph De Geynst (1871-1945) fut rédacteur au *Journal de Gand*, à l'*Express*, à l'*Etoile belge*, correspondant du *Times*. Il fut président de l'A.G.P.B. (1927-1929), de l'*Association des Journalistes libéraux* : BERTELSON (L.), *Dictionnaire ...*, p. 33; *Annuaire illustré ...*, p. 202.

⁽⁶⁷⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽⁶⁸⁾ *Annuaire illustré ...*, p. 202.

⁽⁶⁹⁾ *Rapport de la commission des anciens de La Meuse*, p. 1.

⁽⁷⁰⁾ WILLEQUET (J.), *op. cit.*, p. 30.

⁽⁷¹⁾ WILLEQUET (J.), *op. cit.*, p. 56 : *Lettre de Wallwitz, ministre d'Allemagne à Bülow*, 21 janvier 1909 : « Au début de l'année, une lueur d'espoir sembla poindre, lorsque le propriétaire de *La Meuse* nous fit spontanément savoir qu'il était prêt à montrer plus de prévenance à ses lecteurs allemands; *La Meuse* est un journal considéré et fort répandu à Liège, centre principal du domaine linguistique wallon (donc en français). L'engagement d'un correspondant berlinois fut envisagé. Je n'ai pas manqué de faire des rapports spéciaux sur le développement et l'issue, désagréable pour nous de cette affaire. »

⁽⁷²⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier. Il s'agissait de Landoy (Anvers), Motte (Namur), Denis (Aywaille), Frans (Hasselt), Maquet (Spa), Braka (Ostende) et Gyndt (Arlon).

⁽⁷³⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽⁷⁴⁾ DEMARTEAU (J.), *op. cit.*, p. 42.

⁽⁷⁵⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

En ce qui concerne les feuillets — *La Meuse*, en 1914, en publiait cinq par jour, deux le matin et trois le soir — outre les arrangements avec la *Société des Gens de lettres* de Paris, un contrat avait été établi avec Calmann-Lévy ⁽⁷⁶⁾.

5. La ligne politique de 1899 à 1914.

Vers le redressement libéral

C'est au cours de la première année de la prise en charge de *La Meuse* par Maurice de Thier que l'union des gauches libérales fut scellée (21 décembre 1900). L'unité libérale se constitua lentement. Le rapprochement de deux hommes éminents et populaires — Paul Janson et Xavier Neujean — la facilita. Mais l'animateur de ce mouvement fut, en réalité, Paul Hymans, qui venait d'abandonner la correspondance de *La Meuse* pour se consacrer entièrement à la carrière politique ⁽⁷⁷⁾. L'ascendant de celui-ci sur ses amis modérés les engagea dans les voies de la conciliation ⁽⁷⁸⁾.

La Meuse se rallia à cette conception de l'union de tous les libéraux et engagea les uns et les autres à se faire des concessions mutuelles ⁽⁷⁹⁾ : l'entente des libéraux doctrinaires et des progressistes devait se réaliser; de son maintien, puis de l'unité d'action dépendraient d'autres succès et la conquête du pouvoir. *La Meuse*, de plus, préconisa la soudure du bloc de toutes les forces d'opposition ⁽⁸⁰⁾ mais elle s'effraya des excès auxquels se livrèrent les propagandistes socialistes pendant la grève de 1902 ⁽⁸¹⁾. La conception opposée des socialistes et des libéraux en matière sociale rendit tout compromis impossible, les uns cherchant à arracher par la méthode violente ce que les autres entendaient « récolter de la collaboration des classes dans l'ordre et la légalité » ⁽⁸²⁾.

Le « cartel » apparut comme irréalisable à *La Meuse* : les deux partis de gauche devaient combattre séparément. Cependant la conquête du pouvoir ne lui parut un objectif immédiat possible pour l'opposition qu'en 1905. A cette date, la « faveur au parti de l'ordre

⁽⁷⁶⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽⁷⁷⁾ P. Hymans fut correspondant jusqu'au début de 1900.

⁽⁷⁸⁾ Cfr. FÉNAUX (R.), *op. cit.*, p. 57.

⁽⁷⁹⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1900, p. 1.

⁽⁸⁰⁾ *La Meuse*, 16 avril 1901, p. 1.

⁽⁸¹⁾ *La Meuse*, 27 novembre 1902, p. 2.

⁽⁸²⁾ Cfr. FÉNAUX (R.), *op. cit.*, p. 57.

(clérical) a vécu » proclama *La Meuse* qui souhaitait l'avènement au pouvoir « d'un parti vraiment patriotique et démocratique » : le parti libéral. Et elle manifesta son contentement devant l'attitude des socialistes qui à ce moment, « se sont déclarés prêts à l'aider dans sa tâche » (83).

La Meuse opta peu à peu pour la révision du droit électoral et se rallia au suffrage universel pur et simple en 1906 (84). Mais la réforme électorale ne lui semblait concevable que dans l'ordre et la légalité, selon la règle constitutionnelle et elle s'écarta résolument des éléments d'opposition qui voulaient recourir à des moyens de force (85).

En présence des résultats des élections de 1906 qui donnèrent quarante-six sièges aux libéraux et firent tomber la majorité catholique à douze voix, *La Meuse* ne cacha pas sa joie devant ce succès dû à « la sagesse dans la tactique, à l'énergie dans l'action et à l'union » (86).

La question scolaire

La majorité catholique au pouvoir depuis 1884 faiblissait. Le cabinet Schollaert (auteur de la loi scolaire de 1895) voulut prévenir sa chute en prenant une initiative audacieuse dans la question scolaire. Il prétendit obliger les communes et les provinces à donner aux écoles congréganistes des subventions égales à celles des écoles publiques, les besoins de chacune d'elle étant déterminés par le nombre de « bons scolaires » que les pères de famille remettraient aux chefs d'établissement.

Cette décision enflamma l'opinion; le sort de l'enseignement public était en jeu (87). Les partis de gauche s'allièrent sur le terrain de la défense de l'enseignement laïque et neutre contre lequel une violente campagne était menée par le parti et la presse catholiques (88).

(83) *La Meuse*, 9 janvier 1905, p. 1.

(84) *La Meuse*, 28 octobre 1906, p. 2.

(85) *La Meuse*, 7 décembre 1905, p. 1.

(86) *La Meuse*, 15 décembre 1906, p. 1.

(87) Cfr. HYMANS (P.), *Pages libérales*, Bruxelles, 1936, p. 86.

(88) *La Meuse*, 31 janvier 1911, p. 1 : « ... attaques de tous genres que les cléricaux ne cessent de diriger contre nos écoles communales ... car les cléricaux ne désarment pas et l'on peut dire que leurs attaques les plus systématiques, les plus constantes, les plus vigoureuses sont dirigées contre l'enseignement officiel, qu'il considèrent comme leur ennemi le plus redoutable ».

La Meuse protestant avec la même véhémence qu'elle avait manifestée à l'égard des précédentes lois scolaires, condamna ce projet qu'elle qualifia de « véritable provocation » destinée à combattre l'enseignement de l'Etat⁽⁸⁹⁾ et se réjouit de l'union des libéraux et des socialistes dans le but d'organiser la résistance⁽⁹⁰⁾. Quant à elle, elle publia une chronique journalière intitulée : *Contre le projet de loi scolaire* où elle rendait compte des décisions et manifestations des différents cercles et comités, dans laquelle elle s'élevait contre le « truc du bon scolaire »⁽⁹¹⁾, contre cette « œuvre ourdie avec la plus jésuitique adresse ». Elle engagea le pays à s'opposer énergiquement à l'adoption d'un projet « aussi inconstitutionnel que sectaire » à se souvenir de la « loi des couvents » de 1857 et de l'agitation qui s'empara alors de la population de tous les grands centres, à balayer « le fanatique gouvernement qui ne se maintient au pouvoir que par la fraude et la corruption » voulant à tout jamais « asservir le pays sous le joug clérical » et déchaînant une nouvelle guerre scolaire afin de « procurer aux couvents et aux congrégations seize à dix-huit millions de subsides »⁽⁹²⁾.

La Meuse conseilla de donner au mouvement d'agitation contre la loi, « cet extraordinaire charabia »⁽⁹³⁾, de l'unité et de la méthode : « Peut-être n'empêcherons-nous pas le projet Schollaert de devenir loi de l'Etat. Si nous le voulons, ce sera, du moins, une des dernières lois importantes que le gouvernement catholique fera voter »⁽⁹⁴⁾.

Et de manifester sa satisfaction devant le désarroi des cléricaux en butte aux mouvements de protestation se manifestant partout⁽⁹⁵⁾.

Lorsque le ministère Schollaert démissionna, emportant l'impopularité du « bon scolaire », le journal exprima son soulagement et triompha : « Ce ministère tombe sous la réprobation unanime de

(89) *La Meuse*, 18 mars 1911, p. 2.

(90) *La Meuse*, 23 mars 1911, p. 1.

(91) *La Meuse*, 18 et 19 mars 1911, p. 1 : « Les subsides iraient donc à toutes les écoles, dans la proportion du nombre de leurs élèves et les grandes villes libérales seraient obligées ainsi d'entretenir des écoles congréganistes. On suppose sans peine tous les moyens de pression qu'exerceraient les cléricaux pour vider les écoles officielles au profit des écoles congréganistes. »

(92) *La Meuse*, 23 mars 1911, p. 2 : « La mort de l'école officielle ! Voilà l'aveu ... Le gouvernement veut nous faire remonter aux plus mauvais jours de la réaction »; *La Meuse*, 1^{er} avril 1911, p. 1.

(93) *La Meuse*, 28 mars 1911, p. 1 : « Présenter de pareilles abominations à l'approbation parlementaire, c'est faire injure à la dignité du Parlement ».

(94) *La Meuse*, 30 mars 1911, p. 1.

(95) *La Meuse*, 4 avril 1911, p. 1.

la nation. Le parti clérical est en proie à la confusion la plus complète; c'est la débandade générale »⁽⁹⁶⁾.

Ce triomphe de l'opposition le stimula et le poussa à prédire, dans le feu de l'enthousiasme, « la grande victoire prochaine et la prochaine délivrance »; pour cela, les libéraux devraient faire preuve d'une vigilance constante afin d'être à l'abri de toute surprise : « D'ici 1912, ni repos ni trêve ! Si l'on veut remporter la victoire, il faut savoir la préparer... »⁽⁹⁷⁾.

Mais le résultat des élections du 2 juin 1912 fut une surprise et une déception. La défaite était d'autant plus cruelle qu'elle était imprévue. La politique d'union des deux fractions de l'opposition avait avorté. Aux élections de 1914, les libéraux luttèrent seuls et regagnèrent une partie du terrain perdu⁽⁹⁸⁾.

Ch. de Broqueville, à la tête du cabinet de tendance « jeune droite », profita de l'accroissement de la majorité que lui avait donné le scrutin de 1912 pour introduire une loi scolaire qui différerait, par les procédés, de la réforme qu'avait proposée avant lui Schollaert, mais qui tendait aux mêmes fins⁽⁹⁹⁾.

La Meuse déplora une fois de plus, que les catholiques eussent remis en question l'indépendance du pouvoir civil vis-à-vis du pouvoir religieux : c'était à la « domination complète de l'Eglise qu'ils voulaient arriver ». Et elle menaça : « qu'ils prennent garde; car les Belges sont des gens de bon sens et les excès en toutes choses leur ont toujours répugné. Encore une goutte, et le vase débordera »⁽¹⁰⁰⁾.

Par l'intervention directe de l'Etat, des communes et des provinces, « cette loi fanatique, sectaire, inconstitutionnelle »⁽¹⁰¹⁾, assurait de larges subsides aux écoles libres et favorisait puissamment la concurrence que l'enseignement libre faisait à l'enseignement public. Elle réalisait un progrès en proclamant l'instruction obligatoire, ré-

⁽⁹⁶⁾ *La Meuse*, 8 juin 1911, p. 1.

⁽⁹⁷⁾ *La Meuse*, 9 juin 1911, p. 1.

⁽⁹⁸⁾ *La Meuse*, 25 mai 1914, p. 1 : « La victoire éclatante remportée dans tout le pays et à Liège principalement par le parti libéral affirme hautement que les idées libérales, entre le dogme clérical et le dogme collectiviste, répondent à l'esprit même de notre nation avide de progrès, d'ordre et de paix. »

⁽⁹⁹⁾ *La Meuse*, 9 février 1914, p. 1 : « le débat sur la loi scolaire à la Chambre a, une fois de plus, mis en lumière le sectarisme du gouvernement clérical. Les orateurs de la gauche ont fait appel à l'impartialité de la droite; ils ont déposé les amendements les plus modérés. Rien n'y a fait ... Dans le débat sur la loi scolaire les cléricaux ont montré le fond de leur âme. »

⁽¹⁰⁰⁾ *La Meuse*, 9 février 1914, p. 1. Cet article est écrit par O. Gilbert.

⁽¹⁰¹⁾ *La Meuse*, 20 février 1914, p. 1.

clamée depuis si longtemps par le parti libéral et en prescrivant l'organisation de l'enseignement du quatrième degré.

Cependant *La Meuse* passa sous silence cette compensation pour ne dénoncer que « le danger d'une pareille loi »⁽¹⁰²⁾, car il y aura en Belgique deux espèces d'écoles : « les écoles d'Eglise, entretenues par l'Etat au moyen de vingt-trois millions de subsides sans que ces écoles soient soumises à la moindre surveillance ou inspection sérieuses »⁽¹⁰³⁾ et les écoles d'Etat « dominées par l'Eglise »⁽¹⁰⁴⁾.

Et de conclure, après avoir publié une rétrospective de la lutte scolaire, que la droite était résolue depuis 1884, et surtout depuis 1895, à accomplir « ce coup de parti » : « les cléricaux n'ont cessé de travailler de toutes manières à la destruction de l'enseignement officiel au profit des écoles confessionnelles »⁽¹⁰⁵⁾. Le parti catholique atteignait le faite de ses aspirations.

La question linguistique

La Meuse combattit sans trêve le flamingantisme. Olympe Gilbert joua un grand rôle dans cette lutte âpre. Il signa de nombreux articles consacrés aux griefs et aux aspirations de la Wallonie. En outre fut publiée régulièrement dans le journal une chronique wallonne qui rendait compte des manifestations et activités des divers groupements wallons.

La Meuse estimait de son devoir de « réveiller l'énergie de la Wallonie »⁽¹⁰⁶⁾. Car un danger grandissant guettait les populations de cette partie du pays, soutint-elle, et elle prévint : « elles sombreront dans l'abîme si elles n'y prennent garde; il est temps qu'elles s'en rendent enfin compte »⁽¹⁰⁷⁾.

Est-il besoin d'insister sur la publicité qui fut faite au premier grand congrès wallon d'octobre 1905⁽¹⁰⁸⁾, dont Gilbert fut le secrétaire général. *La Meuse* applaudit à cette initiative et se réjouit du

⁽¹⁰²⁾ *La Meuse*, 1^{er} mai 1914, p. 1.

⁽¹⁰³⁾ *La Meuse*, 1^{er} mai 1914, p. 1.

⁽¹⁰⁴⁾ *La Meuse*, 1^{er} mai 1914, p. 1; Cet article est dû à la plume d'O. Gilbert.

⁽¹⁰⁵⁾ *La Meuse*, 1^{er} mai 1914, p. 1.

⁽¹⁰⁶⁾ *La Meuse*, 1^{er} octobre 1905, p. 2.

⁽¹⁰⁷⁾ *La Meuse*, 30 janvier 1911, p. 1.

⁽¹⁰⁸⁾ Des congrès wallons s'étaient tenus dès 1890, mais ils n'avaient pas eu grande signification.

succès de ce congrès où « une série de vœux très légitimes et raisonnables »⁽¹⁰⁹⁾ furent émis. Elle approuva pleinement la pensée qui avait guidé les organisateurs dont elle souligna « la belle attestation d'énergie et de vitalité »⁽¹¹⁰⁾. Elle se proclama prête à défendre fermement « les intérêts de sa belle Wallonie » tout en restant cependant « plus fidèle que jamais au pacte de 1830 »⁽¹¹¹⁾.

Elle était intimement convaincue que le temps était venu pour les Wallons de « se réveiller », de formuler vigoureusement « leurs légitimes revendications », protestant contre la répartition des budgets qui « favorisent la Flandre lorsque la Wallonie paie les deux tiers des contributions »⁽¹¹²⁾.

Pour *La Meuse*, les problèmes de la langue, de la race et de l'administration se précisaient⁽¹¹³⁾; elle approfondissait la question. La Wallonie prenait pleinement conscience d'elle-même. Le journal en profita pour flétrir une fois de plus la politique du gouvernement clérical « qui n'a cessé de combler de faveurs les Flandres au détriment de la Wallonie »⁽¹¹⁴⁾.

La Meuse manifesta sa satisfaction lorsque « enfin la Wallonie bougea »⁽¹¹⁵⁾. Agressive, elle conseilla aux Wallons d'attaquer les flamingants s'ils ne voulaient pas devenir « des citoyens de deuxième classe dans leur pays »⁽¹¹⁶⁾ : « l'heure n'est plus à la tactique de la défensive; le péril est trop grand »⁽¹¹⁷⁾. Pour que cette lutte soit efficace, *La Meuse* adjura les Wallons de s'unir « tous sans aucune arrière-pensée politique »⁽¹¹⁸⁾, pour marcher dans la voie qu'avaient tracée les libéraux⁽¹¹⁹⁾ qui « seuls ont été toujours et sans trêve les

⁽¹⁰⁹⁾ *La Meuse*, 5 octobre 1905, p. 2.

⁽¹¹⁰⁾ *La Meuse*, 1^{er} octobre 1905, p. 2.

⁽¹¹¹⁾ *La Meuse*, 5 octobre 1905, p. 2.

⁽¹¹²⁾ *La Meuse*, 18 octobre 1905, p. 3.

⁽¹¹³⁾ *La Meuse*, 21 février 1914, p. 1 : « nos populations wallonnes se rendent compte ... de l'abîme où sombreront sa liberté d'enseignement, son organisme administratif et jusqu'au caractère même de sa race... ».

⁽¹¹⁴⁾ *La Meuse*, 1^{er} octobre 1905, p. 2.

⁽¹¹⁵⁾ *La Meuse*, 7 février 1911, p. 1 : « Les exagérations des flamingants commencent à porter leurs fruits. Cette fois la coupe déborde. On s'aperçoit du danger — lorsque l'on est à deux pas de l'abîme — et la résistance va se muer en attaque. »

⁽¹¹⁶⁾ *La Meuse*, 21 février 1914, p. 1.

⁽¹¹⁷⁾ *La Meuse*, 7 février 1911, p. 1.

⁽¹¹⁸⁾ *La Meuse*, 21 février 1914, p. 1. Article signé Mestré.

⁽¹¹⁹⁾ *La Meuse*, 21 février 1914, p. 1 : « Longtemps les libéraux furent seuls à comprendre l'importance de la question — et pas tous encore ! ».

défenseurs irréductibles des droits de la Wallonie »⁽¹²⁰⁾. Elle donna en exemples les libéraux wallons qui se rendant compte du « péril flamingant » avaient créé dans toute la Wallonie des organisations militantes⁽¹²¹⁾ et qui étaient tous prêts à l'offensive⁽¹²²⁾.

Le temps pressait car la Belgique était dans une situation très difficile avec cette « périlleuse question des langues qui met vis-à-vis de la Flandre cléricale la Wallonie anticléricale »⁽¹²³⁾, avertit *La Meuse*, prévenant ses lecteurs contre les catholiques qui « mettent en péril l'unité nationale »⁽¹²⁴⁾.

La question militaire

Maurice de Thier n'était pas un militariste, mais il s'était toujours intéressé aux choses de l'armée. Sentant venir la guerre, il lança dans son journal une énergique campagne pour la réorganisation de l'armée belge, convaincu de ses insuffisances. Une chronique militaire fut publiée régulièrement dans les colonnes du quotidien dont la défense nationale fut un des soucis dominants. Il s'agissait de triompher de l'hostilité d'adversaires de principe et plus encore de l'indifférence générale.

Après avoir examiné le plan allemand en cas de guerre, *La Meuse*, sentant l'imminence de la catastrophe, blâma le gouvernement qui ne prenait pas « toutes les mesures que comporte la situation »⁽¹²⁵⁾.

Les Belges devaient se tenir sur leurs gardes, car bien que « notre neutralité soit garantie par les traités, les plans de mobilisation de nos voisins démontrent qu'à la première alerte, notre territoire sera envahi en quelques heures » prophétisa *La Meuse*⁽¹²⁶⁾.

Une nécessité sociale s'imposait pour la tranquillité du pays : le service général et obligatoire et l'augmentation des effectifs⁽¹²⁷⁾, serina *La Meuse*, estimant ceux-ci insuffisants pour défendre le territoire. Elle lança cet avertissement aux insouciantes : « Les Belges

⁽¹²⁰⁾ *La Meuse*, 22 mai 1914, p. 1.

⁽¹²¹⁾ *La Meuse*, 21 février 1914, p. 1.

⁽¹²²⁾ *La Meuse*, 7 février 1911, p. 1.

⁽¹²³⁾ *La Meuse*, 9 février 1914, p. 1.

⁽¹²⁴⁾ *La Meuse*, 7 février 1911, p. 1; 9 février 1914, p. 1 : « Car à vouloir faire dominer une moitié du pays par l'autre moitié, on risque de provoquer les plus désastreuses aventures ... C'est là un jeu dangereux, une politique de casse-cou ».

⁽¹²⁵⁾ *La Meuse*, 24 janvier 1911, p. 1.

⁽¹²⁶⁾ *La Meuse*, 24 février 1911, p. 1.

⁽¹²⁷⁾ *La Meuse*, 2 mars 1911, p. 1; 10 mars 1911, p. 2.

n'en veulent pas; ils oublient qu'il est de leur intérêt de l'accepter, car quand ils seront Allemands, et cela arrivera bientôt, les Prussiens ne se gêneront pas pour la leur imposer »⁽¹²⁸⁾. Elle réclama avec obstination la réorganisation de l'armée⁽¹²⁹⁾, une meilleure instruction militaire des hommes⁽¹³⁰⁾. La réforme des institutions militaires devait tendre à l'organisation d'une armée nationale apte à assurer la défense du pays.

Maurice de Thier ne se contenta pas de se servir de son journal pour lutter en faveur de cette réforme contre l'aveuglement de la nation et de ses représentants mais il étudia pour son compte personnel l'organisation de l'armée allemande; il savait combien elle était redoutable. Aussi se permit-il de corriger certaines erreurs courantes parmi les officiers belges. Quand en 1914, le général Leman prit le commandement de la position fortifiée de Liège, il eut avec lui une entrevue plutôt orageuse, cet homme de guerre ne concevant pas qu'un civil se permit d'être aussi parfaitement familiarisé avec les choses militaires⁽¹³¹⁾.

6. 6 août 1914, La Meuse ne paraît plus.

Lorsque la guerre éclata, *La Meuse* était un journal en pleine prospérité, mais la guerre vint.

Les événements ne donnèrent que trop raison à Maurice de Thier qui s'attendait au pire. Quand les forts de Liège tombèrent sous les coups de l'artillerie lourde, il n'en fut pas étonné.

Les coups de canons du 4 août 1914 n'arrêtèrent pas la publication du journal qui lança des éditions spéciales avec les proclamations du Roi Albert et du bourgmestre Kleyer. *La Meuse* parut encore le 5, matin et soir sur quatre pages de petit format. Le dernier numéro sortit de presse dans la matinée du 6 août, relatant les premiers échos de l'envahissement du territoire, les premiers combats.

Tandis que le jeune Léon de Thier faisait campagne avec le 16^e puis le 14^e de ligne, son père Maurice de Thier, Charles de Thier fils et deux employés attendirent de pied ferme l'arrivée de l'occupant⁽¹³²⁾. Quand les Allemands se présentèrent chez lui, Maurice de

⁽¹²⁸⁾ *La Meuse*, 2 mars 1911, p. 1.

⁽¹²⁹⁾ *La Meuse*, 15 mars 1911, p. 1; 6 février 1911, p. 1.

⁽¹³⁰⁾ *La Meuse*, 10 mars 1911, p. 1.

⁽¹³¹⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹³²⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 7.

Thier leur laissa le journal, bien décidé à ne jamais paraître sous l'occupation étrangère, quoiqu'il dût lui en coûter. Quelques ouvriers furent requis de force par l'autorité allemande. Les soldats du Kaiser vinrent faire marcher les presses lithographiques pour établir le relevé des lignes de chemin de fer au fur et à mesure que s'étendait l'invasion ⁽¹³³⁾.

Après un mois et demi de ce régime, les Allemands évacuèrent l'immeuble. Maurice de Thier fut requis de faire réparaître son journal. Il refusa. Et ce furent les quatre années d'occupation, années mornes après les jours tragiques d'août 1914. Maurice de Thier les passa chez lui dans l'attente.

Le 11 septembre 1917, le journal fut mis sous séquestre ⁽¹³⁴⁾. Le matériel fut saisi. Le séquestre, Welker ⁽¹³⁵⁾, nommé par le gouverneur général allemand fit démonter les linotypes d'origine anglo-saxonne et les expédia au delà du Rhin. Les deux rotatives de marque allemande dont les moteurs furent enlevés, purent rester en place ainsi que la calandre et la fondeuse de la clicherie de la même origine ⁽¹³⁶⁾. Les ateliers furent vidés.

Depuis 1914, l'imprimerie travaillait de temps en temps à titre gracieux pour des œuvres liégeoises : œuvre des blessés belges, dîners économiques, Croix-rouge, Vestiaire libéral etc... ⁽¹³⁷⁾. Elle fut comprise dans la mesure qui frappait le journal et fermée. C'était le signal du premier débrayage depuis cinquante huit ans.

B. L'ENTRE-DEUX-GUERRES

1. La reprise après l'armistice.

En 1918, l'heure de la délivrance sonna enfin. Dès que les Allemands eurent quitté la ville, Maurice de Thier reprit possession de son journal. Le matériel considérable qui formait en 1914 le patrimoine de *La Meuse* avait disparu, dispersé, vendu ou brûlé ⁽¹³⁸⁾.

⁽¹³³⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

⁽¹³⁴⁾ *L'Express* fut également mis sous séquestre. Cfr. DE THIER (J.) et GILBART (O.), *Liège pendant la grande guerre*, Liège, 1919, t. IV, p. III.

⁽¹³⁵⁾ *La Meuse*, 28 novembre 1918, p. 1.

⁽¹³⁶⁾ Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de la Meuse*, p. 7; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 18.

⁽¹³⁷⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹³⁸⁾ Dès 1917, le directeur de *La Meuse*, en collaboration avec un technicien de Bruxelles, Sadi Asiel, avait dressé un plan de rééquipement qui fut envoyé à Sainte-Adresse en France d'où il prit le chemin des ateliers de fabri-

Il fallait se remettre au travail. Le 28 novembre 1918, dans les ateliers vidés, sans linotypes, à l'aide des seuls caractères mobiles empruntés à des imprimeurs liégeois⁽¹³⁹⁾, une *Meuse* de deux pages fut imprimée et mise en vente, premier quotidien liégeois ressuscité, tirant à 60.000 exemplaires⁽¹⁴⁰⁾.

Elle se substituait au *Bulletin* collectif des journaux liégeois, sorti de presse, après l'armistice, des bureaux d'une feuille pro-allemande *Le Télégraphe* de l'avocat Fischer, réquisitionnés par l'autorité légitime.

Maurice de Thier remonta son imprimerie⁽¹⁴¹⁾, rééquipa ses ateliers dévalisés, repeupla l'atelier de composition de nouvelles linotypes⁽¹⁴²⁾, le réorganisa et alerta ses collaborateurs dispersés.

La Meuse parut avec des moyens de fortune mais elle parut. Les quotidiens de Paris et de Bruxelles arrivaient bien dans la ville mais Liège, ancienne capitale, tenait à ses propres journaux. Il fallait accomplir son devoir : informer; d'ailleurs que d'événements à raconter.

Par suite de la disette des moyens de transport et de communication, de la rareté et de la cherté excessive des matières premières, il s'avéra nécessaire d'augmenter les prix des numéros (15 centimes)⁽¹⁴³⁾, des abonnements⁽¹⁴⁴⁾ et de la publicité.

Ce bricolage qui ramenait l'atelier vingt ans en arrière dura jusqu'en août 1919. Les temps étaient durs⁽¹⁴⁵⁾; deux éditions jour-

cation en Grande-Bretagne. Cfr. *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 13.

⁽¹³⁹⁾ *La Meuse* était à peu près la seule dans cette situation tragique. Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 8.

⁽¹⁴⁰⁾ FERON (F.), *op. cit.*, p. 5. Dès ce moment le journal parut tiré sur la rotative « Augsburg » dont le moteur avait été remis en place.

⁽¹⁴¹⁾ Seule, l'imprimerie typographique fut maintenue.

⁽¹⁴²⁾ Les premières linotypes furent louées à la société *La linotype belge*. En avril 1919, le matériel soustrait par l'occupant fut ramené d'Allemagne. Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 8.

⁽¹⁴³⁾ Une baisse du prix du papier se manifesta en mars 1919. Ce qui permit de ramener, dès le 10 mars, le prix du numéro à 10 centimes : *La Meuse*, 7 mars 1919, p. 1.

⁽¹⁴⁴⁾ *La Meuse*, 28 novembre 1918, p. 1. Il fut impossible de servir les abonnés dès les premiers numéros. Le service d'abonnements ne reprit qu'à partir du 1^{er} janvier 1919.

⁽¹⁴⁵⁾ Malgré les difficultés du moment, *La Meuse* soucieuse d'améliorer toujours son tirage, se proposa d'illustrer périodiquement l'actualité. Dans ce but, elle s'assura le concours d'artistes liégeois : *La Meuse*, 16 février 1919, p. 1.

nalières furent encore publiées mais elles n'étaient plus « complètement différentes ». Aussi *La Meuse* devint-elle simplement *Journal quotidien*.

2. La Meuse, Quotidien belge d'information illustré.

Grâce à l'activité de Maurice de Thier, d'Olympe Gilbert qui avait été promu rédacteur en chef, des vieux et nouveaux collaborateurs du journal, *La Meuse* fut bientôt reconstituée comme avant la guerre, mieux même. Elle bénéficiait de la force acquise, du fol optimisme qui suivit la paix de Versailles.

Maurice de Thier était de plus en plus exclusivement « l'homme de son journal ». Il y vivait sans cesse, songeait à le perfectionner, à l'agrandir, désirait transformer de fond en comble le quotidien familial qui fut désormais décrié *Journal belge d'information*.

L'essor de *La Meuse* s'accomplit progressivement. En 1922, elle fit un bond vers le journalisme complet. Un Suisse, Rudolf Zahn vint sur place constituer un atelier de photogravure⁽¹⁴⁶⁾. Préfigurant largement la formule actuelle, *La Meuse* eut ainsi la possibilité de fabriquer elle-même ses clichés. Ceux-ci jusque là étaient réalisés par flans⁽¹⁴⁷⁾ ou plus souvent encore achetés aux agences, par abonnement, au gré de l'actualité⁽¹⁴⁸⁾.

Dès lors une abondante illustration enrichit le journal⁽¹⁴⁹⁾ qui devint en février 1924 : *Journal belge d'information illustré* pour arriver quelques mois plus tard au sous-titre définitif : *Quotidien belge d'information illustré*.

C'était là une innovation importante car l'image allait devenir la reine du temps. Maurice de Thier estimait que tout grand journal d'information devait placer à côté de la nouvelle, le document photographique qui non seulement l'authentifiait mais encore en donnait la physionomie exacte. L'objectif était de publier les documents « les plus parlants » qui soient. Le rythme était pris et ne se relâchera plus. Bien au contraire il ne fera que s'accélérer d'année en année.

En 1927, à Verviers, prit son départ sous la direction de Jean Donneux *La Presse*, journal imprimé dans les ateliers de *La Meuse*⁽¹⁵⁰⁾

⁽¹⁴⁶⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 9.

⁽¹⁴⁷⁾ Renseignement fourni au journal *La Meuse*.

⁽¹⁴⁸⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹⁴⁹⁾ *La Meuse* fut le premier quotidien belge illustré : cfr. DEMARTEAU (J.), *op. cit.*, p. 42.

⁽¹⁵⁰⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 13.

et qui forma ainsi le noyau de la future *Meuse-Verviers*. Cette même année, Maurice de Thier entreprit de transformer le vieil immeuble du boulevard de la Sauvenière ⁽¹⁵¹⁾.

L'année suivante, un bureau fut installé à Bruxelles, en plein centre du quartier de la Bourse. C'était une vraie succursale du journal liégeois qui s'ouvrait. Maurice de Thier, en effet, avait tiré la leçon de « l'aventure » à Bruxelles de 1926, provoquée par des inondations catastrophiques qui avaient noyé les installations liégeoises. *La Meuse* avait alors trouvé asile dans la capitale, à l'*Etoile belge* grâce à l'hospitalité généreuse du directeur de cette feuille, Madou, qui lui avait prêté ses ateliers et son personnel technique ⁽¹⁵²⁾. Le premier numéro tiré à Bruxelles fut lancé à 100.000 exemplaires. Devant ce succès, Maurice de Thier décida de s'installer dans la capitale.

Alors que la fièvre boursière battait son plein, un appareil Baudot à quadruple transmission ⁽¹⁵³⁾ assurait le passage au siège social liégeois des cours de la Bourse en un temps record. Ainsi la première *Meuse-Bourse* sortait avant seize heures, plus tôt que n'importe quel journal bruxellois, véritable tour de force pour l'époque ⁽¹⁵⁴⁾. C'était la première grande victoire d'un journal de province sur les quotidiens publiés dans la capitale.

En 1931, c'est le fils de Maurice de Thier, Jean, qui prit la direction de cette succursale ⁽¹⁵⁵⁾. Quant au demi-frère de celui-ci, Léon de Thier, la responsabilité de l'Agence *Pim*, créée en 1929, lui fut confiée. Cette agence reprit la partie commerciale de l'entreprise et la publicité extérieure auxquelles s'ajoutèrent les illustrés *Meuse* ⁽¹⁵⁶⁾.

⁽¹⁵¹⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹⁵²⁾ Dans la nuit du 31 décembre 1925 au 1^{er} janvier 1926, le fleuve avait repris son ancien lit. *La Meuse* ne put plus paraître car les presses rotatives étaient noyées. Elle émigra à Bruxelles. Lorsque l'*Etoile Belge* était sortie de presse, les machines travaillaient pour *La Meuse* et les exemplaires du journal étaient expédiés vers Liège. Pendant dix-huit jours, à partir du lundi 4 janvier où une première édition de quatre pages fut lancée, cet effort se poursuivit. Le mercredi 20 janvier, le travail fut repris à Liège. Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 11; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹⁵³⁾ C'était un appareil de télégraphie par fil. Son clavier émetteur comptait cinq touches. Il permettait quatre transmissions simultanées.

⁽¹⁵⁴⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 12.

⁽¹⁵⁵⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*.

⁽¹⁵⁶⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 14.

Le département technique suivit le journal sur sa lancée. Le tirage s'effectua sur deux rotatives (duplex tubulaires) américaines de 32 pages, achetées en 1928⁽¹⁵⁷⁾. Ces nouvelles machines amenèrent un changement de physionomie du quotidien. La page rédactionnelle compta désormais huit colonnes — ce chiffre ne changera plus — et les annonces s'alignèrent sur seize colonnes⁽¹⁵⁸⁾. Les titres sur plusieurs colonnes s'installaient dans le journal.

Les débuts de l'impression « héliographe » datent de 1930 avec la réception d'une presse « Leipzig » et d'une rotative « Winkler ». La mise au point de l'héliogravure ouvrit à *La Meuse* de nouvelles perspectives. Après une période de rodage, six périodiques « héliographe » furent publiés : *F.N. sports*, *Bravo* pour la France, *Castrol* mensuel publicitaire, *Vie heureuse*, *Hebdo*, *Paris-Monde*⁽¹⁵⁹⁾.

L'acquisition en 1935 d'une grande rotative M.A.N. — 32 pages « typo » et 16 pages « héliographe » — permit de tirer le journal dès septembre 1936⁽¹⁶⁰⁾ sur grand format et de le doter de quatre pages — la couverture — en héliogravure. Mais cette formule ne permettait de changer d'une édition à l'autre que quelques lignes, ce qui est devenu incompatible avec le journalisme d'après-guerre.

A cette époque, autre initiative précieuse : dans le hall du nouveau building, s'installèrent divers bureaux des services publics qui drainèrent une nombreuse clientèle vers le siège social de *La Meuse*⁽¹⁶¹⁾.

3. Modernisation de la rédaction et diffusion du journal.

La rédaction du journal fut modernisée. Léon de Thier était allé à Paris, participer à la rédaction d'un grand quotidien. Il en ramena quelques idées qui furent mises à profit et renouvelèrent la physionomie de *La Meuse*⁽¹⁶²⁾.

S'inspirant des formules et modes françaises, la direction donna au journal une allure plus superficielle, plus « boulevardière », plus coquette dans sa mise en pages où s'affirmèrent la recherche d'équili-

⁽¹⁵⁷⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹⁵⁸⁾ En 1926, le nombre de colonnes fixé à six pour le texte depuis 1866 passa à sept. Les pages d'annonces comprenaient alors quatorze colonnes.

⁽¹⁵⁹⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*; *Rapport de la commission des Anciens de la Meuse*, p. 14.

⁽¹⁶⁰⁾ *La Meuse*, 14 septembre 1936, p. 1.

⁽¹⁶¹⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 15.

⁽¹⁶²⁾ GILBART (O.), *op. cit.*, p. 3.

bres typographiques, attrayants aux regards et le souci d'exposer à l'étalage un journal le plus séduisant possible. La totalité de son contenu fut affecté d'une coloration séductrice et une large place fut faite aux éléments proprements récréatifs.

Un grand soin était également apporté aux rubriques de servitude⁽¹⁶³⁾; celles-ci donnaient des renseignements d'ordre pratique en général. Parmi ces rubriques, dont la plupart n'étaient pas lues en entier par les lecteurs, mais où chacun effectuait des recherches utiles, figuraient le programme des spectacles et des émissions de radio⁽¹⁶⁴⁾, les cours de la Bourse et de certains marchés, les bulletins météorologiques, l'état-civil etc... Bref, il s'agissait de textes que le journal se croyait astreint à publier, souvent à la même place, toujours sous la même forme⁽¹⁶⁵⁾.

Dès 1919, *La Meuse* avait compris les changements importants dans les loisirs et la place du sport dans la vie sociale. Le chevalier Jules de Thier s'intéressa constamment à de multiples activités sportives.

Le nom du journal s'attacha à l'organisation de nombreuses manifestations sportives et furent publiés, dès 1930, les premiers *Spéciales-Sports Francorchamps, Autos-motos*⁽¹⁶⁶⁾.

Autre moyen de provoquer l'intérêt du public : *La Meuse* créa ou lança les grandes manifestations liégeoises. Elle organisa et patronna, ne cessa jamais d'organiser et de patronner. Elle proposa également à ses lecteurs de nombreux concours, moyens de choix pour développer la vente du journal.

Olympe Gilbert était rédacteur en chef depuis 1918. Il occupa ce poste jusqu'en 1940. Il publiait chaque jour dans *La Meuse* des billets quotidiens qu'il signait de son pseudonyme « Mestré » où il faisait surtout œuvre d'esthéticien et pourfendait fréquemment le flamingantisme⁽¹⁶⁷⁾.

⁽¹⁶³⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹⁶⁴⁾ *La Meuse* se rendit compte de la place importante qu'allait prendre la radio dans la vie journalistique. Aussi installa-t-elle dans son bâtiment le studio d'émission de Radio-Cointe; elle organisa au Palais des Beaux-Arts une première Exposition Internationale de T.S.F. et monta à l'Exposition de Bruxelles de 1935, un pavillon de télévision. Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 14 et 15.

⁽¹⁶⁵⁾ Cfr. KAYSER (J.), *Le quotidien français*, Paris, 1963, pp. 115-116.

⁽¹⁶⁶⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 14.

⁽¹⁶⁷⁾ *La Meuse*, 27 août 1958, p. 1.

Joseph Louette était le secrétaire de la rédaction qui fut renforcée. En faisaient notamment partie H. Mossay, R. Pouret, H. Moers, M. Bauduin, Paul Thiry, Bertrand⁽¹⁶⁸⁾ travaillant en collaboration avec de nombreux autres journalistes qu'il serait fastidieux de nommer ici.

Tous participèrent à la constante ascension du quotidien vers une plus large diffusion, condition nécessaire à la survie d'un journal.

La guerre de 1914-1918 et ses lendemains avaient bouleversé profondément les habitudes. Les conditions d'exploitation s'étaient transformées peu à peu. Les immobilisations requises par l'acquisition d'un outillage adéquat, l'abonnement nécessaire aux agences télégraphiques, la rigueur impitoyable de la concurrence, le développement prodigieux et coûteux des rubriques sportives, le recours par les annonceurs à des conseillers intermédiaires, les frais d'entretien d'un matériel et d'un personnel de plus en plus spécialisés, maints autres facteurs d'un poids inégal condamnaient inexorablement à la disparition les quotidiens ne s'appuyant pas sur une masse suffisante de lecteurs réguliers⁽¹⁶⁹⁾.

Aussi *La Meuse* fournit-elle un effort important dans ce sens. Elle multiplia ses moyens de propagande⁽¹⁷⁰⁾ et procéda à l'amplification de la distribution. Grâce à la mécanisation, le département « vente » déploya vigoureusement son réseau.

La Meuse prit résolument la tête des quotidiens de la ville et conquiert ainsi peu à peu le marché liégeois⁽¹⁷¹⁾ au détriment de *L'Express*⁽¹⁷²⁾ et du *Journal de Liège*⁽¹⁷³⁾. *La Meuse* était diffusée dans toute la Wallonie, à Bruxelles ainsi que dans les villes côtières belges. Elle était aussi vendue en France — un bureau avait été installé à Paris — notamment dans les villes d'eau, par l'intermédiaire de Hachette⁽¹⁷⁴⁾.

⁽¹⁶⁸⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹⁶⁹⁾ Cfr. DELFORGE (M.), *La presse régionale d'expression française en Belgique*, dans le *Bulletin du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de Strasbourg*, Strasbourg, octobre 1959, p. 47.

⁽¹⁷⁰⁾ *La Meuse* utilisa notamment le service de lanceurs propagandistes à qui elle accordait 50 % du bénéfice de la vente.

⁽¹⁷¹⁾ Avant 1940, la vente principale des journaux en ville débutait avec l'édition Bourse vers 16 heures et se prolongeait jusqu'après la fermeture des spectacles. - La vente des journaux du matin ne représentait en fait que 10 à 20 % du tirage total.

⁽¹⁷²⁾ *L'Express* fut absorbé par la *Dernière Heure* en 1947.

⁽¹⁷³⁾ Le *Journal de Liège* disparut en mai 1940.

⁽¹⁷⁴⁾ Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

Des distributeurs locaux se chargeaient de la répartition des journaux. Tous les envois étaient acheminés vers Bruxelles pour être réexpédiés dans les différentes directions.

Une enquête menée avant-guerre avait abouti au chiffre de 45.000 exemplaires pour le tirage de *La Meuse* ⁽¹⁷⁵⁾. Par contre, la direction du journal déclarait vendre 95.000 numéros ⁽¹⁷⁶⁾. Certains évènements exceptionnels augmentaient fortement la vente, comme par exemples les inondations de 1926 (100.000), ou encore la mort du roi Albert en 1934 qui fit monter le tirage à 250.000 exemplaires ⁽¹⁷⁷⁾.

La Meuse se tournait vers une audience publique de plus en plus vaste, car plus augmente le tirage d'un journal ou plus sa situation est prépondérante dans une région, plus sa clientèle s'élargit, se recrute dans tous les milieux sociaux et parmi les adhérents ou sympathisants de toutes les formations politiques.

4. Structure juridique et financière.

La société anonyme créée le 1^{er} janvier 1900 pour une durée de vingt ans ne fut pas prorogée en 1920. Maurice de Thier racheta les parts que ses cousins Jules, Arnold et Charles de Thier fils possédaient ⁽¹⁷⁸⁾.

Ce n'est que le 20 juillet 1927 qu'une nouvelle *Société anonyme Imprimerie et Journal La Meuse* fut formée ⁽¹⁷⁹⁾. Ses fondateurs étaient Maurice de Thier, sa seconde épouse Marie Boucher, ses fils, filles et gendres ⁽¹⁸⁰⁾.

Cette société qui prit cours le 21 juillet 1927, fut constituée pour une durée de trente ans. Son capital fixé à 3 millions était

⁽¹⁷⁵⁾ *Belgium under occupation*, New-York, 1947, p. 118; UGEUX (W.), *Petite histoire de la presse belge depuis la libération dans La Revue nouvelle*. t. XIV, Tournai-Paris, 1951, p. 11.

⁽¹⁷⁶⁾ *La Meuse*, 21 et 22 mai 1949, p. 36.

⁽¹⁷⁷⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 14.

⁽¹⁷⁸⁾ Renseignement fourni par M. le chevalier Léon de Thier.

⁽¹⁷⁹⁾ *Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 6 août 1927*, acte n° 10.264, Bruxelles, 3^e trim. 1927, pp. 1225-1228.

⁽¹⁸⁰⁾ Il s'agissait des enfants de Maurice de Thier et de sa première épouse M. Neujean : Laure, épouse Sibille et son mari; Léon de Thier; Anne-Marie, épouse Van den Heuvel et son mari; de la fille de Marie Boucher : Suzanne Pirlot épouse Pani et son mari; de Jean de Thier, fils du second mariage de Maurice de Thier.

représenté par 1180 actions au porteur de 2.500 francs chacune et par 20 actions nominatives de la même valeur.

Maurice de Thier faisait apport à la société des matériel, mobilier, matières premières et de la firme *La Meuse*, estimés à 2.950.000 francs. En rémunération, lui furent attribuées les 1180 actions au porteur. Les vingt autres furent souscrites par les membres de la famille.

Quatre administrateurs étaient désignés : Maurice de Thier, son épouse et ses deux fils Léon et Jean. Le conseil d'administration avait « les pouvoirs les plus étendus » en ce qui concernait l'administration et la gestion des affaires de la société (article 17) tandis que Maurice de Thier à qui la direction quotidienne était confiée, s'occupait seul du personnel, des contrats, des achats de matériel, des transformations. Il prit le titre d'administrateur-directeur.

La gestion de la société s'avéra largement bénéficiaire jusqu'en 1931⁽¹⁸¹⁾. A partir de ce moment, des difficultés financières furent connues⁽¹⁸²⁾. Celles-ci sont explicables par l'intensité de la crise économique et financière qui régnait en Belgique à ce moment. Depuis la fin de 1930, la crise de surproduction et de suréquipement, suivie d'un immense désarroi financier étrangeait le commerce et l'industrie. Le mal était général⁽¹⁸³⁾.

En 1931, une augmentation du capital de la société avait été décidée, mais les négociations demeurèrent stériles et le capital resta fixé à 3 millions⁽¹⁸⁴⁾.

La dévaluation du franc belge de mars 1935 aggrava la situation en influençant défavorablement le résultat brut d'exploitation⁽¹⁸⁵⁾.

(181) Cfr. *Bilans arrêtés aux 31 décembre 1927, 31 décembre 1928, 31 décembre 1929, 31 décembre 1930* dans *Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge* du 29 avril 1928, p. 1942, 22 mars 1929, pp. 3111, 3112; 24 et 25 mars 1930, pp. 2854, 2855; 25 mars 1931, pp. 2285, 2286.

(182) Documents privés de la *S.A. Imprimerie et Journal La Meuse*.

(183) Cfr. VAN KALKEN (F.), *Entre-deux-guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Bruxelles, 1944, pp. 63 sv.

(184) Documents privés de la *S.A. Imprimerie et Journal La Meuse*.

(185) La dévaluation avait produit une augmentation non récupérable des frais ordinaires d'exploitation de l'ordre de 1.500.000 francs en matières premières, approvisionnements et salaires. Cfr. *Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 1936* dans *Recueil ... Annexe au Moniteur belge* du 25 mars 1936, Bruxelles, 1^{er} trimestre 1936, p. 2345.

Ce n'est qu'en 1939 qu'un redressement de la situation financière se manifesta ⁽¹⁸⁶⁾.

Les statuts dressés le 20 juillet 1927 stipulaient qu'en cas de décès du chevalier Maurice de Thier, il serait remplacé de plein droit par ses fils Léon et Jean de Thier qui « auraient collectivement les mêmes pouvoirs que ceux attribués à Maurice de Thier, avec le droit pour eux de se déléguer tout ou partie des attributions qu'ils estimeront » (article 17) ⁽¹⁸⁷⁾.

Le 1^{er} août 1938, Maurice de Thier mourut. Le 16 décembre, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ⁽¹⁸⁸⁾ de la société fut convoquée ⁽¹⁸⁹⁾.

Léon de Thier démissionna de ses fonctions d'administrateur ⁽¹⁹⁰⁾. Jean de Thier et sa mère — à la mort du père, le premier possédait 13 actions, la seconde 2 — avaient hérité des 1180 actions détenues par Maurice de Thier; ils en étaient les propriétaires indivis ⁽¹⁹¹⁾.

Le capital fut porté de 3 millions à 10 millions par la création et l'émission de 2.800 actions de 2.500 francs, dont 2780 furent souscrites par Jean de Thier et sa mère, les 20 autres par Piero Pani ⁽¹⁹²⁾.

Jean de Thier prit la succession de son père à la tête du journal, il en devint l'administrateur-directeur.

5. La Meuse, journal de pure information?

Au lendemain de la guerre 1914-1918, *La Meuse* manifesta toujours fermement son attachement aux idées libérales : « Nous

⁽¹⁸⁶⁾ Bilan arrêté au 31 décembre 1939 dans *Recueil ... Annexe au Moniteur belge du 2 mai 1940*, Bruxelles, 2^e trim. 1940, p. 1614.

⁽¹⁸⁷⁾ *Recueil ... Annexe au Moniteur belge du 6 août 1927*, acte n° 10.264, Bruxelles, 3^e trimestre 1927, p. 1226.

⁽¹⁸⁸⁾ Ceux-ci étaient, à ce moment, Jean de Thier; sa mère Marie Boucher; la fille de celle-ci Suzanne Pani et son mari; Edmond Fassotte, expert comptable; Quirin Ahn, comptable et Jean Esters, journaliste.

⁽¹⁸⁹⁾ *Recueil ... Annexe au Moniteur belge du 29 décembre 1938*, acte n° 16.387, Bruxelles, 4^e trimestre 1938, pp. 2.114-2.118.

⁽¹⁹⁰⁾ Les sœurs de Léon de Thier, Laure et Anne-Marie ainsi que leurs maris avaient également abandonné les actions qu'ils détenaient.

⁽¹⁹¹⁾ Léon de Thier et ses deux sœurs avaient renoncé à la succession de leur père : *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 21-22 octobre 1946*, Bruxelles, 4^e trimestre 1946, p. 555.

⁽¹⁹²⁾ Nous n'avons pu identifier qui fournit ces 7 millions, l'état de la fortune des de Thier à l'époque ne permettant pas d'avancer une telle somme. Il est possible que déjà à cette date, la somme ait été prêtée par le comte de Launoit aux de Thier.

sommes heureux de constater que le programme libéral est conforme aux idées défendues dans *La Meuse* et par les groupements actifs du libéralisme liégeois »⁽¹⁹³⁾.

A l'occasion du Congrès de ce parti en août 1919, dont elle vanta « l'imposante dignité », elle constata avec plaisir que le libéralisme était « plus jeune et plus vigoureux que jamais »⁽¹⁹⁴⁾. Le parti libéral lui semblait le seul capable de concilier les intérêts opposés car « selon la tolérance dont il est depuis toujours le porteur, sa formule de vie sociale est la seule vraie : 'Vivre et laisser vivre !' »⁽¹⁹⁵⁾.

Maurice de Thier dut cependant choisir entre un quotidien qui se paye le luxe d'avoir une doctrine et des idées et qui risque de demeurer confidentiel, et d'être réduit à vivre d'expédients et un journal s'adressant au grand public où les idées sont rares et cachées et qui devient avant tout une affaire.

Nullement politicien, homme d'affaires avant tout, Maurice de Thier choisit la seconde formule et donna le pas dans son journal aux reportages, faits divers et sports.

La Meuse continuerait à servir l'idéal du libéralisme économique, mais sans aucune attache avec les partis politiques⁽¹⁹⁶⁾. Certains principes affichés en son éditorial du 7 janvier 1856 demeuraient sa charte fondamentale : le respect des croyances de chacun, la liberté pour tous, l'opposition à l'oppression, la justice, l'impartialité. Journal belge d'information illustré, *La Meuse* désirait servir plus directement encore la cause de l'intérêt général⁽¹⁹⁷⁾.

Cette modification de la ligne politique ne s'opéra pas brusquement. Ce n'est que progressivement que Maurice de Thier entreprit de dépouiller son journal de tout ce qui pouvait paraître comme un signe de dépendance à l'égard du parti libéral. Ce qui lui permit de déclarer en 1936 : « Je suis libéral, mon journal est neutre »⁽¹⁹⁸⁾.

Tel était le but de Maurice de Thier. Réussit-il ? Ce parti garda la faveur jusqu'à la mort du directeur ; le parti catholique fit encore longtemps figure de principal adversaire et fut attaqué avec non

⁽¹⁹³⁾ *La Meuse*, 1^{er} août 1919, p. 1.

⁽¹⁹⁴⁾ *La Meuse*, 18 août 1919, p. 1.

⁽¹⁹⁵⁾ *La Meuse*, 18 août 1919, p. 2.

⁽¹⁹⁶⁾ *La Meuse* cessa d'imprimer gratuitement les listes électorales libérales comme elle l'avait fait jusqu'en 1914 : Archives de M. le chev. Léon de Thier.

⁽¹⁹⁷⁾ FERON (F.), *op. cit.*, p. 5.

⁽¹⁹⁸⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 18.

moins de violence qu'au cours des années précédant la guerre⁽¹⁹⁹⁾. On ne rompt pas si facilement avec son passé.

Le suffrage universel

En octobre 1918, les préoccupations politiques, paralysées par l'invasion, se réveillèrent dans le pays. Les gauches libérales s'étaient réunies à Bruxelles pour arrêter leurs vues sur la situation. Elles se prononcèrent unanimement pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale où les partis d'opposition obtiendraient ensemble et par égalité la moitié des portefeuilles. Dès que l'on pourrait consulter la nation, il faudrait établir le suffrage universel et fixer l'âge de l'électorat à vingt et un ans car « on ne pourrait éloigner des urnes les soldats et les jeunes ouvriers qui avaient donné le spectacle du plus noble patriotisme »⁽²⁰⁰⁾.

Si *La Meuse* applaudit à cette réforme instaurant définitivement la démocratie en supprimant le vote plural sur lequel « aucun libéral sincère ne pleurera »⁽²⁰¹⁾, elle regretta cependant que les circonstances eussent empêché une révision régulière⁽²⁰²⁾ et il lui eut paru préférable que le gouvernement, par un arrêté-loi, proclamât le suffrage universel comme nécessité de guerre⁽²⁰³⁾.

Lorsqu'une partie de la droite proposa l'octroi du droit de vote aux femmes⁽²⁰⁴⁾, *La Meuse* dénonça cette politique « odieuse » qui n'agitait le suffrage féminin que pour « brouiller les cartes, provoquer du grabuge et essayer de faire échouer la réforme électorale »⁽²⁰⁵⁾.

Elle s'éleva vivement contre cette manœuvre des cléricaux, ces « incorrigibles démagogues » qui mettaient « l'union sacrée » en péril dans le but d'énerver, d'atténuer la portée du projet de loi gouvernemental⁽²⁰⁶⁾. « Le sang avait été versé pour rien » déplorait-elle, puisqu'elle retrouvait en eux la « même mesquinerie »⁽²⁰⁷⁾. Leurs

⁽¹⁹⁹⁾ Voir. pp. 77 sv.

⁽²⁰⁰⁾ HYMANS (P.), *Pages libérales*, Bruxelles, 1936, p. 94.

⁽²⁰¹⁾ *La Meuse*, 3 janvier 1919, p. 1.

⁽²⁰²⁾ Le 9 mai 1919 fut promulguée cette loi électorale qui anticipait sur la révision constitutionnelle qui n'eut lieu qu'en 1920.

⁽²⁰³⁾ *La Meuse*, 3 janvier 1919, p. 1 : « C'eût été épargner aux Chambres un vote aussi irrégulier que nécessaire ».

⁽²⁰⁴⁾ *La Meuse*, 18 janvier 1919, p. 1 : « Ne voilà-t-il pas que des cléricaux se démènent comme des diables dans un bénitier ! Ces messieurs se sont mis en tête de réclamer le droit de vote pour les femmes ... ».

⁽²⁰⁵⁾ *La Meuse*, 18 janvier 1919, p. 1.

⁽²⁰⁶⁾ *La Meuse*, 31 mars 1919, p. 1.

⁽²⁰⁷⁾ *La Meuse*, 27 janvier 1919, p. 1.

« manœuvres tortueuses » lui répugnaient : « Des gens qui ont le féminisme en mépris se sont déclarés subitement chauds partisans de cette doctrine qui au fond, n'est moins mauvaise ni moins bonne que n'importe quelle autre... »⁽²⁰⁸⁾.

Et *La Meuse* approuva l'attitude du parti libéral qui ne voulait pas « se laisser anéantir sous l'assaut des votes féminins », car c'était à cela que tendait son adversaire qui désirait empêcher le libéralisme de jouer un rôle prépondérant dans la politique belge⁽²⁰⁹⁾.

Lorsque, le 10 avril 1919, un accord unanime (166 votants) s'établit, donnant le droit de suffrage aux veuves de soldats morts à la guerre, de civils fusillés, ainsi qu'aux femmes condamnées pour des motifs patriotiques, *La Meuse* exprima sa satisfaction devant cette formule de concessions réciproques : « Chacun a fait le sacrifice de ses problèmes personnels sur l'outil de la concorde nationale... »⁽²¹⁰⁾.

Les libéraux avaient tenu le sort de cette réforme dans les mains, ajouta *La Meuse*, et ils avaient fait abstraction de leurs intérêts, convaincus que « la situation était pleine de péril », prêchant le calme et la raison, gardant leur sang-froid « en face d'un avenir qui à plus d'un paraît sombre d'inconnu »⁽²¹¹⁾.

Le gouvernement, bien qu'il n'emportât point toutes les approbations, lui apparaissait comme « une tentative honnête et loyale de réaliser l'accord patriotique des partis » pour accomplir l'œuvre de restauration nationale qu'elle jugeait la plus indispensable et la plus urgente⁽²¹²⁾.

Et de conclure « Vive le suffrage universel ! C'est entendu et c'est fort bien. Mais avant tout, au-dessus de tout, vive notre pays ! »⁽²¹³⁾.

La loi scolaire de 1919

Une ère nouvelle s'était ouverte en Belgique. La guerre avait changé le climat politique. La période des cabinets homogènes était close. Celle des cabinets mixtes lui succéda. La mentalité avait évolué

⁽²⁰⁸⁾ *La Meuse*, 31 mars 1919, p. 1.

⁽²⁰⁹⁾ *La Meuse*, 9 mai 1919, p. 1.

⁽²¹⁰⁾ *La Meuse*, 12 avril 1919, p. 1.

⁽²¹¹⁾ *La Meuse*, 9 mai 1919, p. 1 : « Nombre de droitiers ne reculaient pas devant la conséquence d'une crise. Ils la souhaitaient même. Ils en attendaient pour leur parti, nous ne savons quels avantages, où l'intérêt national ne participe en rien. »

⁽²¹²⁾ *La Meuse*, 9 mai 1919, p. 1.

⁽²¹³⁾ *La Meuse*, 12 avril 1919, p. 1.

avec les évènements; les querelles de principe et les disputes d'école furent abandonnées.

C'est ainsi qu'après avoir, pendant un demi-siècle, dressé l'un contre l'autre les partis, la question scolaire s'apaisait. Le problème de la répartition des subsides restait litigieux mais d'autres soucis remplissaient l'esprit public.

Aussi la loi de 1919 augmentant et mettant uniformément à charge de l'Etat les traitements des instituteurs communaux et ceux des instituteurs libres furent-elles votées unanimement ⁽²¹⁴⁾.

La Meuse ne réagit pas. Elle qui s'était lancée avec acharnement dans la lutte scolaire, s'adapta avec docilité au nouvel état de choses. Le barème voté lui parut cependant insuffisant et elle demanda l'égalité des salaires des institutrices avec ceux de leurs confrères masculins ⁽²¹⁵⁾.

Les élections du 16 novembre 1919

En conformité avec la loi électorale du 9 mai, les premières élections au S.U., à vingt et un ans, avec six mois de résidence et utilisation de la R.P., devaient avoir lieu le 16 novembre 1919.

La Meuse se lança dans la mêlée électorale avec autant d'ardeur qu'elle en avait manifesté avant la guerre. Elle soutint le parti libéral, « parti national par excellence », parti des réformes sagement démocratiques ⁽²¹⁶⁾. Elle rendit compte régulièrement et d'une manière détaillée des assemblées de l'*Association de l'Union Libérale* de Liège ⁽²¹⁷⁾. Elle publia dans ses colonnes la liste des candidats des Libéraux-Unis ⁽²¹⁸⁾. Elle combattit violemment les catholiques et les socialistes : « ces deux fanatismes, le fanatisme noir et le fanatisme rouge entre lesquels la place du libéralisme s'impose, victorieuse pour le plus grand besoin de notre cher pays » ⁽²¹⁹⁾. Le rôle d'Olympe Gilbert, libéral ardent, fut certainement déterminant; d'ailleurs, il était l'auteur de nombreux articles politiques.

⁽²¹⁴⁾ Cfr. VAN KALKEN (F.), *op. cit.*, p. 14.

⁽²¹⁵⁾ *La Meuse*, 17 octobre 1919, p. 1 : « Le maintien du traitement différentiel constitue une atteinte non seulement aux intérêts des institutrices, mais aussi à leur légitime amour-propre ».

⁽²¹⁶⁾ *La Meuse*, 28 octobre 1919, p. 1.

⁽²¹⁷⁾ *La Meuse*, 28 octobre 1919, pp. 1, 2.

⁽²¹⁸⁾ *La Meuse*, 28 octobre 1919, p. 1.

⁽²¹⁹⁾ *La Meuse*, 29 octobre 1919, p. 1.

C'est principalement le parti catholique, le vieil ennemi, qui fut en butte aux attaques de *La Meuse* ⁽²²⁰⁾.

Le principal argument dont *La Meuse* se servit contre le parti clérical fut « son imprévoyance » en matière militaire ⁽²²¹⁾. Par électoralisme, « en sacrifiant la défense du pays aux plus bas des intérêts », il avait accompli « l'œuvre la plus funeste et la plus pernicieuse » en dépit des protestations réitérées de la gauche libérale. Le journal dénonça « l'hypocrisie de ce parti qui n'est pas loin de revendiquer le monopole de l'esprit de dévouement et de sacrifice » ⁽²²²⁾.

La multiplicité des listes dissidentes cléricales attestait d'ailleurs au sein de ce parti un désarroi que le journal considérait de bon augure pour le libéralisme ⁽²²³⁾.

Quant au parti socialiste « qui trompe le peuple » ⁽²²⁴⁾, il comptait dans ses rangs des éléments bolchevisants ⁽²²⁵⁾, et *La Meuse* redoutait le déchaînement de « ces collectivistes » et la mise à l'écart des éléments modérés et patriotes ⁽²²⁶⁾, si la majorité lui était donnée. D'ailleurs que le socialisme gagnât des sièges, cela ne surprendrait pas le journal, car les mécontents étaient nombreux, mais il ne pourrait conquérir une majorité gouvernementale qui aurait pour effet de lui livrer les destinées du pays, qui lui permettrait d'instaurer « une dictature du prolétariat » ⁽²²⁷⁾.

La Meuse réprouvait la tactique de ses adversaires qui proclamaient la mort du libéralisme ⁽²²⁸⁾; celui-ci ne périrait pas ⁽²²⁹⁾. Même

⁽²²⁰⁾ *La Meuse*, 31 octobre 1919, p. 1.

⁽²²¹⁾ *La Meuse*, 15 octobre 1919, p. 1 : « La droite depuis près de trois quarts de siècle, ne cessa d'exploiter les répugnances des électeurs contre la caserne et les impôts »; *La Meuse*, 8 août 1919, p. 1.

⁽²²²⁾ *La Meuse*, 30 octobre 1919, p. 1 : « Et, tout à coup, depuis la guerre, en face des ruines, les cléricaux sont devenus les plus grands et les plus purs patriotes ! ».

⁽²²³⁾ *La Meuse*, 8 novembre 1919, p. 1.

⁽²²⁴⁾ *La Meuse*, 8 novembre 1919, p. 1.

⁽²²⁵⁾ *La Meuse*, 5 novembre 1919, p. 1.

⁽²²⁶⁾ *La Meuse*, 10 novembre 1919, p. 1.

⁽²²⁷⁾ *La Meuse*, 25 octobre 1919, p. 1; *La Meuse*, 29 octobre 1919, p. 1 : « Les socialistes qui se gargarisent à l'idée de leur éclatante victoire, se nourrissent de beaucoup d'illusions : cette rage socialiste d'égalisation dogmatique provoquerait l'asservissement, la déroute et la faillite de l'intelligence humaine. »

⁽²²⁸⁾ *La Meuse*, 25 octobre 1919, p. 1.

⁽²²⁹⁾ *La Meuse*, 31 octobre 1919, p. 1.

s'il était affaibli, il garderait au parlement un incontestable prestige, il jouerait le rôle d'arbitre parlementaire⁽²³⁰⁾, expliqua *La Meuse*.

Aux élections, la majorité de droite disparut mais les cléricaux représentaient encore une masse imposante. Le parti libéral perdit onze sièges. Les socialistes sortaient grands vainqueurs de l'épreuve. Un phénomène dominait : il n'y avait plus à la Chambre de majorité de parti. Nul parti n'était capable et ne le sera avant longtemps de gouverner par ses seules forces.

La Meuse dressa le bilan. Elle s'attendait à cette forte poussée socialiste, « surtout au détriment des cléricaux... qui payent lourdement les fautes qu'ils ont accumulées par sectarisme comme à plaisir ». Quant au parti libéral, elle conclut avec soulagement que, bien qu'atteint par l'application du S.U., il avait résisté au choc et elle fit l'éloge, une fois de plus, de ses idées « d'ordre, de mesure et de liberté », idées qui n'avaient jamais cessé de la guider, elle⁽²³¹⁾.

Quel gouvernement lui parut réalisable ? Celui de l'union des trois partis dans l'intérêt national⁽²³²⁾. Elle mit en garde le parti libéral qui ne pouvait entrer dans aucune combinaison bipartite sans « risquer de compromettre son existence même »⁽²³³⁾.

La Meuse ne s'associa pas aux critiques lancées contre le ministère d'« union sacrée »⁽²³⁴⁾, car « on n'avait pas trouvé mieux pour l'instant », estimait-elle⁽²³⁵⁾. Elle déplora cette opposition qui se formait au sein de chaque parti contre le Cabinet qui n'aurait qu'une durée éphémère s'il n'était pas fait preuve d'un « vrai désir de mener à bonne fin l'œuvre constitutionnelle et la restauration nationale »⁽²³⁶⁾.

Au point de vue social, une réalisation lui parut nécessaire : la création de syndicats neutres et libéraux⁽²³⁷⁾. Cette initiative empêcherait des « ouvriers raisonnables » de se laisser entraîner dans des syndicats socialistes. A côté de l'organisation ouvrière, elle récla-

(230) *La Meuse*, 25 octobre 1919, p. 1 : « Il demeurera toujours à la Chambre assez puissant pour remplir cette mission pondératrice et bienfaitrice, dans laquelle il lui suffira de s'inspirer de ses glorieuses traditions. »

(231) *La Meuse*, 18 novembre 1919, p. 1.

(232) *La Meuse*, 27 novembre 1919, p. 1.

(233) *La Meuse*, 20 novembre 1919, p. 1; 25 novembre 1919, p. 1.

(234) *La Meuse*, 4 décembre 1919, p. 1.

(235) *La Meuse*, 21 avril 1920, p. 1.

(236) *La Meuse*, 4 décembre 1919, p. 1.

(237) *La Meuse*, 17 février 1920, p. 1.

mais la mise sur pieds d'une organisation patronale, chacune avec son statut légal⁽²³⁸⁾.

6. Campagne en faveur du retour à la Belgique des cantons de l'Est.

Au mois de décembre 1918, *La Meuse* inaugura dans ses colonnes une campagne en faveur du retour à la Belgique de la « Wallonie prussienne ». Le journal fut un des plus ardents promoteurs de ce mouvement.

La force du souvenir et le souci de la sécurité du territoire belge animaient ses revendications territoriales vers l'Eifel. Si elle ne négligea par l'intérêt stratégique de la Belgique, *La Meuse* insista cependant plus fortement encore sur ses droits historiques justifiant ces modifications territoriales d'ailleurs légères. Elle signala l'injustice de cet article 25 du traité de Vienne de 1815 qui détacha de nos provinces les cinq cantons belges de Saint-Vith, Malmédy, Kronenberg, Schleiden et Eupen⁽²³⁹⁾.

Sous le rapport de la langue, les populations ainsi incorporées à la Prusse étaient allemandes, sauf le cercle wallon de Malmédy qui resta jusqu'en 1918 absolument réfractaire à toute germanisation. Un mouvement malmédien s'était même constitué, conduit par l'abbé Joseph Bastin, l'abbé Pietkin et son neveu Henri Bragard dont *La Meuse* mit en lumière « le rôle admirable comme protestataires et champions du wallonisme »⁽²⁴⁰⁾.

Elle réclama le retour à la Belgique de la population de Malmédy et des environs qui était restée foncièrement wallonne⁽²⁴¹⁾ et n'avait jamais cessé de parler français et de manifester sa sympathie pour « ses frères belges »⁽²⁴²⁾. Ils attendaient fiévreusement leur rentrée au bercail, ce qu'elle souhaitait avec eux de tout son cœur⁽²⁴³⁾. Cette petite rectification de frontière s'imposait à l'attention des diplomates de l'Entente.

⁽²³⁸⁾ *La Meuse*, 17 février 1920, p. 1.

⁽²³⁹⁾ *La Meuse*, 8 décembre 1918, p. 1.

⁽²⁴⁰⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1918, p. 2.

⁽²⁴¹⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1918, p. 2 : « ... foncièrement wallonne malgré les avances multiples et l'oppression centenaire du gouvernement allemand et de ses janissaires »; *La Meuse*, 31 décembre 1918, p. 1 : « Cette population a conservé intacts son attachement à la mère-patrie, ses mœurs et son langage wallon dans toute leur pureté ».

⁽²⁴²⁾ *La Meuse*, 8 décembre 1918, p. 1.

⁽²⁴³⁾ *La Meuse*, 27 décembre 1918, p. 2.

Quant à Moresnet, bien que ses habitants eussent toujours manifesté le désir de rester neutres, même s'ils craignaient de devenir prussiens, mis en demeure d'opter, leur choix ne parut pas douteux à *La Meuse* ⁽²⁴⁴⁾.

Lorsque des habitants du canton d'Eupen adressèrent une requête au roi pour obtenir leur annexion à la Belgique, ce vœu lui parut naturel, car ce territoire formait « en quelque sorte le prolongement de notre pays ». Autre argument : les Belges avaient conservé d'importants intérêts dans le canton ⁽²⁴⁵⁾.

Le journal s'insurgea contre la Belgique officielle qui n'avait encore envoyé aucun témoignage de sympathie mais, au contraire, se complaisait dans un mutisme « qui pourrait devenir embarrassant pour nos amis de là-bas » : « Un peu d'encouragement en haut lieu et Malmédy sera belge autant que Liège » ⁽²⁴⁶⁾.

Il demandait l'envoi d'urgence de soldats belges dans cette région occupée par les troupes anglaises; ces unités devraient comprendre surtout des éléments de race wallonne ⁽²⁴⁷⁾. Il lui semblait aussi inacceptable que les journaux belges ne puissent pénétrer dans ces régions ⁽²⁴⁸⁾.

De plus, selon *La Meuse*, une enquête s'imposait sur les faits et gestes d'un « Landrath emboché qui est en train de camoufler l'autorité anglaise » ⁽²⁴⁹⁾. Elle dévoila que des agents provocateurs allemands étaient chargés de soulever la population ouvrière en lui suggérant que la réunion à la Belgique serait la ruine des travailleurs.

Elle exprima le mécontentement provoqué par ces menées et les menaces « à peine voilées » auxquelles « nos amis » étaient en butte de la part des fonctionnaires allemands ⁽²⁵⁰⁾.

Henri Bragard notamment, en février 1919, avait été menacé d'être incarcéré s'il continuait sa propagande en faveur du retour du pays à la Belgique. A cette occasion, Maurice de Thier était intervenu

⁽²⁴⁴⁾ *La Meuse*, 20 février 1919, p. 2.

⁽²⁴⁵⁾ *La Meuse*, 23 février 1919, p. 1.

⁽²⁴⁶⁾ *La Meuse*, 30 janvier 1919, p. 1.

⁽²⁴⁷⁾ *La Meuse*, 15 janvier 1919, p. 1; 19 mai 1919, p. 2; 20 mai 1919, p. 1; 26 mai 1919, p. 1; 5 janvier 1919, p. 1 : « Les milliers de Wallons fidèles qui nous attendent et nous appellent pourront ainsi ouvrir leur cœur et manifester librement les sentiments qu'ils ont dû si longtemps contenir. »

⁽²⁴⁸⁾ *La Meuse*, 15 janvier 1919, p. 1; 30 janvier 1919, p. 1; 8 février 1919, p. 1.

⁽²⁴⁹⁾ *La Meuse*, 8 février 1919, p. 1.

⁽²⁵⁰⁾ *La Meuse*, 11 février 1919, p. 1.

auprès de la commission d'armistice de Spa ⁽²⁵¹⁾. Des excuses avaient été présentées à Bragard.

Une intervention énergique s'imposait selon *La Meuse* qui s'énervait et déplorait que le commandant anglais de la place « ferme les deux yeux sur les intrigues » ⁽²⁵²⁾.

Aussi, lorsque le gouvernement belge fit valoir à la Conférence de la Paix son « juste désir de voir la Wallonie dite prussienne faire retour à la Belgique » ⁽²⁵³⁾, enregistra-t-elle ce fait avec plaisir. Même réaction lorsqu'en avril arriva à Malmédy une mission belge dont le rôle était d'exposer à l'autorité anglaise les desiderata des Malmédiens : « ceux-ci seront enfin traités en Belges ... » ⁽²⁵⁴⁾.

A la Conférence de la Paix, le bénéfice du droit historique sur Eupen, Malmédy, Saint-Vith et Moresnet fut laissé à la Belgique, sous réserve d'un plébiscite.

Ces clauses ne satisfaisaient personne selon *La Meuse* qui espérait qu'il serait donné suite aux « justes revendications des Wallons de Malmédy » et que l'on s'efforcerait de leur donner pleine satisfaction, si l'on ne voulait pas « avant qu'il soit longtemps, voir se réveiller des querelles anciennes, compromettre la sécurité de nos nouvelles frontières et donner à penser que la Conférence de la Paix n'a fait sa besogne qu'à moitié » ⁽²⁵⁵⁾.

Et elle poursuivit : à quand l'arrivée des troupes belges ? ⁽²⁵⁶⁾, le renouvellement du corps enseignant ? ⁽²⁵⁷⁾, la disparition de von Korff, chef du parti germanisant ? ⁽²⁵⁸⁾, l'envoi des journaux belges sans passer à la censure anglaise et sans être exposés à la saisie ? ⁽²⁵⁹⁾.

⁽²⁵¹⁾ LEGROS (E.), *La Wallonie malmédienne sous le régime prussien*, dans *la Vie wallonne*, t. XXXVIII, Liège, 4^e trim. 1964, p. 280 : *Lettre de Henri Bragard à Prosper Renard* du 4 février 1919; « ... intervention d'Albert Renard et de notre ami Maurice de Thier de *La Meuse* ... La chose n'a pas trainé. Ce matin, plusieurs membres de la Commission étaient chez le général ».

⁽²⁵²⁾ *La Meuse*, 11 février 1919, p. 1.

⁽²⁵³⁾ *La Meuse*, 20 février 1919, p. 1.

⁽²⁵⁴⁾ *La Meuse*, 6 avril 1919, p. 1.

⁽²⁵⁵⁾ *La Meuse*, 19 mai 1919, p. 1.

⁽²⁵⁶⁾ *La Meuse*, 20 mai 1919, p. 1; 26 mai 1919, p. 1 : « Il serait grand temps que l'on remédiât à cette situation en envoyant là-bas des troupes belges ».

⁽²⁵⁷⁾ *La Meuse*, 19 mai 1919, p. 1; 26 mai 1919, p. 1 : « Qu'attendons-nous pour expulser les fonctionnaires boches et remplacer les instituteurs boches par des Wallons qui auraient tôt fait de nous rallier les indécis. »

⁽²⁵⁸⁾ *La Meuse*, 20 mai 1919, p. 1.

⁽²⁵⁹⁾ *La Meuse*, 26 mai 1919, p. 1.

Lorsque, des unités belges entrèrent à Eupen le 27 mai⁽²⁶⁰⁾, puis à Malmédy le 12 août⁽²⁶¹⁾, *La Meuse* exulta : « nous avons retrouvé nos frères wallons et avant qu'il soit longtemps l'union entre eux et nous sera complète »⁽²⁶²⁾. Elle n'ignorait pas qu'une foule de questions et de problèmes se poseraient qu'il faudrait trancher avec beaucoup d'adresse⁽²⁶³⁾. Mais, satisfaite, elle déclara avoir confiance.

D'authentiques Wallons, bravement secondés par la presse belge de tous les partis, appuyés notamment par Maurice de Thier et Olympe Gilbert⁽²⁶⁴⁾ revenaient au foyer belge. Lorsque Malmédy fêta son retour à la Belgique, à l'occasion de la visite du lieutenant-général Michel, cette journée se termina par un concert donné sous les auspices du journal *La Meuse*⁽²⁶⁵⁾.

7. La défense des intérêts de la Wallonie.

La question flamande domina entièrement la politique belge depuis l'introduction du suffrage égalitaire. Elle envahit les esprits et les occupa comme jadis la question de l'indépendance du pouvoir civil, la question du droit de vote ou la question scolaire. Elle fut à l'origine de presque toutes les crises gouvernementales. Elle présida à toutes les consultations électorales. Sous ses multiples aspects politiques, sociaux et économiques, par ses côtés à la fois matériels et affectifs, elle était partout.

La Meuse journal neutre ? Certainement pas quand il s'agissait de défendre les intérêts de la région dont elle voulait être la représentante : la Wallonie. Neutre sur ce terrain, elle ne le fut jamais; Olympe Gilbert était rédacteur en chef, il ne faut pas l'oublier. Une guerre incessante fut menée contre le « flamingantisme épileptique » et ses « chefs fanatiques »⁽²⁶⁶⁾. Ce n'était pas nouveau; Maurice de Thier ne fit que continuer et amplifier la lutte entreprise par son père.

Dès 1918, *La Meuse* monta à l'assaut. Elle constatait que le nouveau gouvernement et les Chambres avaient été réunis dès que la Flandre eût été libérée et sans attendre que la Wallonie soit

⁽²⁶⁰⁾ *La Meuse*, 29 mai 1919, p. 1; 3 juin 1919, p. 1; 4 juin 1919, p. 1.

⁽²⁶¹⁾ *La Meuse*, 14 août 1919, p. 1; 18 août 1919, p. 1.

⁽²⁶²⁾ *La Meuse*, 14 août 1919, p. 1.

⁽²⁶³⁾ *La Meuse*, 14 août 1919, p. 1; 6 juillet 1919, p. 2.

⁽²⁶⁴⁾ RENARD (P.), *Malmédy irrédentiste*, Liège, 1919, p. 5.

⁽²⁶⁵⁾ *La Meuse*, 26 août 1919, p. 1.

⁽²⁶⁶⁾ *La Meuse*, 1^{er} novembre 1919, p. 1.

évacuée par l'ennemi⁽²⁶⁷⁾. Elle regrettait que les Wallons aient été presque complètement exclus « du nouveau ministère dit national »⁽²⁶⁸⁾.

Elle protestait contre le fait que les délégués belges à la Conférence de la Paix soient deux bruxellois, Hymans et Vandervelde et un louvaniste, Vandenheuvel : « tous étrangers ou hostiles au mouvement wallon »⁽²⁶⁹⁾. Si elle admit que le moment n'était pas opportun pour agiter « les questions irritantes de races et de langues dans notre pays », elle priait cependant le gouvernement de tenir compte de l'existence de la Wallonie et des Wallons.

Elle attira également l'attention sur les intérêts industriels considérables que représentaient le Hainaut et Liège : « à ce seul point de vue industriel, il conviendrait que l'on donnât à la Wallonie, toutes les garanties auxquelles elle a droit », d'autre part la question économique présentait des problèmes très graves auxquels les Wallons étaient directement intéressés, ajouta *La Meuse*, et au sujet desquels il « veulent légitimement avoir voix au chapitre »⁽²⁷⁰⁾.

La Meuse flétrit l'attitude de certains chefs du parti clérical flamand en matière linguistique : « C'est toute une croisade qui est prêchée dans les campagnes flamandes »⁽²⁷¹⁾. Le peuple flamand lui apparaissait comme le jouet du parti clérical⁽²⁷²⁾ qui cherchait un appui dans les rangs « du flamingantisme révolutionnaire »⁽²⁷³⁾. Le journal se servit de cette allégation comme arme contre les catholiques dans la campagne électorale de 1919 : « Clérical et flamingant deviennent de plus en plus synonymes »⁽²⁷⁴⁾. *La Meuse* constatait que « le peuple flamand se réveille ! », et cela, grâce aux évêques, aux prêtres, aux aumôniers, aux députés catholiques... qui « illuminent sa voie vers

⁽²⁶⁷⁾ *La Meuse*, 20 décembre 1918, p. 1.

⁽²⁶⁸⁾ *La Meuse*, 20 décembre 1918, p. 1.

⁽²⁶⁹⁾ *La Meuse*, 21 décembre 1918, p. 1.

⁽²⁷⁰⁾ *La Meuse*, 20 décembre 1918, p. 2.

⁽²⁷¹⁾ *La Meuse*, 16 octobre 1919, p. 1.

⁽²⁷²⁾ *La Meuse*, 16 octobre 1919, p. 1 : « Les cléricaux deviennent les protecteurs les sincères de la cause flamande ! ».

⁽²⁷³⁾ *La Meuse*, 1^{er} novembre 1919, p. 1.

⁽²⁷⁴⁾ *La Meuse*, 4 novembre 1919, p. 1. En 1925 encore : « Voter pour les cléricaux, c'est voter pour les flamingants » : *La Meuse*, 5 et 6 avril 1925, p. 1.

le progrès ! »⁽²⁷⁵⁾. Elle menaçait les dirigeants de la nation : « les Wallons finiront par se fâcher »⁽²⁷⁶⁾.

Aussi lorsque la loi sur l'emploi des langues en matière administrative fut votée — le 6 août 1920, vit-elle en cette « loi de malheur » la préface à la séparation administrative⁽²⁷⁷⁾. Elle redoutait cette « nouvelle offensive flamingante » qui menaçait les droits des Wallons et mettait la patrie en péril⁽²⁷⁸⁾ : « nous allons tout droit au schisme de la patrie »⁽²⁷⁹⁾. Elle maudissait cette loi qui extirpait complètement le français de la Flandre, imposait le bilinguisme à la Wallonie et interdirait aux Wallons la plupart des emplois publics⁽²⁸⁰⁾. Comment un gouvernement « qui se dit d'union sacrée » pouvait-il tolérer cela, se demanda le journal, confondu par l'attitude d'hommes comme Delacroix, Hymans, Destrée, Janson « qui marchent dans le sillage des convulsionnaires » ou bien qui se contentaient de parer mollement les attaques⁽²⁸¹⁾.

Lorsque la flamandisation de l'Université de Gand fut proposée au cours de la session 1922-1923, *La Meuse* se cabra et demanda « le maintien d'un centre de haute culture intellectuelle française » en pays flamand⁽²⁸²⁾, ainsi que l'établissement d'écoles publiques uniquement de langue française à côté des établissements flamands⁽²⁸³⁾.

La loi Nolf votée le 31 juillet 1923, décidant le dédoublement de l'Université de Gand et prescrivant que, quelle que soit la langue

⁽²⁷⁵⁾ *La Meuse*, 13 novembre 1919, p. 1; 1^{er} novembre 1919, p. 1 : « Le flamingantisme a trouvé dans les ministres du Seigneur des agents zélés et fanatisés »; *La Meuse*, 27 juillet 1920, p. 1 : « Mgr. Rutten, évêque de Liège et flamingant notoire ... ».

⁽²⁷⁶⁾ *La Meuse*, 1^{er} novembre 1919, p. 1 : « Au moment où l'on parle d'union démocratique nationale, on ferait bien de songer à se montrer juste envers les Wallons ».

⁽²⁷⁷⁾ *La Meuse*, 8 août 1920, p. 1.

⁽²⁷⁸⁾ *La Meuse*, 7 août 1920, p. 1; 6 août 1920, p. 1 : « C'est un véritable attentat contre l'unité de la nation ».

⁽²⁷⁹⁾ *La Meuse*, 7 août 1920, p. 1.

⁽²⁸⁰⁾ *La Meuse*, 4 et 5 août 1920, p. 1; 5 et 6 avril 1925, p. 1 : « Nous devons veiller à ce que le flamingantisme ne prenne pas pied en Wallonie, nous devons combattre les doctrines du bilinguisme qui flamandisent en fait toutes les administrations centrales et permettent de nommer des fonctionnaires flamands chez nous, à la place des Wallons. »

⁽²⁸¹⁾ *La Meuse*, 7 août 1920, p. 1.

⁽²⁸²⁾ *La Meuse*, 22 juillet 1922, p. 2.

⁽²⁸³⁾ *La Meuse*, 5 et 6 avril 1923, p. 1.

choisie l'étudiant devrait suivre un tiers de ses cours dans la seconde langue, lui apparut comme « une solution de lassitude »⁽²⁸⁴⁾.

Lorsque, le 27 févr. 1930, fut votée presque à l'unanimité des voix (154 voix contre 10 et 6 abstentions), la flamandisation intégrale de cette université, *La Meuse*, si elle reconnut que les Flamands avaient le droit d'avoir une université flamande, ironisa et prédit qu'elle « ne sera jamais appelée à aucun succès »⁽²⁸⁵⁾.

Elle avertit qu'il ne fallait pas substituer le flamand au français; ce serait abaisser le niveau intellectuel du pays flamand dont « l'infériorité est déjà navrante »⁽²⁸⁶⁾; au contraire elle estimait nécessaire d'assurer partout la connaissance du français⁽²⁸⁷⁾, car les langues internationales devaient triompher⁽²⁸⁸⁾.

Même réaction lorsque, le 14 juillet 1932, l'unilinguisme fut décrété dans l'enseignement primaire et moyen⁽²⁸⁹⁾. La Wallonie devait être en alerte, car les Flamands ne songeaient qu'à éliminer les Wallons, lança *La Meuse*⁽²⁹⁰⁾.

Le journal, en 1936, publia une chronique journalière intitulée : *Wallons attention !* dans laquelle un rédacteur se livrait à des commentaires sur une revue de la presse flamande.

Il fallait en finir, décida-t-il, car les flamingants exerçaient partout « leurs ravages sous le prétexte d'un idéal linguistique »⁽²⁹¹⁾. Il entendait que « la Wallonie soit mise sur le même pied que le pays flamand »⁽²⁹²⁾; la plaisanterie avait assez duré⁽²⁹³⁾.

Et le 4 juin 1937, à la nouvelle du vote par la Chambre de l'amnistie des activités flamandes pendant la première guerre mondiale, *La Meuse* fit mettre en berne le drapeau belge à son immeuble et déployer le drapeau wallon⁽²⁹⁴⁾. Ressentant ce vote comme un soufflet⁽²⁹⁵⁾, elle flétrit le débat piteux qui avait eu lieu à la Chambre

⁽²⁸⁴⁾ *La Meuse*, 2 août 1923, p. 2.

⁽²⁸⁵⁾ *La Meuse*, 1^{er} mars 1930, p. 1.

⁽²⁸⁶⁾ *La Meuse*, 26 février 1930, p. 1.

⁽²⁸⁷⁾ *La Meuse*, 3 mars 1930, p. 1.

⁽²⁸⁸⁾ *La Meuse*, 24 février 1930, p. 1.

⁽²⁸⁹⁾ *La Meuse*, 15 juillet 1932, p. 1.

⁽²⁹⁰⁾ *La Meuse*, 27 juillet 1932, p. 1.

⁽²⁹¹⁾ *La Meuse*, 29 janvier 1936, p. 2 : « Ils ne songent qu'à accaparer les places, en créer pour y caser les copains... c'est la curée ».

⁽²⁹²⁾ *La Meuse*, 2 mars 1936, p. 2.

⁽²⁹³⁾ *La Meuse*, 14 avril 1936, p. 2.

⁽²⁹⁴⁾ *La Meuse*, 4 juin 1937, p. 1.

⁽²⁹⁵⁾ *La Meuse*, 3 juin 1937, p. 1.

et qui prouvait « une fois de plus que les Belges vivaient sous la coupe des flamingants », tout en signalant que les libéraux s'étaient, et de loin, le mieux comportés.

8. Le gouvernement Van Zeeland et le mouvement rexiste.

Si *La Meuse*, en 1936, avait abandonné, selon les vœux de son directeur Maurice de Thier, la politique de soutien direct du parti libéral, celui-ci n'en conservait pas moins la faveur voilée du journal. Bien sûr, en temps d'élections, il ne publiait plus exclusivement les listes du parti libéral⁽²⁹⁶⁾ mais les listes électorales de tous les partis par arrondissement; *La Meuse* désirait se forger une réputation de journal indépendant. Cependant il s'avéra difficile de se maintenir sur ce terrain de neutralité.

Si le journal critiquait volontiers les partis catholique et socialiste, il ne s'en prit jamais aux libéraux. Ceux-ci avaient encore la préférence — le moins ouvertement possible — comme le montre l'article par lequel le journal salua la parution d'un ouvrage de Paul Hymans, *Pages libérales*⁽²⁹⁷⁾ : « Voilà une noble définition, un idéal de progrès, une charte d'humanité, basée sur la sagesse et la raison et non sur des promesses fallacieuses ».

Le 26 mars 1935, un nouveau cabinet d'« union nationale » composé de parlementaires et de « techniciens » avait pris en mains le sort de la Belgique, plongée dans une crise financière, économique et politique. Il inaugura une politique de « rénovation nationale », se fit attribuer des pouvoirs spéciaux pour douze mois et adopta un programme de salut public.

La Meuse, si elle reconnut que l'équipe du premier ministre avait su assainir la situation bancaire et éviter une débacle en 1935⁽²⁹⁸⁾, s'insurgea cependant contre la dictature gouvernementale⁽²⁹⁹⁾ : « Toute la lyre de l'étatisme fut pincée en allègres arpèges »⁽³⁰⁰⁾.

Ainsi le journal ne se bornait pas à l'exposé des faits. Cette formule excluait toute prise de position personnelle de la part de l'informateur qui transmettait l'information, du rédacteur qui la rédigeait et des dirigeants qui assumaient la responsabilité de sa publica-

⁽²⁹⁶⁾ En 1925 et en 1929, *La Meuse* publia exclusivement les listes électorales liégeoises des libéraux-réunis.

⁽²⁹⁷⁾ HYMANS (P.), *Pages libérales*, Bruxelles, 1936.

⁽²⁹⁸⁾ *La Meuse*, 6 avril 1936, p. 1.

⁽²⁹⁹⁾ *La Meuse*, 1 et 2 février 1936, p. 1.

⁽³⁰⁰⁾ *La Meuse*, 19 janvier 1936, p. 1.

tion. Or. *La Meuse* publiait encore des bulletins politiques, prodiguait des conseils, critiquait le gouvernement.

Quels furent ses principaux griefs ? Selon elle, il y avait quelque chose de « pourri dans le royaume de Belgique »⁽³⁰¹⁾. A qui la faute ? « Aux tripoteurs et aux combinards »⁽³⁰²⁾ d'abord, aux gouvernements qui s'étaient succédé rue de la Loi ensuite. Elle reprochait à ceux-ci d'avoir manqué de courage, de n'être pas intervenus dans des affaires financières qui « raflèrent énergiquement l'épargne publique », d'avoir laissé s'accomplir de « véritables brigandages ». Et *La Meuse* d'exprimer son mécontentement, sa colère et son dégoût. Elle s'en prit aussi aux parlementaires qui « n'ont aucun souci de l'opinion publique ». Tels étaient les sentiments du journal à la veille des élections de mai 1936.

A cette occasion, *La Meuse* critiqua sans ménagement la dictature des clubs politiques : « une nouvelle fois, le suffrage dit universel sera organisé par les partis et leur case de tête »⁽³⁰³⁾. Amère, elle contemplait cette époque « peu glorieuse des élections »⁽³⁰⁴⁾.

Celles-ci furent particulièrement mouvementées. Le gouvernement Van Zeeland avait obtenu des résultats appréciables dans l'ordre économique mais la crise politique persistait. Un nouveau mouvement avait surgi : le mouvement rexiste dont l'idéologie et les méthodes s'apparentaient au national-socialisme et au fascisme. Il partit en flèche, sous la conduite d'un jeune chef, Léon Degrelle. Gagnant rapidement l'opinion, il rallia la masse des mécontents et s'organisa fiévreusement.

Le scrutin fut favorable aux partis extrêmes et rompit l'équilibre des forces politiques. Les rexistes entrèrent d'emblée à la Chambre au nombre de 21. Les nationalistes flamands doublèrent leur représentation (16 au lieu de 8) et les communistes eurent 9 députés au lieu de 3. Au total, un quart de l'effectif parlementaire formait une opposition massive au régime.

⁽³⁰¹⁾ *La Meuse*, 30 avril 1936, p. 1.

⁽³⁰²⁾ *La Meuse*, 30 avril 1936, p. 1 : « Il y a eu vraiment trop de silences commandés, trop de complaisances voulues, trop de coupables camaraderies ».

⁽³⁰³⁾ *La Meuse*, 1 et 2 février 1936, p. 1.

⁽³⁰⁴⁾ *La Meuse*, 3 mars 1936, p. 1 : « Ce sont des temps peu reluisants que ces périodes électorales. Les petits conciliabules se tiennent en catimini, les petits papiers circulent dans l'ombre, les petites méchancetés se débrident, les petites congratitudes [?] se manifestent... et toutes les petites saletés semées sous les pas des honnêtes électeurs risquent, comme des pelures de bananes, de les faire glisser s'ils n'y prennent garde. »

La Meuse examina le résultat de ces élections. Avant celles-ci, le journal était resté sur une position de prudente expectative. Cependant le succès remporté par les rexistes combattant le régime parlementaire, ne lui déplut pas. Elle souligna comme elle l'avait fait à de nombreuses reprises les faiblesses des gouvernants et des parlementaires⁽³⁰⁵⁾ qui avaient manqué, les premiers d'esprit civique, les seconds de courage. Un assainissement du régime, en faisant disparaître « le politicien professionnel et les cumuls politiques », était urgent : « il faut moins de bavards au parlement et plus d'hommes d'action »⁽³⁰⁶⁾. Il fallait, d'autre part, permettre au corps électoral de pouvoir vraiment choisir ses candidats et ne pas escamoter le suffrage universel par l'organisation de polls⁽³⁰⁷⁾. Il fallait encore que l'on désignât des candidats susceptibles de réunir le plus de sympathies méritées par leur probité et leur talents et qui soient à l'abri de toute critique⁽³⁰⁸⁾.

Aussi la victoire de Degrelle lui apparut-elle comme une leçon. *La Meuse*, révoltée par l'iniquité et les passe-droits, déclarait que « si la justice avait agi plus tôt », Degrelle n'aurait pas pu mener sa campagne qui exploitait le mécontentement et le dégoût publics. En dévoilant l'abus qui avait été fait des deniers de la communauté, en apportant à ses accusations des précisions terribles, en arrachant à son profit le serein appui des magistrats indépendants⁽³⁰⁹⁾, Léon Degrelle avait tenté de rassembler autour de lui ceux qui ne pouvaient, sans gronder, se plier « sous des dictatures larvées, politiques et économiques »⁽³¹⁰⁾. Et le journal ne déclarait-il pas que, quant à lui, il ne voulait ni « de la dictature du prolétariat, ni celle du profitariat, ni de la dictature politique, ni de la dictature bancaire »⁽³¹¹⁾. Aussi ne pouvait-il que marquer son approbation, car un « doigt impitoyable » avait été posé sur la plaie qui rongait la Belgique, par le chef du parti rexiste apparenté à ce mouvement — le fascisme — qui, avant-guerre, jouissait de quelque prestige. Mussolini était considéré par beaucoup comme le sauveur de l'Italie. A l'époque où naquit le rexisme, l'axe Rome-Berlin n'existait pas encore et nombreux

⁽³⁰⁵⁾ *La Meuse*, 25 mai 1936, p. 1.

⁽³⁰⁶⁾ *La Meuse*, 25 mai 1936, p. 1.

⁽³⁰⁷⁾ *La Meuse*, 25 mai 1936, p. 1.

⁽³⁰⁸⁾ *La Meuse*, 25 mai 1936, p. 1.

⁽³⁰⁹⁾ *La Meuse*, 26 mai 1936, p. 1.

⁽³¹⁰⁾ *La Meuse*, 27 mai 1936, p. 1.

⁽³¹¹⁾ *La Meuse*, 26 mai 1936, p. 1.

étaient ceux qui comptaient sur Mussolini pour endiguer le pangermanisme nazi. En 1936, l'Italie fascinait et le militarisme allemand inquiétait. Lassée de la médiocrité et des tripotages d'un personnel politique usé et méprisé, *La Meuse* pressentait la défaite de 1940 et cherchait un homme pour l'en préserver. La démocratie patageait dans les crises économiques, les krachs bancaires, les dévaluations et les scandales politico-financiers. Ecœurée, *La Meuse* s'était détournée d'elle chaque jour un peu plus. C'est pourquoi elle se montrait satisfaite de la victoire de Degrelle ⁽³¹²⁾.

Le cap des élections était doublé depuis longtemps que l'agitation rexiste et frontiste continuait dans la rue. Les meetings se multipliaient et attiraient des foules énormes. *La Meuse* fit alors volte-face, car elle considérait comme une erreur grave, la conduite de Rex, dont elle estimait les menées « boîteuses » à force par son chef de parader sur les tréteaux et de vivre dans la nécessité de renouveler constamment les slogans de sa propagande. Selon elle, ajouter au désarroi ambiant était périlleux ⁽³¹³⁾.

La Meuse attaqua le gouvernement et surtout le parlement à qui, s'il voulait se réhabiliter dans l'esprit du public, elle conseilla, au lieu d'accumuler les propositions de loi, de se conformer aux vœux du peuple « que en a assez des perpétuels changements apportés à ses conditions de vie » ⁽³¹⁴⁾. D'autant plus que « tout ce fatras » ne donnait pas à l'ouvrier et à l'employé un véritable bien-être et ne le tranquillisait pas sur son avenir, ajouta-t-elle ⁽³¹⁵⁾.

Aussi lorsqu'une grève générale ⁽³¹⁶⁾ éclata en juin, le journal exprima le souhait que les réclamations des ouvriers obtiennent satisfaction ⁽³¹⁷⁾. Il dénonça le train de vie excessif de l'Etat et ses « con-

⁽³¹²⁾ *La Meuse*, 27 mai 1936, p. 1.

⁽³¹³⁾ *La Meuse*, 14 octobre 1936, p. 1.

⁽³¹⁴⁾ *La Meuse*, 10 juin 1936, p. 1.

⁽³¹⁵⁾ *La Meuse*, 14 juin 1936, p. 1.

⁽³¹⁶⁾ Le 14 juin, le Congrès national extraordinaire des mineurs décrétait la grève générale. Proclamée contre la volonté des chefs socialistes, elle s'étendit à la plupart des industries. Le nouveau Cabinet ne put faire cesser le mouvement qu'en faisant à la classe ouvrière de vastes promesses concernant ses desiderata : la semaine de quarante heures, les vacances payées etc... cfr. VAN KALKEN (F.), *op. cit.*, p. 79.

⁽³¹⁷⁾ *La Meuse*, 17 juin 1936 : « Les employés, les ouvriers de l'Imprimerie et du Journal *La Meuse* espèrent que les réclamations des ouvriers liégeois obtiendront satisfaction légitime. La direction de *La Meuse* le souhaite d'autant plus que ses ouvriers et son personnel jouissent de ces mêmes avantages accordés dès le mouvement de ces derniers jours. »

séquences malheureuses », les charges accumulées sur les industries et réclama des économies ⁽³¹⁸⁾.

En octobre, une alliance fut négociée entre rexistes et nationalistes flamands. Cet accord « ahurissant » était un faux pas. C'en était trop pour *La Meuse* qui, dès lors, attaqua Rex assez violemment ⁽³¹⁹⁾. Par cette union avec les nationalistes flamands qui étaient les héritiers des frontistes — ceux-là mêmes pour qui « La Belgique n'est pas une nation, puisque leur nation, c'est la Flandre » les rexistes se faisaient « un tort immense dans l'esprit des patriotes » ⁽³²⁰⁾.

Le journal se demandait si l'opposition tenterait de provoquer une dissolution des Chambres ou recourrait à des élections partielles ⁽³²¹⁾. En sabotant la session extraordinaire, ils ajouteraient à leurs erreurs, une faute nouvelle et plus grave ⁽³²²⁾.

Lorsqu'un peu plus tard, au cours d'un meeting à Schaerbeek, M. Paul-Henri Spaak prononça un violent discours contre le rexisme et préconisa la formation d'un mouvement de rassemblement démocratique ⁽³²³⁾ dirigé contre Rex en premier lieu, en second contre les nationalistes flamands ⁽³²⁴⁾, *La Meuse* manifesta son approbation en face de cette attitude ⁽³²⁵⁾.

Le journal, désirant rester entre les deux forces, déplora que le ton des discussions ne cessât de monter par le fait « d'un pamphlétaire au langage excessif » ⁽³²⁶⁾ mais il ne condamna pas moins les agissements du gouvernement qui s'engageait dans des polémiques « à la fois inutiles et périlleuses » ⁽³²⁷⁾. Il regrettait que celui-ci se départît du sang-froid qui était « le signe le plus rassurant et le plus vrai de la force » ⁽³²⁸⁾.

⁽³¹⁸⁾ *La Meuse*, 31 octobre et 1^{er} novembre 1936, p. 1.

⁽³¹⁹⁾ *La Meuse*, 14 octobre 1936, p. 1.

⁽³²⁰⁾ *La Meuse*, 14 octobre 1936, p. 1.

⁽³²¹⁾ *La Meuse*, 16 octobre 1936, p. 1.

⁽³²²⁾ *La Meuse*, 16 octobre 1936, p. 1.

⁽³²³⁾ *La Meuse*, 17 et 18 octobre 1936, p. 1 : « Son but est de grouper tous les citoyens qui ne veulent pas d'une dictature en Belgique ».

⁽³²⁴⁾ *La Meuse*, 17 et 18 octobre, p. 1 : elle soupçonne un autre adversaire non désigné : « le communisme qui a amené l'anarchie et la tyrannie en Espagne... l'instabilité en France ».

⁽³²⁵⁾ *La Meuse*, 17 et 18 octobre 1936, p. 1.

⁽³²⁶⁾ *La Meuse*, 20 octobre 1936, p. 1.

⁽³²⁷⁾ *La Meuse*, 24 et 25 octobre 1936, p. 1.

⁽³²⁸⁾ *La Meuse*, 26 octobre 1936, p. 1.

Les ministres devaient donner l'exemple de la dignité, sermonait-il, et c'était une erreur de répondre « à la menace d'une dictature par la menace d'une autre dictature »⁽³²⁹⁾.

La Meuse réclamait la paix, le calme⁽³³⁰⁾; c'est bien pourquo elle approuva le gouvernement dans sa décision d'interdire la manifestation rexiste du 25 octobre⁽³³¹⁾.

La Meuse réprouvait la conduite des journaux qui « en parlant en long et en large de Degrelle » collaboraient bon gré mal gré à la campagne de publicité développée par Rex⁽³³²⁾.

Il fallait abattre le rexisme. Un seul moyen lui paraissait efficace et il dépendait du gouvernement, c'était de ramener la confiance dans le pays⁽³³³⁾. La campagne « contre les pourris » était à l'origine des « incontestables succès » de propagande du rexisme. *La Meuse* conseilla au gouvernement de faire acte d'autorité, d'agir avec énergie, de mettre de la suite dans son action et d'établir la nécessaire hiérarchie « dans les valeurs morales et matérielles dont le maintien conditionne notre existence nationale »⁽³³⁴⁾.

Le 11 avril 1937, à l'élection partielle que Degrelle a provoquée à Bruxelles, par la démission du député Olivier et de tous les suppléants rexistes, il se trouva opposé à un seul adversaire, Paul Van Zeeland. Ce dernier l'emporta avec une large majorité. *La Meuse* avait prévu que les rexistes perdraient le siège, malgré l'appoint des voix nationalistes flamandes, appoint qui avait détaché d'eux « des Wallons qui ont voté aux dernières élections pour le parti de Degrelle »⁽³³⁵⁾.

Cette phrase explique les propres réactions du journal. Un moment favorable à Rex, il changea rapidement d'opinion. L'union avec les nationalistes flamands le détacha définitivement de ce parti.

⁽³²⁹⁾ *La Meuse*, 24 et 25 octobre 1936, p. 1.

⁽³³⁰⁾ *La Meuse*, 19 octobre 1936, p. 1; 24 et 25 octobre 1936, p. 1.

⁽³³¹⁾ *La Meuse*, 22, 23, 24 et 25 octobre 1936, p. 1.

⁽³³²⁾ *La Meuse*, 26 octobre 1936, p. 1.

⁽³³³⁾ *La Meuse*, 26 octobre 1936, p. 1.

⁽³³⁴⁾ *La Meuse*, 28 octobre 1936, p. 1.

⁽³³⁵⁾ *La Meuse*, 8 mars 1937, p. 3.

UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DE LA MEUSE

A. LE JOURNAL
SOUS LA DIRECTION DE JEAN DE THIER (1938-1947)

1. 1940-1945 : La Meuse disparaît à nouveau.

La nouvelle invasion du territoire arrêta l'activité des ateliers du journal. Riche de l'expérience de la première guerre, la direction, cette fois, avait prévu des positions de repli ⁽¹⁾. Elle n'entendait plus se laisser cloîtrer par l'ennemi et elle prit la résolution de continuer la publication de *La Meuse* en terre libre. Des ordres furent donnés dans ce sens à tous les services.

Le 10 mai 1940, le journal parut encore régulièrement aux accents de la D.C.A.

Le samedi 11 mai, les équipes prévues pour assurer l'édition de *La Meuse* derrière le front, quittèrent Liège et se dirigèrent vers Bruxelles; elles comprenaient des membres de la direction — Jean de Thier avait rejoint son régiment — presque tout le personnel liégeois de la rédaction et quelques ouvriers ⁽²⁾.

Le soir même, une édition spéciale fut publiée à Bruxelles. Elle avait été composée et mise en pages à l'imprimerie IMIFI ⁽³⁾.

L'ennemi menaçant la capitale, la rédaction prit le chemin de Paris et fut accueillie deux jours plus tard, dans les bureaux de *Paris-Soir* ⁽⁴⁾ dont le directeur Prouvost et le rédacteur en chef Lazareff mirent les installations à la disposition du journal proscrit.

⁽¹⁾ Le 13 avril 1939, des instructions avaient été rédigées par Jean de Thier. Il ordonnait au personnel d'arrêter la publication de son journal si la ville était envahie par les Allemands. Il prévoyait outre la destruction du matériel — qui n'eut pas lieu —, que la direction des affaires reviendrait aux administrateurs Fassotte, Ahn et Esters. Cfr. *La Meuse*, 9 octobre 1945, p. 1; 16 octobre 1945, p. 1.

⁽²⁾ FERON (F.), *op. cit.*, p. 7.

⁽³⁾ *Rapport de la commission des Anciens de la Meuse*, p. 15.

⁽⁴⁾ GILBART (O.), *op. cit.*, p. 3; *Paris-Soir* fut fondé le 4 octobre 1923 par E. Merle et disparut le 17 août 1944 : cfr. BARRILLON (R.), *Le cas Paris-Soir*, Paris, 1959.

L'autorisation gouvernementale française était nécessaire pour paraître. Olympe Gilbert l'obtint du ministre de l'Information, Frossard.

Le lendemain, *La Meuse* sortit des presses de *Paris-Soir* et fut « criée » sur les boulevards parisiens. Seul journal belge paraissant en France, *La Meuse* fut un point de ralliement pour les évacués belges éparpillés et disséminés à travers le territoire français⁽⁵⁾. Son succès alla grandissant; le tirage atteignit certains jours 75.000 exemplaires⁽⁶⁾ qui, grâce aux messageries Hachette, étaient répandus quotidiennement dans toute la France. Les familles dispersées purent rentrer en contact.

La chute de la capitale française mit évidemment un terme à la carrière parisienne du journal exilé. Le 9 juin, la rédaction mit le cap sur Nantes⁽⁷⁾ où les trois derniers numéros de *La Meuse* furent publiés, rédigés par Louette et Bauduin. La signature de la capitulation mit fin à cette odyssée. C'était l'aube d'un grand silence de quatre ans.

Pendant ce temps, à Liège, le 10 août 1940, les établissements du journal⁽⁸⁾ avaient été séquestrés et placés sous l'administration provisoire de Fassotte⁽⁹⁾. Des collaborateurs occupèrent les installations de *La Meuse* et publièrent *La Légia* sur les presses du quotidien. Il y travaillèrent jusqu'au 2 septembre 1944⁽¹⁰⁾, date où ils évacuèrent les bâtiments.

Le 5, Walthéry, Esters et Louette pénétrèrent dans les locaux et préparèrent en secret un grand panneau *La Meuse* à arborer sur la façade en lieu et place du titre usurpateur⁽¹¹⁾.

De son côté, de Bruxelles, Jean de Thier en compagnie de Henri Moers était parvenu à rallier Liège avec une colonne américaine⁽¹²⁾.

⁽⁵⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽⁶⁾ GILBART (O.), *op. cit.*, p. 3.

⁽⁷⁾ *Rapport de la commission des Anciens de la Meuse*, p. 15.

⁽⁸⁾ Une feuille clandestine, démocrate et wallonne, *La Meuse*, créée en octobre 1941 n'avait aucun rapport avec notre journal. Elle fut fondée par le *Front wallon pour la libération du Pays*. En septembre 1942, elle devint l'organe de la section liégeoise du *Front de l'Indépendance*. Cfr. BOINEM (E.), *Le front wallon pour la libération du pays et le journal clandestin La Meuse*, dans la *Nouvelle Revue wallonne*, t. VI, n° 2, Liège, 1^{er} trim. 1954.

⁽⁹⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse* : fin juin 1943, Fassotte, manquant de la souplesse désirable, fut remplacé par un fonctionnaire allemand.

⁽¹⁰⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹¹⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹²⁾ Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, pp. 16, 17; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

Aussitôt arrivés, ils se mirent au travail. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, sortit le premier numéro de *La Meuse*; la plupart des anciens avaient rejoint leur poste. Ce premier tirage sur une page fut modestement fixé à 25.000 exemplaires⁽¹³⁾. Le papier manquait. Cette pénurie de matière première fut le souci majeur de la direction⁽¹⁴⁾ et il fallut attendre la fin du premier semestre de 1946 pour que la situation fût rétablie.

Une nouvelle équipe rédactionnelle opéra sous les ordres de Moers qui succédait à la barre au rédacteur en chef de l'avant-guerre, Olympe Gilbert qui avait choisi de se consacrer entièrement à la carrière politique⁽¹⁵⁾.

En décembre 1944, le journal officiel de l'U.S. Army *Stars and Stripes* s'imprima à *La Meuse*⁽¹⁶⁾. Il atteignit un tirage de 350.000 exemplaires tandis que *La Meuse* vendait 80.000 numéros quotidiens⁽¹⁷⁾.

Enfin vint le jour de la victoire que le journal célébra en s'appellant *La Meuse V.* (100.000 exemplaires)⁽¹⁸⁾.

2. Les éditions régionales de la Meuse.

Nourissant l'ambition de faire de *La Meuse* le premier journal de Wallonie et l'un des plus importants organes de la presse belge, la direction entreprit un travail de pénétration de la population des provinces wallonnes⁽¹⁹⁾. Elle décida de créer des éditions régionales.

Ainsi, malgré le manque de matière première, en septembre 1945, la première *Meuse Namur* fut lancée⁽²⁰⁾. Suivirent les éditions

⁽¹³⁾ FERON (F.), *op. cit.*, p. 7; *La Meuse*, 10 novembre 1944, p. 1 : « Les tirages seront réduits de 30 % ».

⁽¹⁴⁾ *La Wallonie* — qui fut imprimée pendant cinq ou six jours à *La Meuse* — et *L'Express* fournirent du papier. A partir de la fin de 1944, la totalité du papier destiné aux journaux liégeois était reçue à *La Meuse* à la suite d'un contrat collectif. La hausse du prix du papier gêna grandement les possibilités d'expansion. La publicité vit s'étendre son marché, mais elle était tenue en laisse par la pénurie de la matière première. En avril, mai 1945, il y avait sur le marbre, un million de francs de publicité en souffrance car on ne disposait que d'une page et demie pour la loger dans le journal. Cfr. *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 18, 19.

⁽¹⁵⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹⁶⁾ Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

⁽¹⁷⁾ *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 19; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽¹⁸⁾ *Rapport de la commission des Anciens de la Meuse*, p. 19.

⁽¹⁹⁾ Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

⁽²⁰⁾ *Rapport de la commission des Anciens de la Meuse*, p. 20.

Huy-Waremme, Verviers, Arlon⁽²¹⁾. En juillet 1946, la gamme des éditions régionales fut complétée par la création de *La Meuse Grand-Duché* et *La Meuse Charleroi*⁽²²⁾.

Ainsi, sous la même manchette ponctuée par une référence géographique variable, la société diffusa ces diverses éditions, certes de beaucoup moins répandues que *La Meuse Liège*, mais d'un rendement appréciable en ce qu'elles reculaient les frontières de sa publicité⁽²³⁾.

En novembre 1946, *La Meuse* s'intéressa à un journal bruxellois *La Lanterne*⁽²⁴⁾, propriété de la société Sonodi. Une nouvelle société — au capital de 7.600.000 — englobant la Sonodi fut constituée. *La Meuse* s'engageait à fournir la rédaction de *La Lanterne* moyennant un forfait annuel. Cette participation à *La Lanterne* était d'importance capitale pour le quotidien liégeois qui ne pouvait espérer imposer son titre à Bruxelles⁽²⁵⁾.

En avril 1947, *La Lanterne* fut imprimée sur grand format et dans les installations liégeoises de *La Meuse*⁽²⁶⁾. En décembre, la Sonodi fut mise en liquidation et le titre du journal bruxellois repris par *La Meuse* qui devint alors propriétaire de *La Lanterne*, but qu'elle s'était assigné.

Cette dernière devenait ainsi une édition bruxelloise du journal présentée sous une manchette géographiquement moins paradoxale pour les lecteurs de la capitale. Son tirage qui était de 20.000 exemplaires au moment de la reprise par *La Meuse*, s'élevait à 30.000 numéros en 1947⁽²⁷⁾.

3. La Meuse, nouvelle formule.

Jean de Thier, à peine rentré chez lui en 1944, publia le programme qu'il tenterait de réaliser⁽²⁸⁾. Il y avait beaucoup à restaurer,

(21) *Rapport de la commission des Anciens de La Meuse*, p. 20; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

(22) FERON (F.), *op. cit.*, p. 8; Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

(23) Cfr. DELFORGE (M.), *Physiologie de la Presse. I : Les journaux de l'expression française*, dans *Aspects de la Presse belge*, dans *Industrie*, Bruxelles, mai 1951, p. 13.

(24) *La Lanterne* fut fondée le 19 décembre 1944. Le rédacteur en chef en était Paul Baar. Cfr. STYNS (M.), *La presse quotidienne d'information en Belgique et ses problèmes actuels*, dans *Etudes de Presse*, Paris, 1951, p. 206.

(25) Idem.

(26) Idem.

(27) Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

(28) *La Meuse*, 9 septembre 1944, p. 1.

mais il valait mieux faire du neuf, « en plus beau, en plus solide, en plus grand » dans la vie morale, économique et intellectuelle de la nation. *La Meuse* voulait contribuer à cet effort.

Elle réclamait des institutions sociales généreuses, elle voulait des réformes constructives et elle souhaitait que « la flamme d'union qui s'élève aujourd'hui ...soit autre chose qu'un feu de paille ». Elle entendait être le reflet de « la marche vers notre avenir, vers un avenir que les Belges devront eux-mêmes se conquérir plus heureux ».

Une présentation nouvelle — le titre de première page devenait roi — l'allure, le style d'un « grand quotidien moderne d'information »⁽²⁹⁾, neutre sur le plan politique, furent donnés au journal, en même temps qu'un effort de diffusion était réalisé⁽³⁰⁾.

Ce fut l'œuvre de Maurice Bauduin, venu de Paris en octobre 1946 pour prendre la direction des services rédactionnels⁽³¹⁾.

Le département technique appuya vigoureusement cet effort. Une nouvelle rotative Winkler fut mise en marche dans les ateliers dont le matériel fut progressivement rénové⁽³²⁾. Les télétypes firent leur apparition reliant le siège social à trois capitales et à toutes les succursales de *La Meuse*.

En juillet 1946, des accords furent passés avec des groupes français en vue d'exploiter certains titres de revues et magazines : *Elle, Nuit et Jour, Science et Vie*⁽³³⁾. Les numéros destinés à la vente en Belgique furent imprimés dans les ateliers de *La Meuse*.

Une attention toute particulière fut prêtée au développement du département publicitaire. Il fut constitué en agence de publicité en 1947 : *La Société belge de Publicité et de Diffusion* qui eut son siège à Bruxelles et géra non seulement la publicité extra-régionale de *La Meuse*, mais également la publicité de *La Lanterne*, et celle des périodiques *Pim*⁽³⁴⁾.

⁽²⁹⁾ *La Meuse*, 5 juin 1947, p. 1 : « Le grand journal d'information rapide et de présentation soignée ».

⁽³⁰⁾ FERON (F.), *op. cit.*, p. 8.

⁽³¹⁾ FERON (F.), *op. cit.*, p. 8; *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽³²⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽³³⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*.

⁽³⁴⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*.

Vraiment souveraine en son fief liégeois, *La Meuse* rendit la vie dure à ses concurrents qui pâtirent de la supériorité de ses moyens, de sa modération de ton et de sa réputation de journal exclusivement d'information. *La Meuse* avait été créée liégeoise, elle envahit la communauté belge de langue française et s'imposa comme journal national. Le tirage monta. En 1945, elle passa allégrement le cap des 150.000 exemplaires quotidiens⁽³⁵⁾. En novembre 1946, elle atteignit les 175.000 numéros⁽³⁶⁾.

La formule extérieure était assurément celle d'une feuille d'information avec tous les avantages et aussi toutes les servitudes d'une telle formule. Elle n'en publiait pas moins régulièrement des billets politiques où étaient commentés les événements du jour. Ces commentaires prudents et adroits n'empêchaient pas une conclusion. Une conclusion qui restait sommairement dans la ligne initiale et dans les idées du vieux fonds de lecteurs grossis d'anciens abonnés de *L'Express* et du *Journal de Liège*⁽³⁷⁾.

Indépendante des partis, *La Meuse* ne se tint pas cependant à l'écart de la vie publique belge. La direction estimait de son devoir, d'exposer en même temps que les événements marquant la vie nationale et internationale, les courants d'idées et d'opinions « qui s'efforcent de dégager et de tracer les lignes de notre destin »⁽³⁸⁾.

En période électorale, *La Meuse*, « seul journal indépendant des provinces wallonnes » tint à informer ses lecteurs des programmes et des idées des partis qui se disputaient leurs suffrages. Convaincue de rendre ainsi service, elle publia dans ses colonnes une tribune libre électorale.

La politique de soutien des intérêts wallons fut maintenue. Dès septembre 1944, *La Meuse* déplora que les Wallons fussent peu nombreux au sein du nouveau gouvernement et conseilla à celui-ci de faire preuve de prudence et de tact à l'égard de la Wallonie⁽³⁹⁾. Aussi s'insurgea-t-elle contre les brimades exercées contre cette dernière⁽⁴⁰⁾,

⁽³⁵⁾ UGEUX (W.), *op. cit.*, p. 11.

⁽³⁶⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*. Les chiffres publiés dans le journal sont exagérés. Ainsi en décembre 1946, il déclarait atteindre les 190.000 exemplaires : *La Meuse*, 20 décembre 1946, p. 1.

⁽³⁷⁾ DELFORGE (M.), *op. cit.*, p. 13.

⁽³⁸⁾ *La Meuse*, 21 janvier 1946, p. 1.

⁽³⁹⁾ *La Meuse*, 29 septembre 1944, p. 1.

⁽⁴⁰⁾ *La Meuse*, 16 mars 1945, p. 1.

par exemple la suspension des journaux *Le Gaulois* ⁽⁴¹⁾ et *La Wallonie libre* ⁽⁴²⁾, acte qu'elle qualifiait d'« intolérable abus de pouvoir » ⁽⁴³⁾.

Olympe Gilbert, alors sénateur, bien qu'ayant quitté la rédaction du journal, publia régulièrement des articles sur *Les problèmes wallons*. Les Wallons élargissaient leur programme, étendaient leurs revendications à tous les problèmes vitaux qui intéressaient l'avenir du pays et de la Wallonie. La question wallonne était posée dans son infinie complexité. *La Meuse* souhaitait qu'elle soit résolue afin que « la Wallonie vive libre et prospère » ⁽⁴⁴⁾.

Aussi espéra-t-elle que le Congrès d'octobre 1945 ferait un pas vers une solution ⁽⁴⁵⁾. Il permettrait au mouvement wallon de prendre conscience de ses possibilités et de l'orientation à donner à son groupe ethnique. Les congressistes devraient faire table rase de leurs sentiments personnels pour envisager uniquement la solution idéale du problème ⁽⁴⁶⁾. Quelle fut la solution qui recueillit la faveur du Congrès ? Celle du fédéralisme dans le cadre d'une Belgique réformée. Dès lors, l'enthousiasme du journal se refroidit. Il concédait, certes, que le congrès était un succès et il voyait dans cette résolution un coup de semonce qui devait être entendu ⁽⁴⁷⁾. Mais *La Meuse* avait toujours soutenu la thèse de l'unité en Belgique et elle désirait plus que jamais travailler à la concorde nationale. Aussi fut-elle effrayée des revendications nouvelles et même si elle ne le dit pas ouvertement, elle ne désirait pas suivre cette voie. Fin 1945, une sourdine fut mise à la défense des intérêts wallons. En 1946, il n'y a plus trace d'une chronique wallonne dans les colonnes de notre journal.

4. Difficultés financières.

La situation financière de la société se révéla vite difficile. Le développement qui fut donné à *La Meuse* au lendemain de la guerre faillit lui être fatal; devenue un réel complexe industriel, l'organisation administrative adéquate n'avait pas suivi.

⁽⁴¹⁾ *La Meuse*, 8 et 9 avril 1945, p. 1; 1^{er} mai 1945, p. 1. *Le Gaulois*, quotidien bruxellois, pour la défense de la Wallonie et de la civilisation française, fut fondé en 1944.

⁽⁴²⁾ *La Meuse*, 28 avril 1945, p. 1. *La Wallonie libre* (1944) fut un organe bimensuel de la section liégeoise de *La Wallonie libre*.

⁽⁴³⁾ *La Meuse*, 11 avril 1945, p. 1.

⁽⁴⁴⁾ *La Meuse*, 14 juin 1945, p. 1.

⁽⁴⁵⁾ *La Meuse*, 28 et 29 juillet 1945, p. 1.

⁽⁴⁶⁾ *La Meuse*, 28 et 29 juillet 1945, p. 1.

⁽⁴⁷⁾ *La Meuse*, 25 octobre 1945, p. 1.

Le 3 octobre 1946, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires⁽⁴⁸⁾ fut réunie⁽⁴⁹⁾. Elle décida une réduction du capital de 3.500.000, ramenant ainsi celui-ci de 10.000.000 à 6.500.000. Le montant de la réduction fut destiné à l'amortissement de la perte figurant au bilan arrêté au 31 août 1946 et résultant des événements de la guerre⁽⁵⁰⁾.

Ensuite fut décidée une augmentation de 33.500.000, portant le capital à 40.000.000. 13.400 actions nouvelles étaient émises dont 5.400 furent attribuées à la veuve de Maurice de Thier et à son fils Jean en rémunération d'apports immobiliers d'ailleurs hypothéqués : les installations de *La Meuse* à Liège et à Verviers, héritage de Maurice de Thier. La société devenait ainsi propriétaire des immeubles qu'elle occupait. Les 8.000 actions restantes furent souscrites par les mêmes personnes. L'assemblée accorda en outre au conseil d'administration l'autorisation d'émettre un emprunt obligataire.

Peu après, pour mettre la société en état de faire face à ses besoins de trésorerie, provoqués notamment par l'acquisition de matériel, des négociations furent menées et aboutirent à l'ouverture d'un crédit bancaire important⁽⁵¹⁾.

Mais au mois de mars 1947, les actionnaires n'étaient parvenus à rembourser qu'une partie de ce prêt. La situation était plus mauvaise que jamais. Le bilan de 1946 s'était soldé par une perte de 21.000.000⁽⁵²⁾. Aussi le conseil décida-t-il de demander l'aide d'un institut parastatal. La *Société nationale de Crédit à l'Industrie* lui accorda un prêt de 25.000.000⁽⁵³⁾.

(48) Étaient actionnaires : Jean de Thier et son épouse, Mme Vve Maurice de Thier, Suzanne Pirlot épouse Pani, Edmond Fassotte, Quirin Ahn et Jean Esters. Le conseil d'administration était composé de Mme Vve M. de Thier, Jean de Thier et son épouse, S. Pani-Pirlot. *Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 1945*, dans *Sociétés commerciales, Annexe au Moniteur belge du 20 avril 1945*, Bruxelles, 2^e trim. 1945, p. 952.

(49) *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge des 21-22 octobre 1946*, Bruxelles, 4^e trim. 1946, p. 553-556.

(50) Le bilan arrêté au 31 décembre 1945 dévoilait déjà une perte de plus de 3.000.000 : *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 28 juillet 1946*, Bruxelles, 3^e trim. 1946, p. 1159.

(51) Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*. Ce fut, sans doute, la Banque de Bruxelles qui accorda ce crédit.

(52) *Bilan arrêté au 31 décembre 1946*, dans *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 6 juillet 1947*, Bruxelles, 3^e trim. 1947, p. 240.

(53) JOYE (P.), *La presse et les trusts en Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 45.

L'activité de cet organisme consiste cependant, d'après ses statuts, non pas à renflouer les entreprises en déconfiture mais à favoriser « la transformation et la modernisation de l'outillage, les fabrications nouvelles et la réorganisation de l'industrie nationale »⁽⁵⁴⁾.

Ce prêt était-il légal ? L'affaire eut des répercussions à la Chambre. Interrogé à ce sujet à la Commission des Finances le ministre Eyskens (P.S.C.) affirma « qu'aucun ministre n'était intervenu pour recommander l'octroi de ce crédit. Mais un fonctionnaire attaché à un cabinet ministériel l'aurait fait »⁽⁵⁵⁾.

Le sénateur Doutrepont interpella à ce sujet le ministre des finances, le 8 juin 1948⁽⁵⁶⁾. Il estimait que la décision de la S.N.C.I. à l'égard de *La Meuse* ne pouvait se concilier avec l'article 3 de ses statuts⁽⁵⁷⁾. Alléguant que les intérêts de l'Etat pouvaient être engagés en raison de sa participation aux risques et aux avantages de la S.N.C.I. (articles 11 et 35 des statuts), il pria le ministre de donner une justification.

Celui-ci répondit qu'il résultait d'une interprétation constante de l'article 3 des statuts de la S.N.C.I. et de l'application courante qui en était faite, que « l'objet social permet de répondre à tous les besoins de crédit à long et moyen terme des entreprises industrielles et commerciales tels notamment les investissements en matériel et immeubles et les améliorations de fonds de roulement ». Dans le cas de *La Meuse*, ajouta-t-il, les garanties et précautions prises par la S.N.C.I. étaient suffisantes « pour n'entraîner aucun risque à charge de l'Etat et pour ne pas compromettre les avantages que l'Etat retire de l'activité de l'institution ».

Cependant la situation financière de *La Meuse* empirait encore, les pertes augmentaient malgré un accroissement des recettes et la diminution des dépenses. La société travaillait avec un trop petit

⁽⁵⁴⁾ JOYE (P.), *La presse et les trusts en Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 45.

⁽⁵⁵⁾ *Documents parlementaires de Belgique, Sénat, Session 1947-1948*, Bulletin n° 513.

⁽⁵⁶⁾ *Questions de MM. les Sénateurs et Représentants et Réponses de MM. les Ministres. Chambres législatives. Sénat - Session ordinaire 1947-1948*, Bulletin n° 27, Bruxelles, juillet 1948, p. 1085.

⁽⁵⁷⁾ Article 3 des statuts de la S.N.C.I. : « La société a pour objet de favoriser ... l'activité, l'amélioration, la transformation et le développement des entreprises industrielles et commerciales belges notamment en facilitant la transformation et la modernisation de l'outillage, les fabrications nouvelles et la réorganisation d'industries nationales. »

capital et de plus on se trouvait dans une période de restriction de crédit considérable⁽⁵⁸⁾.

La Meuse ne put faire face à ses engagements envers la S.N.C.I. qui refusa de reporter des échéances et menaça de prendre des sanctions juridiques. Le nombre de protêts de traites acceptées par la société expliquait certainement cette attitude.

Le point culminant de la crise était atteint. La catastrophe était imminente, faute d'une organisation financière et administrative adéquate. Un nouveau crédit s'avérait nécessaire si *La Meuse* ne voulait pas être contrainte à déposer son bilan. Elle l'obtint d'une banque luxembourgeoise proche du groupe industriel d'Ougrée⁽⁵⁹⁾.

B. LA NOUVELLE DIRECTION DU JOURNAL (1948-1955)

1. La Meuse change de mains.

Ainsi *La Meuse* changea de maîtres en octobre 1948. Jean de Thier abandonna son mandat d'administrateur-directeur général⁽⁶⁰⁾. *La Meuse* était placée désormais sous le patronage du comte de Launoit⁽⁶¹⁾ maître incontesté de *Cofinindus*, de la *Brufina* et de la *Banque de Bruxelles*⁽⁶²⁾. Ce puissant groupe industriel et financier contrôlait le journal. Un des buts de cette reprise fut d'empêcher que *La Meuse* ne tombât aux mains des socialistes.

Cette opération se fit discrètement. Le nom du chevalier Jean de Thier continua même de figurer sous le titre du journal, avec celui de deux autres fondateurs : Léon et Maurice de Thier. La veuve de ce dernier resta présidente en titre du conseil d'administration de la société éditrice⁽⁶³⁾.

Les nouveaux dirigeants de *La Meuse* travaillaient par personnes interposées. On ne les vit jamais au journal mais leurs volontés

⁽⁵⁸⁾ Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

⁽⁵⁹⁾ UGEUX (W.), *op. cit.*, p. 12.

⁽⁶⁰⁾ Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 1948, dans *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 20 octobre 1948*, Bruxelles, 4^e trim. 1948, pp. 318-319 « Le chevalier de Thier, partant à l'étranger informe l'assemblée qu'il met à sa disposition son mandat d'administrateur-directeur général ».

⁽⁶¹⁾ Cfr. DELFORGE (M.), *op. cit.*, pp. 53, 54; *Courrier hebdomadaire C.R.I.S.P.*, Bruxelles, janvier 1959, p. VI, 18; JOYE (P.), *op. cit.*, p. 45.

⁽⁶²⁾ *La Meuse sans fard*, Liège, 1960, p. 16.

⁽⁶³⁾ *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 23 mars 1949*, Bruxelles, 1^{er} trim. 1949, p. 2.833.

furent connues et respectées. En effet, la législation sur les sociétés commerciales permet aux véritables propriétaires d'une société anonyme de rester dans l'ombre car les règles destinées à assurer une certaine publicité dans ce domaine — publications aux annexes du *Moniteur* — sont faciles à éluder. Il suffisait de se contenter d'envoyer quelques hommes de paille aux assemblées générales et de limiter à l'extrême le nombre de titres déposés⁽⁶⁴⁾.

C'est ainsi qu'à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société qui se tint le 6 décembre 1948 pour procéder à la nomination de nouveaux administrateurs, six personnes seulement étaient présentes ou représentées⁽⁶⁵⁾. Ensemble, elles avaient déposé 35 actions sur les 16.000 qui constituaient le capital de la société⁽⁶⁶⁾.

Cette nouvelle direction entreprit d'assainir la situation générale au moyen d'une véritable mutation financière⁽⁶⁷⁾, d'une réorganisation complète des différents services, basée sur des principes de méthode et de rationalisation, de stricte économie et de compression des dépenses d'exploitation⁽⁶⁸⁾.

Au point de vue financier, la situation passive de la société était influencée par l'existence de dettes importantes dont les 25 millions à la S.N.C.I. Le redressement de la situation s'effectua rapidement grâce notamment à l'instauration d'une politique de sévère organisation.

Au point de vue technique, la société possédait un excellent matériel dont le potentiel de rendement pouvait être largement accru par le développement du service *Pim*.

Elle disposait d'un vaste terrain de diffusion par *La Meuse*, les

⁽⁶⁴⁾ Cfr. JOYE (P.), *op. cit.*, p. 46.

⁽⁶⁵⁾ *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 19 décembre 1948*, Bruxelles, 4^e trim. 1948, pp. 2879-2880. Il s'agissait de Mme Vve Maurice de Thier; du baron E. de Waha de Baillonville, administrateur de sociétés; de H. Willems, receveur honoraire de l'enregistrement; de F. Petit, comptable; de J. Lassau, directeur de société et de E. Fassotte, expert comptable.

⁽⁶⁶⁾ *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 19 décembre 1948*, Bruxelles, 4^e trim. 1948, pp. 2879-2880.

⁽⁶⁷⁾ *Bilan arrêté au 31 décembre 1947*, dans *Sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge du 10 octobre 1948*, Bruxelles, 4^e trim. 1948, pp. 318-319. On procéda à une réévaluation du matériel. Cette plus-value fut affectée à l'amortissement des pertes et profits d'un montant de 24.893.115,24, ramenant cette perte à 217.959,24.

⁽⁶⁸⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*.

éditions régionales, *La Lanterne* et les publications *Elle, Science et Vie*. Le potentiel publicitaire constitué par la *Société belge de publicité et de diffusion* n'était pas négligeable non plus.

La nouvelle direction, après avoir sorti *La Meuse* de cette impasse tragique, était en mesure de relancer le journal dont elle ne modifia pas la ligne de conduite⁽⁶⁹⁾.

2. „La Chaîne” La Meuse - La Lanterne.

Formule rédactionnelle

La Meuse désirait informer bien et vite. Ayant solidement pris place sur la scène de la vie intérieure du pays, elle voulut assurer ses moyens d'action à l'extérieur. Ceci fut réalisé grâce à un réseau de correspondants à l'étranger⁽⁷⁰⁾, joint à une équipe d'envoyés spéciaux⁽⁷¹⁾.

Dans le même but, *La Meuse* conclut en 1951 un contrat avec une agence américaine *United Press Associations*⁽⁷²⁾, lui assurant un service d'articles exclusifs pour la Belgique. En outre, une exclusivité totale de toutes les nouvelles de la *United Press* sur la place de Liège était garantie au journal. Il était l'un des premiers journaux belges à s'abonner à une agence américaine.

La Meuse se présentait comme un réel complexe industriel (12 éditions - 8 titres différents). Elle était devenue une affaire commerciale et une véritable industrie. Il est bien certain qu'à partir de ce moment, il apparaissait aux nouveaux propriétaires que leur entreprise devait être organisée et dirigée comme telle et qu'il s'agissait « de boucler le budget ». Comme dans toute entreprise qui présente sur le marché un produit fini, il faut le vendre; pour vendre un produit fini, il faut qu'il plaise à l'acheteur et au consommateur; par conséquent, dans ce but et en ce qui concerne le journal, il fallait sans cesse et tous les jours découvrir des sujets inédits et exclusifs qui devaient porter le journal dans la catégorie des journaux à gros tirages. Il faut « séduire » l'acheteur et s'en faire un ami. La première

⁽⁶⁹⁾ Le 27 octobre 1966, l'agence Rossel racheta *La Meuse - La Lanterne*.

⁽⁷⁰⁾ A Londres : A. de Segonzac, New-York : J. H. Martin, Washington : Cl. Veillet-Lavallée, Hollande : E. Zanoli, Paris : R. Chapel, Italie : B. Valéry, Grèce : J. Eparvier, Berlin : C. Riess, Frankfort : G. Kilibert. Cfr. *La Meuse*, 21 et 22 mai 1949, p. 24.

⁽⁷¹⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

⁽⁷²⁾ Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*.

page, la « une » fit office de page affiche. Elle devint l'objet de soins attentifs, prioritaires; on la voulait dynamique, spectaculaire. Chaque jour, elle devait présenter au moins un grand titre sommaire, une énorme manchette s'étalant sur toute sa longueur pour capter l'attention de l'acheteur.

La technique rédactionnelle employée usa généreusement du titre et de l'image et accorda la vedette au fait divers développé et à l'évènement sensationnel. Le plus souvent, l'actualité pourvoyait à ce besoin. Mais lorsque l'évènement faisait défaut on y suppléait par l'assaisonnement des commentaires. Cette recherche systématique du sensationnel conduisait le journal à exploiter de propos délibéré l'évènement insolite ou spectaculaire. Celui-ci rapporte. *La Meuse* était devenue un quotidien populaire. Force était à ses dirigeants d'essayer de répondre aux goûts des lecteurs de leur journal et d'en conquérir de nouveaux.

Leur but était de présenter au public un journal « sensible »⁽⁷³⁾ répondant aux besoins de l'homme contemporain, noyé sous un flot désordonné, souvent incompréhensible des nouvelles du monde. Aussi ce journal « sensible » devait-il établir, dès sa présentation la hiérarchie des évènements. Leur idéal fut d'apporter « au grand public une vue claire, nette tant des grands problèmes d'actualité que locaux ou régionaux »⁽⁷⁴⁾.

Les rubriques de distraction se développèrent. Un genre nouveau venant des Etats-Unis prit place dans le quotidien : les bandes dessinées, qui remportèrent un vif succès. Rien ne fut négligé pour amuser le lecteur : mots-croisés, pages destinées à la femme, à l'enfant, grands concours... Toujours en vue de l'attirer, le journal prit des initiatives d'ordre social, notamment par la création dès 1948, de sa *Chronique du Travail*⁽⁷⁵⁾.

Une enquête menée en 1952, a donné les résultats suivants quant à l'estimation du nombre de lecteurs de *La Meuse* : 448.900 soit 6,9 % de la population belge. Elle arrivait ainsi en 7^e position parmi les journaux lus habituellement en Belgique. *La Meuse* arrivait

⁽⁷³⁾ *La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 4 : « Repoussant les manœuvres de l'exploitation du choc pour le choc, et dépassant, d'autre part, le rôle ancien, mécanique et froid d'enregistrement et de diffusion » tel est le journal « sensible », « l'ami de tous les jours que l'on aime pour les services qu'il rend et pour l'apaisante détente qu'il apporte ».

⁽⁷⁴⁾ *La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 4.

⁽⁷⁵⁾ *Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955, p. 20.

en 1^{re} position en Wallonie avec 19,9 %, en 1^{re} position dans la province de Liège avec 43,5 %. Elle occupait également la 1^{re} place dans la province de Luxembourg avec 37,5 % et elle obtenait la 4^e position dans la province de Namur avec 13,8 %. Quant à *La Lanterne*, elle était la 5^e feuille la plus lue dans l'agglomération bruxelloise (2,9 %) ⁽⁷⁶⁾.

Journal de pure information ?

Voici donc comment se présentait *La Meuse*, quotidien d'information illustré, feuille officiellement neutre, indépendante, car les facteurs techniques excluaient la rentabilité des journaux qui ne s'appuyaient pas sur un très large public et par conséquent ne faisaient pas place aux divers centres d'intérêt de ce public.

La Meuse est un bon exemple du mouvement de dépolitisation qui se manifeste dans la presse du monde entier ⁽⁷⁷⁾. Les prises de position politique directes étaient de plus en plus évitées.

Le journal publia cependant des éditoriaux intitulés *A notre avis*. De quelle prudence témoignaient ces commentaires !

Sur un point, la nouvelle direction suivit le chemin tracé par la famille de Thier; elle voulait soutenir les mouvements « qui étaient de nature à faire parler de la Wallonie et à lui conserver sa réputation de terre d'initiatives, d'énergie et d'accueillante hospitalité » ⁽⁸⁰⁾. Si la diatribe n'était plus aussi virulente que par le passé, le journal dénonça cependant à plusieurs reprises les diverses « offensives flammingantes » ⁽⁸¹⁾ et exprima « l'angoisse des Wallons » devant ce mouvement ⁽⁸²⁾.

⁽⁷⁶⁾ *La Meuse*, 21 et 22 mai 1949, p. 36.

⁽⁷⁷⁾ STYNS (M.), *op. cit.*, p. 206. - *Courrier hebdomadaire, C.R.I.S.P.*, p. 18.

⁽⁷⁸⁾ Renseignements extraits de : *Doxométrie. Etude des zones et du degré de lecture par la population belge des quotidiens et principaux périodiques*, Bruxelles, 1952.

⁽⁷⁹⁾ Cfr. VOYENNE (B.), *op. cit.*, pp. 46 sv.

⁽⁸⁰⁾ *La Meuse*, 2 et 3 janvier 1949, p. 1.

⁽⁸¹⁾ *La Meuse*, 27 janvier 1949, p. 1; 31 janvier 1949, p. 1 : « décidément le bon bon vieux flamingantisme est sorti de sa léthargie, aussi multiforme que jamais avec ses manifestations bénignes et ses actes plus graves »; 7 juillet 1949, p. 1; 8 juillet 1949, p. 1; 7 juillet 1950, p. 1.

⁽⁸²⁾ *La Meuse*, 25 avril 1949, p. 3; 27 avril 1949, p. 1 : « Ce n'est pas démocratique dans un pays comptant deux peuples, que de donner à un de ces peuples, la possibilité de dominer et écraser l'autre »; 12 juillet 1949, p. 1 et 3; 20 et 21 juillet 1950, p. 1 et 3.

Mais le fédéralisme wallon assorti de syndicalisme ne pouvait que déplaire au comte de Launoit et *La Meuse*, dès lors, tempéra ses articles; elle prit en mains surtout la défense des intérêts économiques de la Wallonie.

Il est à remarquer que des articles traitant de la vie religieuse — absente, ou presque, pendant toute la direction des de Thier — firent leur apparition dans les colonnes du journal⁽⁸³⁾.

Journal neutre, objectif ? Fort bien, mais *La Meuse*, comme tout autre journal était maître de son contenu. Elle le choisissait et le disposait comme elle l'entendait. Il fallait opérer une sélection dans la masse des informations qui arrivaient journellement. Au moment de la fabrication du journal, des choix se produisaient inévitablement : retiendra-t-on telle ou telle information ?

De plus, destinée à la publication, une information demeurait l'objet de plusieurs autres choix : où sera-t-elle placée ? Quel titre lui donnera-t-on ? En quels caractères sera-t-elle composée ? Egaré au milieu de la page trois, un fait n'a pas la même résonance que s'il est placé spectaculairement à la « une ». Ainsi la présentation du journal et la sélection des nouvelles sont-elles une manifestation constante de subjectivité.

Si le plaidoyer n'est pas toujours convaincant, le mépris ou la louange indirecte, bref tout ce qui colore les faits sans avoir l'air d'y toucher porte bien davantage. Le lecteur n'a pas de raison a priori de se méfier. L'opinion s'insinue sans s'annoncer. Le journal qui, comme *La Meuse*, se réclame de la « pure information » réussit le mieux ce travail d'action sur autrui. Les dirigeants du journal en étaient conscients : un quotidien est une arme puissante.

Importance de la publicité

Que la publicité ait toujours eu une grande importance dans *La Meuse*, dès sa naissance, est un fait indéniable. Celle-ci augmenta encore. Elle occupa en moyenne 40 % de la surface totale du quotidien. Les conditions de la production et le développement des techniques avaient eu pour conséquence qu'un journal ne pouvait subsister sans recettes étrangères à la vente, que lui assurait la publicité.

⁽⁸³⁾ Par exemple, un article du Cardinal Spellman : *La Meuse*, 11 et 12 juin 1949, p. 1; une déclaration du pape Pie XII : *La Meuse*, 30 novembre 1949, p. 1; une série d'articles : *Promenades au Vatican* en mars 1949.

Le prix de vente d'un numéro de journal se situe en-dessous du prix de revient, compte tenu des dépenses d'impression (machines, personnel...), d'édition (rédacteurs et collaborateurs, agences, droits de reproduction, illustrations ...) et de gestion (administration, comptabilité, expédition, propagande). Il revient, dès lors, aux recettes de publicité de combler la perte chronique sur chaque exemplaire, puis d'assurer un bénéfice. Le journal ne pouvait vivre, encore moins prospérer en assurant seulement les fonctions qui lui étaient propres. Il devait réserver une partie de sa surface à des annonceurs; il devenait aussi un auxiliaire de la vie économique générale. La publicité plus encore que le tirage fut l'indice ostensible de la prospérité du journal.

La Meuse et la concentration de la presse

Dans tous les pays, on assiste à une concentration grandissante de la presse⁽⁸⁴⁾. Partout le nombre des titres diminue en même temps qu'augmente le tirage global⁽⁸⁵⁾. Il s'agit de groupements, de coordinations.

La Meuse avait fait l'opération dans l'autre sens, en lançant de Liège, diverses éditions régionales.

En 1955, elle tenta de créer une chaîne groupant en trois sociétés distinctes deux titres « neutres » *La Meuse*, *La Lanterne*, un titre catholique *La Nation belge* et un titre libéral *Le Matin*.

En effet, en 1955, la société décida la prise en tutelle du *Matin* d'Anvers⁽⁸⁶⁾, dont elle détint 90 % du capital mais qui restait une société distincte : *S.A. belge d'Édition*⁽⁸⁷⁾. Le journal anversois conserva toutefois sa propre rédaction et même son étiquette libérale⁽⁸⁸⁾.

Une feuille catholique, *La Nation belge*⁽⁸⁹⁾, fut aussi reprise, la même année, par le groupe de *La Meuse*⁽⁹⁰⁾. Le nouveau départ que

⁽⁸⁴⁾ Cfr. KAYSER (J.), *Mort d'une liberté*, pp. 129 sv.

⁽⁸⁵⁾ GIRARD (A.), *op. cit.*, p. 27.

⁽⁸⁶⁾ *Le Matin* fut fondé le 1^{er} mai 1894 par Camille de Cauwer comme quotidien d'opinion libérale. Cfr. BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 39; DELFORGE (M.), *op. cit.*, p. 60.

⁽⁸⁷⁾ *Courrier hebdomadaire*, C.R.I.S.P., p. 16; JOYE (P.), *op. cit.*, p. 51.

⁽⁸⁸⁾ D'après les déclarations de sa direction, *Le Matin* tirait à 43.000 exemplaires : JOYE (P.), *op. cit.*, p. 51.

⁽⁸⁹⁾ *La Nation belge*, quotidien d'Union nationale fut fondée par Fernand Neuray en 1918 au Havre : BERTELSON (L.), *op. cit.*, p. 41.

⁽⁹⁰⁾ Cfr. *Courrier hebdomadaire*, C.R.I.S.P., p. 7; JOYE (P.), *op. cit.*, pp. 50-51.

prit alors *La Nation belge* ⁽⁹¹⁾ ne sauva toutefois pas ce quotidien qui cessa définitivement de paraître le 31 décembre ⁽⁹²⁾.

C. LA QUESTION ROYALE

Le 28 mai 1940, le roi Léopold III avait signé la capitulation de la Belgique; le gouvernement présidé par H. Pierlot avait déclaré cet acte sans valeur et affirmé sa résolution de continuer la lutte. Réuni à Londres en octobre le gouvernement légal dirigea l'effort de guerre pendant quatre ans.

Le roi s'était retiré dans son château de Laeken, d'où les autorités d'occupation le transférèrent avec sa famille en Allemagne lors du débarquement allié en juin 1944, puis en Autriche. Il s'était entretemps remarié avec M^{lle} Liliane Baels, fille de l'ancien gouverneur de la Flandre Orientale (11 septembre 1941).

Dès la libération, le gouvernement rentra à Bruxelles; le Parlement conféra la régence au prince Charles, frère du roi, qui chargea Hubert Pierlot de constituer le nouveau gouvernement (20 septembre 1944).

La question royale allait se poser dans toute son ampleur. Le pays se divisa en « léopoldiens » et « anti-léopoldiens ».

On reprochait à Léopold III son comportement durant la guerre, son entrevue avec Hitler à Berchtesgaden et dans certains milieux, son second mariage. Le parti socialiste, appuyé par les communistes et la presse de gauche, réclamait son abdication. Les libéraux préconisaient son « effacement »; les catholiques, surtout flamands, lui gardaient leur fidélité et demandaient une consultation populaire. Quant au roi, il s'était retiré en Suisse à Prégny.

Quelle attitude adopta *La Meuse* dirigée à ce moment par Jean de Thier ? Soucieuse de préserver sa réputation de journal de pure information, opta-t-elle pour la neutralité ? Ou se laissa-t-elle emporter par le flot des passions ?

⁽⁹¹⁾ En septembre 1955, le Centre national du P.S.C. adressa à ses Comités d'arrondissement une circulaire leur exposant que *La Nation belge* ayant été incorporée dans une « chaîne de journaux dits neutres, mais généralement favorables au gouvernement actuel » (P.S.B.-lib.), il retirait expressément les conseils précédemment donnés « d'inviter les membres du P.S.C. à soutenir le journal par un abonnement régulier ». Cfr. JOYE (P.), *op. cit.*, p. 51.

⁽⁹²⁾ Signalons que depuis 1959, *La Meuse* participe fortement à l'édition de *La Flandre Libérale* de Gand. Cfr. DE KIMPE (H.), *Importance de la presse belge*, dans *La Presse*, n° 27, Bruxelles, 1960, p. 62.

La Meuse estimait qu'une solution immédiate s'imposait⁽⁹³⁾; elle déplorait « ces attermolements » qui laissaient le trône pour ainsi dire vacant puisque, par « un tour de passe-passe, la Belgique était dotée d'un Roi qui ne régnait pas » et d'un prince-régent qui assumait un rôle qui « n'était en fait qu'un double emploi »⁽⁹⁴⁾.

En juin 1945, le problème lui sembla être arrivé dans sa phase aigüe⁽⁹⁵⁾. Ou Léopold rentrait au pays, ou il abdiquait mais *La Meuse* lui contestait le droit de rester dans l'expectative en terre étrangère⁽⁹⁶⁾. Par contre, elle lui reconnaissait celui de rentrer en Belgique, en tant que citoyen belge, et il avait le devoir, en tant que chef de l'Etat de s'y entourer de toutes les informations nécessaires afin de « s'éclairer et de se décider »⁽⁹⁷⁾.

Elle critiqua le gouvernement (présidé depuis le 11 février 1945 par le socialiste A. Van Acker) qui semblait vouloir lui interdire et l'accomplissement de ce devoir et l'exercice de ce droit, bien plus, qui « menaçait de se mettre en grève » car c'était bien de cela qu'il s'agissait, continua le journal, qui voyait dans ce recul devant les responsabilités du maintien de l'ordre, le refus d'assurer la « première et la plus élémentaire de ses tâches »⁽⁹⁸⁾.

Le roi retardait sa rentrée en Belgique. C'était une nouvelle fausse manœuvre, estimait *La Meuse*, qui venait s'ajouter à toutes celles commises depuis des semaines.

Dans ces conditions, force lui était, à son tour, de sortir « d'une discrétion et d'une réserve dictées par de compréhensibles scrupules »⁽⁹⁹⁾. La question était trop grave. Le journal jugea nécessaire de poser le problème dans toute son ampleur. Dans le « déchaînement actuel des passions », il estimait de son devoir de s'efforcer de garder la tête froide et de porter un jugement « qui ne soit pas inspiré par des préoccupations de parti, par des peurs plus ou moins avouées, par une excitation parfois assez factice »⁽¹⁰⁰⁾.

⁽⁹³⁾ *La Meuse*, 19 juin 1945, p. 1 : « Pour nous, la question royale n'a que trop duré déjà ».

⁽⁹⁴⁾ *La Meuse*, 8 juin 1945, p. 1.

⁽⁹⁵⁾ *La Meuse*, 19 juin 1945, p. 1.

⁽⁹⁶⁾ *La Meuse*, 8 juin 1945, p. 1.

⁽⁹⁷⁾ *La Meuse*, 19 juin 1945, p. 1.

⁽⁹⁸⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1.

⁽⁹⁹⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1.

⁽¹⁰⁰⁾ *La Meuse*, 21 juin 1945, p. 1.

La Meuse passa en revue « les erreurs du règne » de Léopold III ⁽¹⁰¹⁾. Elle fit le silence sur les années précédant le mois de mai 1940 car le roi avait agi alors en plein accord avec son gouvernement même si « le résultat de sa politique avait été néfaste » ⁽¹⁰²⁾.

En mai 1940, Léopold III s'était « désolidarisé » de ses ministres et pas un « acte inconstitutionnel » avait voulu rester au pays avec l'intention de reformer un gouvernement et de continuer à régner. Pourquoi avait-il agi ainsi, se demanda *La Meuse*. Parce qu'à cette époque, répondit-elle, il croyait à une guerre brève et à la victoire de l'Allemagne. Dès lors son attitude devenait claire pour le journal : il n'avait aucun intérêt à aller avec ses ministres traîner une existence de souverain déchu alors que par sa présence en Belgique, il avait la presque certitude d'obtenir d'Hitler de reprendre dans l'ordre nouveau sa place et ses prérogatives.

Mais il s'était lourdement trompé et devait « payer aujourd'hui le juste prix de son erreur », jugea *La Meuse* qui croyait indispensable que le roi fît connaître quels étaient les hommes politiques qui à cette époque pensaient comme lui et étaient prêts à lui donner leur concours. Elle espérait qu'une déclaration de Léopold III révélerait ces noms et voyait là une des raisons de l'interdiction qui lui était faite de rentrer au pays « par des menaces d'émeutes que le gouvernement et les partis politiques ont habilement orchestrées ». Elle souhaitait que la lumière soit faite « sur cette période particulièrement trouble du règne » ⁽¹⁰³⁾. Quant au remariage du roi, elle le considérait comme « une erreur psychologique considérable » ⁽¹⁰⁴⁾.

La Meuse reprochait en outre au roi de n'avoir manifesté, à la libération, aucun empressement à regagner son pays ⁽¹⁰⁵⁾. De plus, en écrivant au prince Charles, le 12 mai 1945, une lettre lui demandant de continuer à assumer la régence, continua le journal, il avait commis un acte inconstitutionnel, en fait « un acte de souverain absolu », car il ne pouvait seul décider, de céder tout ou partie de ses pouvoirs et prérogatives à un régent, dès l'instant où lui-même continuait à se considérer comme le roi ⁽¹⁰⁶⁾.

⁽¹⁰¹⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1; 21 juin 1945, p. 1 : « La comédie des erreurs... ».

⁽¹⁰²⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1.

⁽¹⁰³⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1; 21 juin 1945, p. 1.

⁽¹⁰⁴⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1.

⁽¹⁰⁵⁾ *La Meuse*, 21 juin 1945, p. 1.

⁽¹⁰⁶⁾ *La Meuse*, 15 mai 1945, p. 1; 8 juin 1945, p. 1; 21 juin 1945, p. 1.

Si *La Meuse* critiqua le souverain, elle reprocha aussi au gouvernement Van Acker d'avoir commis dans cette affaire nombre d'erreurs ⁽¹⁰⁷⁾.

De tout le règne de Léopold III, se dégagait selon elle, une impression « à la fois trouble et malchanceuse » qui trouvait son aboutissement logique dans un sentiment d'hostilité d'une grande partie de la nation ⁽¹⁰⁸⁾. Aussi abandonnant son habituelle prudence, conclut-elle que l'abdication pouvait seule sauver la monarchie et la Belgique ⁽¹⁰⁹⁾; mais il fallait que tout se passe dans le calme ⁽¹¹⁰⁾.

La Meuse considérait le maintien de la dynastie comme une question vitale pour la Belgique. Le peuple belge tout entier, déclarait-elle, voulait un roi, car il était foncièrement monarchique, autant par idéal que par raison ⁽¹¹¹⁾.

La Meuse signala les menaces qui pèseraient sur la Belgique si la république s'installait chez elle. Comment, en effet celle-ci pourrait-elle concilier les « susceptibilités naturelles des deux régions qui composent notre pays », se demandait le journal ⁽¹¹²⁾ pour qui l'idéal n'était pas un président de la République mais un roi à condition qu'il soit constitutionnel et aimé par tout le monde ⁽¹¹³⁾.

Et le journal de démontrer les avantages et les bienfaits de l'institution monarchique ⁽¹¹⁴⁾. Celle-ci d'ailleurs, avait permis de trouver l'homme et le prince capable d'assumer « une régence qui

⁽¹⁰⁷⁾ *La Meuse*, 21 juin 1945, p. 1.

⁽¹⁰⁸⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1 : « Que les actes du Roi soient critiquables, que ses attitudes aient choqué un grand nombre de compatriotes, c'est un fait que la discussion que les partis politiques ont volontairement créée ne peut qu'aggraver et qui inévitablement, quel que soit le problème constitutionnel que cela entraîne, doit se terminer par l'abdication du Roi. »

⁽¹⁰⁹⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1; 21 juin 1945, p. 1.

⁽¹¹⁰⁾ *La Meuse*, 20 juin 1945, p. 1 : « Installer l'anarchie à la tête de l'Etat — comme voulaient le faire des ministres en refusant de maintenir l'ordre — serait la dernière erreur à commettre. On n'en a encore que trop accumulé. »

⁽¹¹¹⁾ *La Meuse*, 14 et 15 juillet 1945, p. 1; 26 novembre 1945, p. 1 : « L'institution monarchique apparaît comme un nécessaire bienfait, comme le gage d'une union à quoi, au fond de nous-mêmes, nous sommes attachés, aussi de cœur et de raison, et souvent, de raison et de cœur. »

⁽¹¹²⁾ *La Meuse*, 14 et 15 juillet 1945, p. 1 : « Un président flamand ne satisfait par les Wallons et vice-versa. Un bruxellois, serait-il suffisamment neutre pour remplir cet emploi à la satisfaction de tous ? Non car Liège comme Anvers ne reconnaissent que très difficilement Bruxelles comme capitale et cette solution évincerait en outre du premier poste de l'Etat bon nombre d'hommes politiques nés par mégarde sous le règne du Coq gaulois ou celui du Lion noir. »

⁽¹¹³⁾ *La Meuse*, 14 et 15 juillet 1945, p. 1.

⁽¹¹⁴⁾ *La Meuse*, 14 et 15 juillet 1945, p. 1; 16 novembre 1945, p. 1.

échappa aux périlleuses contestations partisans »⁽¹¹⁵⁾ : le prince Charles, le « sauveur du pays »⁽¹¹⁶⁾.

L'héritage des rois des Belges lui apparaissait comme « un bien que nous avons le devoir de transmettre à un homme de leur lignée, fût-il aujourd'hui un enfant : Baudouin, fils d'Astrid »⁽¹¹⁷⁾. Celui-ci serait, elle en était certaine, le roi de tous les Belges, et Flamands et Wallons l'entoureraient de toute leur « affectueuse sollicitude » ; il serait « le roi de la reconstruction et de l'apaisement »⁽¹¹⁸⁾.

Telles étaient les données du problème, selon *La Meuse*. Telle était la solution qu'elle proposait pour mettre fin à la situation déplorable dans laquelle se trouvait le pays⁽¹¹⁹⁾.

La question royale fut débattue en juillet 1945 devant la Chambre des Représentants⁽¹²⁰⁾. Le Cabinet obtint un ordre du jour de confiance qui donnait raison au gouvernement contre le roi. Le Parlement vota une loi réglant l'exercice du pouvoir constitutionnel en l'absence du souverain. Celui-ci cependant refusait d'abdiquer. Cette attitude allait compromettre l'avenir du pays, selon *La Meuse* : « on était plus que jamais en plein gâchis »⁽¹²¹⁾.

Les élections législatives du 17 février 1946 donnèrent aux sociaux chrétiens 92 sièges sur 202 à la Chambre. Le problème royal avait joué un rôle primordial dans ces élections, remarqua *La Meuse* qui constatait que les deux régions linguistiques du pays avaient montré qu'elles n'étaient pas d'accord là-dessus⁽¹²²⁾. Quant à elle, elle défendait « en tant que journal indépendant des partis », les intérêts des Wallons⁽¹²³⁾. *La Meuse* redoutait que le pays ne puisse être gouverné si le P.S.C. s'obstinait à vouloir faire remonter Léopold III sur le trône⁽¹²⁴⁾. « Est-ce que cette question royale va vraiment continuer à empoisonner notre vie publique ? » se demanda l'éditorialiste qui se présentait comme « un journaliste indépendant

⁽¹¹⁵⁾ *La Meuse*, 16 novembre 1945, p. 1.

⁽¹¹⁶⁾ *La Meuse*, 19 juillet 1945, p. 1.

⁽¹¹⁷⁾ *La Meuse*, 14 et 15 juillet 1945, p. 1.

⁽¹¹⁸⁾ *La Meuse*, 14 et 15 juillet 1945, p. 1 ; 16 novembre 1945, p. 1.

⁽¹¹⁹⁾ *La Meuse*, 2 juillet 1945, p. 1.

⁽¹²⁰⁾ *La Meuse*, 19 juillet 1945, p. 1 ; le journal réclama une discussion « publique, calme et propre ».

⁽¹²¹⁾ *La Meuse*, 2 juillet 1945, p. 1 ; 16 juillet 1945, p. 1 ; 19 juillet 1945, p. 1.

⁽¹²²⁾ *La Meuse*, 20 février 1946, p. 1.

⁽¹²³⁾ *La Meuse*, 10 janvier 1947, p. 3.

⁽¹²⁴⁾ *La Meuse*, 20 février 1946, p. 1.

écrivait dans un journal indépendant et n'ayant de comptes à rendre à aucun parti ». Il se déclarait anti-léopoldien mais il recommandait de laisser au peuple le soin de se prononcer. Il réclamait une consultation populaire et demanda aux anti-léopoldiens de se montrer bons princes : « en quoi cela peut-il gêner qui que ce soit ? S'il y avait une majorité qui se prononçait pour le retour de Léopold III, la minorité serait dans tous les cas tellement forte que ce retour serait tout de même impossible »⁽¹²⁵⁾.

Léopold III réclama (juillet 1946) une enquête sur son attitude pendant la guerre, enquête que le gouvernement repoussa comme anticonstitutionnelle. Il fit alors lui-même procéder à cette enquête par une commission (Commission Servais) qui conclut le 7 juin 1947 à l'entière justification du souverain. Le pays n'en resta pas moins divisé⁽¹²⁶⁾.

Dans un souci « d'information objective », *La Meuse* publia des extraits du *Rapport du secrétariat de Léopold III* et des articles de H. Pierlot⁽¹²⁷⁾.

En octobre 1948, la proposition de consultation populaire fut rejetée⁽¹²⁸⁾. *La Meuse* se demandait dans quels milieux, jusqu'à quelle profondeur, il y avait agitation en Belgique. Il ne lui semblait pas qu'elle dépassait véritablement les cercles politiques « en somme restreints si on les compare à l'ensemble de la population du Royaume, même majeure et même éléctrice »⁽¹²⁹⁾. Le but du journal était évident : ramener le calme et l'ordre au sein de la population, calmer l'agitation.

En janvier 1949, une commission spéciale fut chargée d'examiner la proposition de loi Devèze instituant une Commission nationale d'information sur l'opportunité de la reprise des prérogatives royales par Léopold III⁽¹³⁰⁾. En avril 1949, le régent eut une entrevue avec le roi à Berne : le silence fut total sur cet entretien⁽¹³¹⁾. La question royale en était toujours au même point, déplora *La Meuse* qui approuvait la déclaration de Léopold III au régent : « Le roi est au-dessus des partis et ne peut devenir l'enjeu des luttes électORALES »⁽¹³²⁾.

⁽¹²⁵⁾ *La Meuse*, 23 et 24 février 1946, p. 1.

⁽¹²⁶⁾ *La Meuse*, 12 décembre 1947, p. 3; 5 avril 1948, pp. 1, 3.

⁽¹²⁷⁾ *La Meuse*, 5 et 6 juillet 1947, pp. 1, 3.

⁽¹²⁸⁾ *La Meuse*, 23 et 24 octobre 1948, pp. 1, 3.

⁽¹²⁹⁾ *La Meuse*, 23 et 24 octobre 1948, pp. 1, 3.

⁽¹³⁰⁾ *La Meuse*, 13 janvier 1949, p. 1.

⁽¹³¹⁾ *La Meuse*, 26 avril 1949, pp. 1, 3.

⁽¹³²⁾ *La Meuse*, 29 avril 1949, p. 3; 4 mai 1949, p. 1; 5 mai 1949, pp. 1, 3.

En effet, des élections devaient avoir lieu le 26 juin 1949. A cette occasion, le journal constata avec regret que cette question royale prenait de plus en plus d'ampleur et désapprouva la conduite des partis qui utilisaient ce facteur passionnel ⁽¹³³⁾.

Le résultat du scrutin fut « une condamnation de la politique marxiste », selon *La Meuse* et « un boom libéral » ⁽¹³⁴⁾. Si M. Paul Van Zeeland échoua dans sa tentative de formation de gouvernement, c'est qu'il avait donné à la question royale une primauté presque absolue et que les libéraux ne purent le suivre sur ce terrain ⁽¹³⁵⁾, s'opposant à un programme qui voulait résoudre la question royale avant tout ⁽¹³⁶⁾.

Enfin le 11 août un gouvernement bipartite P.S.C. - libéral, placé sous la présidence de G. Eyskens fut formé. Les trois partis marquèrent leur accord sur une consultation populaire, « sorte d'examen de conscience de l'opinion publique et point de départ d'une décision dont resteraient maîtres le roi et le parlement » ⁽¹³⁷⁾.

La Meuse insista sur les dangers de cette consultation qui ne serait jamais qu'un « expédient frisant même l'inconstitutionnalité, auquel on n'aurait recours que pour essayer de donner une solution à un problème que le temps rend de plus en plus insoluble » ⁽¹³⁸⁾; ce serait là l'occasion, déplora-t-elle, d'un nouveau point de friction entre la Flandre et la Wallonie.

La question était trop grave, déclara *La Meuse*, pour qu'elle ne prît pas position avec force. Une consultation ? Soit. Mais alors dans la lumière, une lumière totale. Elle s'inclinerait devant le verdict de la nation mais n'entendait pas que, « par des tours de prestidigitation, l'on interprète la volonté du pays exclusivement dans un sens unitaire » ⁽¹³⁹⁾.

La Meuse voulait voir clair; pour cela, elle repoussait le vote global au profit du scrutin régional, basé sur l'arrondissement, car

⁽¹³³⁾ *La Meuse*, 21 et 22 mai 1949, p. 3.

⁽¹³⁴⁾ *La Meuse*, 27 juin 1949, p. 1.

⁽¹³⁵⁾ *La Meuse*, 6 juillet 1949, pp. 1, 3.

⁽¹³⁶⁾ *La Meuse*, 18 juillet 1949, p. 1.

⁽¹³⁷⁾ *La Meuse*, 2 août 1949, pp. 1, 3.

⁽¹³⁸⁾ *La Meuse*, 2 août 1949, pp. 1, 3; 9 août 1949, p. 3; 8 et 9 octobre 1949, pp. 1, 3.

⁽¹³⁹⁾ *La Meuse*, 9 août 1949, p. 3.

les aspirations de chaque région — et ici elle pensait à « la Wallonie, éternelle sacrifiée » — devaient être exprimées ⁽¹⁴⁰⁾.

Le journal s'énerma devant les tergiversations du Parlement à propos de cette consultation ⁽¹⁴¹⁾. Finalement, celle-ci eut lieu le 12 mars 1950. *La Meuse* réitéra ses appels au calme : « Ne vous abandonnez à aucune passion politique. Soyez dignes et faites preuve de votre bon sens si apprécié » ⁽¹⁴²⁾.

Les résultats de la consultation (57,68 % en faveur du retour du Roi - mais en Wallonie seulement 42 %) n'éclaircissent pas la situation ⁽¹⁴³⁾, considéra *La Meuse*, qui prévint que l'agitation était plus que jamais intempestive; le pays devait faire montre de sang-froid car « les communistes vont s'efforcer d'exploiter la situation » ⁽¹⁴⁴⁾. Le Parlement fut dissous. *La Meuse* approuva les dirigeants libéraux qui insistaient sur le « tort que faisait au pays la carence gouvernementale prolongée, survenue au lendemain du 12 mars » ⁽¹⁴⁵⁾.

On en était toujours au même point; la question royale n'était toujours pas résolue puisqu'on n'avait pas pu interpréter les résultats de la consultation.

Une nouvelle campagne électorale débuta; les esprits s'échauffaient ⁽¹⁴⁶⁾. Le 8 juin 1950, un cabinet P.S.C. homogène fut constitué par Jean Duvieusart ⁽¹⁴⁷⁾.

Le 6 juillet, une séance commune du Sénat et de la Chambre mit fin « à l'impossibilité de régner ». L'Assemblée nationale était appelée à faire application de la loi du 19 juillet 1945. Le roi rentrerait en Belgique. Le chapitre de la régence avait pris fin; ce fut « un beau chapitre », déclara *La Meuse* ⁽¹⁴⁸⁾ qui annonça un nouvel effort de pugnacité de l'opposition et des occasions prochaines de friction ⁽¹⁴⁹⁾,

⁽¹⁴⁰⁾ *La Meuse*, 9 août 1949, p. 3; 8 et 9 octobre 1949, pp. 1, 3; 30 janvier 1950, p. 3.

⁽¹⁴¹⁾ *La Meuse*, 19 et 20 novembre 1949, pp. 1, 3.

⁽¹⁴²⁾ *La Meuse*, 11 et 12 mars 1950, p. 1.

⁽¹⁴³⁾ *La Meuse*, 14 mars 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁴⁴⁾ *La Meuse*, 1^{er} mai 1950, p. 3.

⁽¹⁴⁵⁾ *La Meuse*, 22 et 23 avril 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁴⁶⁾ *La Meuse*, 4 mai 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁴⁷⁾ *La Meuse*, 9 juin 1950, pp. 1, 3 : « Impartialement, constatons que, en formant un ministère homogène, il a tiré la leçon non seulement des résultats de la journée électorale du 4 juin, mais aussi des événements qui l'ont précédée. Il s'agissait de trancher un nœud gordien. M. Duvieusart l'a fait. Et, en toute sincérité, qu'eût-il pu faire d'autre ? ».

⁽¹⁴⁸⁾ *La Meuse*, 5 juillet 1950, pp. 1, 3; 6 juillet 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁴⁹⁾ *La Meuse*, 6 juillet 1950, pp. 1, 3.

car ce vote s'était déroulé « dans des conditions anormales » : seuls les sénateurs sociaux-chrétiens, ainsi qu'un représentant libéral étaient restés en séance.

Le retour du roi devait avoir lieu le 22 juillet entouré d'un luxe de précautions policières et militaires. C'était là, pour le journal, « le plus anormal et le pire aspect de l'évènement » ⁽¹⁵⁰⁾.

Des jours difficiles allaient commencer pour la nation. Les passions atteignaient l'extrême degré de la véhémence. Les partis d'opposition viraient vers le refus de coopération. *La Meuse* exprima son inquiétude devant ce raidissement des attitudes ⁽¹⁵¹⁾. L'heure pressait.

La situation s'était tendue jusqu'à atteindre le point de rupture lorsque, à l'aube du 1^{er} août, un compromis survint entre les représentants des trois partis nationaux. Solution de concorde ? Solution d'apaisement ? *La Meuse* souhaita que ce compromis méritât ces titres. Il lui semblait « criminel, de la part de véritables, de sincères patriotes » de ne pas le respecter, de ne pas l'accepter dans la loyauté ⁽¹⁵²⁾.

Elle ne se dissimulait pas les nombreux problèmes qui allaient surgir et le premier : appliquer ce compromis dans l'esprit qui « a inspiré ses auteurs et au-delà de ses auteurs, le roi lui-même : la réconciliation des Belges auteur du prince Baudouin » ⁽¹⁵³⁾.

La Meuse exprima son soulagement : « Enfin ! la question royale est réglée » ⁽¹⁵⁴⁾. Il s'agissait, exhorta-t-elle, de retrouver la cohésion perdue et cela surtout au sein du parti social-chrétien où les esprits, spécialement encore du côté flamand, « au lieu de s'apaiser, paraissent s'échauffer davantage : le désappointement tourne à l'humiliation, le mécontentement à la colère » ⁽¹⁵⁵⁾.

Elle espérait que l'appel de Léopold III aux Belges serait entendu, que tous « regroupés, retrouvant le coude à coude » ⁽¹⁵⁶⁾ aideraient le prince royal à porter son fardeau.

⁽¹⁵⁰⁾ *La Meuse*, 22 et 23 juillet 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁵¹⁾ *La Meuse*, 24 juillet 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁵²⁾ *La Meuse*, 1^{er} août 1950, pp. 1, 3; 2 août 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁵³⁾ *La Meuse*, 2 août 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁵⁴⁾ *La Meuse*, 3 août 1950, pp. 1, 3 : « Quelque jugement que l'on porte sur cette solution, avec quelques sentiments qu'on l'accueille, le fait qui compte, c'est qu'elle est là et qu'elle est là de l'accord du Roi lui-même. »

⁽¹⁵⁵⁾ *La Meuse*, 5 et 6 août 1950, pp. 1, 3; 9 août 1950, pp. 1, 3; 19 septembre 1950, p. 3.

⁽¹⁵⁶⁾ *La Meuse*, 7 août 1950, pp. 1, 3; 12 et 13 août 1950, p. 3.

Le 13 août 1950, celui-ci prêta serment et fit une excellente impression à *La Meuse* : « Il a emporté tous les suffrages »⁽¹⁵⁷⁾. La concorde nationale se rétablirait autour de lui et l'unité du pays se recréerait. Optimiste, elle n'en doutait pas⁽¹⁵⁸⁾ : « Jetons un voile sur le passé. N'en parlons plus »⁽¹⁵⁹⁾.

Elle constata avec plaisir, lors de l'abdication de Léopold III, le 16 juillet 1951, que si l'apaisement s'était fait, le peuple belge le devait à lui-même et au roi Léopold : « Tous les bons citoyens se rangent, dans la fidélité à nos institutions, avec le roi Léopold autour du Prince »⁽¹⁶⁰⁾.

Voici donc retracée l'attitude de *La Meuse* pendant les années 1945-1951 qui virent se dérouler les différents épisodes de cette question royale soulevant tant de polémiques. Il est temps de répondre à la question posée en début de chapitre. Le comportement du journal fut-il constant ou évolua-t-il ? Aux prises avec ce problème si important et si difficile, *La Meuse* n'a pu soutenir une politique de stricte neutralité envers l'information, ligne de conduite qu'elle s'était tracée. Bien qu'elle proclamât à plusieurs reprises le désir de fournir à ses lecteurs une « information objective », elle prit parti.

Deux phases sont à remarquer. La première, de 1945 à 1948. Estimant que Léopold III avait commis de trop nombreuses erreurs, *La Meuse* réclama son abdication, désireuse de voir mettre fin à la situation désastreuse dans laquelle la Belgique était plongée. Foncièrement monarchiste, elle s'opposa vivement à ceux qui désiraient l'établissement d'un régime républicain. La seule solution capable de rétablir l'ordre dans le pays elle la voyait dans l'effacement de Léopold III au profit de son fils. Ce terme d'effacement revint fréquemment sous la plume des rédacteurs; c'était celui employé par le parti libéral. Il ne faut pas oublier les tendances politiques de la famille de Thier.

La seconde phase s'étend de 1948 à 1951. Un revirement d'opinion se manifesta. *La Meuse*, dès 1948, ne se déclara plus anti-léopoldienne comme auparavant. Que trouvons-nous dans les colonnes du journal ? Le compte rendu des divers épisodes de la question royale. Plus une seule prise de position, plus une annonce de meeting !

⁽¹⁵⁷⁾ *La Meuse*, 14 et 15 août 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁵⁸⁾ *La Meuse*, 24 août 1950, p. 3.

⁽¹⁵⁹⁾ *La Meuse*, 11 août 1950, pp. 1, 3.

⁽¹⁶⁰⁾ *La Meuse*, 16 juillet 1951, p. 1.

Il est évident qu'il essayait de diminuer l'importance des événements. Son but était de ramener le calme et l'ordre au sein de la population.

Pourquoi cette volte-face ? En 1948, *La Meuse* changeait de mains ! La famille de Thier cédait la place au comte de Launoit. Effacer les séquelles de la guerre était un des grands objectifs du nouveau propriétaire, ami de la Couronne. Son journal s'y employa activement. Ceci explique aussi la bienveillance nouvelle dont, par la suite, *La Meuse* fit preuve à l'égard de M. Van Acker. Celui-ci ne devait-il pas être l'artisan de la réconciliation du roi Léopold et du parti socialiste ? C'est ce but de réconciliation entre le roi et ses adversaires que poursuivirent les journaux édités par la société. Le vœu avait été émis qu'une « politique d'information impartiale » fût suivie ⁽¹⁶¹⁾.

⁽¹⁶¹⁾ Documents privés de la S.A. Imprimerie et Journal *La Meuse*.

CONCLUSION

Nous avons tenté de retracer l'histoire de cent années d'existence de *La Meuse*, quotidien liégeois.

Son évolution est remarquable.

Evolution de sa ligne politique. *La Meuse* fut créée en 1855 pour défendre les idées libérales. Feuille libérale modérée, à Liège elle fut un auxiliaire précieux de ce parti; et cela, jusqu'en 1914. Organe politique, elle agit comme tel.

Après 1918, Maurice de Thier s'engagea dans la voie de cette presse d'information qui se voue à la « vérité des faits ». La rupture des liens qui attachaient le journal à l'opinion libérale se fit cependant difficilement. Ce parti garda la faveur de la direction et de la rédaction jusqu'en 1940. *La Meuse* cependant tempéra ses prises de position, nuança ses jugements dans la mesure où elle élargissait son aire de diffusion. Mais ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale et plus spécialement encore depuis le changement de direction en 1948, qu'elle mérita cette qualification de quotidien de stricte information.

Feuille neutre, indépendante, *La Meuse* illustre bien le phénomène de dépolitisation qui caractérise la presse contemporaine.

En 1855, elle clamait bien haut ses convictions et ses colères. En 1955, elle cache, masque ses idées parce que la direction sait que son journal se vendra mieux s'il ne contient rien qui puisse déplaire à une partie de sa clientèle.

Evolution des conditions techniques. Pendant le 19^e siècle, le journal s'était accommodé d'une conception artisanale de sa fabrication. Grâce au développement des techniques de transmission et de reproduction qui révolutionnèrent la profession, elle devint une affaire commerciale et une industrie.

En 1855, le directeur du quotidien était un journaliste, son milieu social était celui de l'équipe du journal. En 1955, il est le collègue des banquiers et des industriels.

Sur ce plan technique, *La Meuse* ne ménagea pas ses efforts. Les réalisations prodigieuses impliquaient des mises de fonds considérables. Leur accroissement constant imposa à l'entreprise un budget de dépenses qui n'avait aucune commune mesure avec les ressources dont disposait le journal au 19^e siècle. Une organisation administrative

adéquate était nécessaire. Elle fit défaut. En 1948, *La Meuse* était au bord de la catastrophe, alors qu'elle était considérée comme un des « grands journaux » du pays. Son tirage le prouvait.

Evolution de la diffusion du journal. Les fondateurs décidèrent la publication de *La Meuse* pour défendre les intérêts industriels, plus spécialement ceux de l'usine de la *Vieille-Montagne*. Le quotidien plut et devint vite familier aux Liégeois. Son succès grandit. Etendant sans cesse son champ d'action, il prit solidement place sur le marché liégeois.

L'aire géographique de sa diffusion s'élargit, notamment grâce à Maurice de Thier qui désirait en faire le premier quotidien de la Wallonie. Les successeurs visèrent le même but. En 1955, il est atteint. Dans le domaine de l'information, *La Meuse* s'est taillé une place enviable.

Evolution de la présentation du journal. En 1855, les informations étaient insérées les unes à la suite des autres, leur place relative étant fonction de leur contenu. En 1955, les exigences de la maquette jouent un rôle prépondérant dans la sélection et l'emplacement des informations considérées comme marchandises et traitées comme telles. *La Meuse* excelle à séduire le lecteur.

Evolution de l'importance de la publicité. Le journal s'ouvrit de plus en plus largement à cet élément nécessaire à son équilibre financier. L'obligation de vivre en symbiose avec la publicité se fit de plus en plus sentir.

Evolution du lecteur. Au 19^e siècle, *La Meuse* était un journal mondain, bourgeois. En 1955, elle est devenue une feuille populaire.

Le public fuit de plus en plus le texte pour l'image, l'idée pour l'impression. Le lecteur achetait le journal pour les opinions qu'il y trouvait clairement exprimées et affirmées. En 1955, faisant partie d'une masse sensibilisée par la vie moderne, il se laisse séduire et attirer par tel ou tel journal. Chacun y trouvera son évansion ou son dépaysement selon ses désirs non formulés.

Plaire au lecteur pour maintenir son tirage, condition d'existence, est devenu le grand souci des maîtres du journal. Mais, organe d'information, il doit répondre aussi à certaines préoccupations politiques et sociales de ceux qui détiennent les cordons de la bourse. Par le silence, l'abstention ou par une habile mise en pages, le journal d'information, affichant sa neutralité, poursuit cependant les objectifs de ceux qui financent les investissements et permettent la survie aux bourrasques. L'évolution de *La Meuse* est un exemple significatif des transformations de la presse régionale depuis un siècle.

ANNEXES

1. La diffusion de la Meuse en 1952

Une enquête menée en 1952 a donné les résultats suivants : Estimation du nombre de lecteurs : 448.900 soit 6,9 % de la population belge. *La Meuse* arrive ainsi en 7^e position parmi les journaux lus habituellement en Belgique.

La Meuse est :

en Wallonie :	en 1 ^{re} position : 19,9 %
dans la province de Liège :	en 1 ^{re} position : 43,5 %
dans la province de Luxembourg :	en 1 ^{re} position : 37,5 %
dans la province de Namur :	en 4 ^e position : 13,8 %

La Lanterne est :

dans l'agglomération bruxelloise :	en 5 ^e position : 2,9 %
------------------------------------	------------------------------------

98,8 % du tirage de *La Meuse* sont lus en Wallonie dont :

71,1 % dans la province de Liège;

8,7 % dans la province de Namur;

17,8 % dans la province de Luxembourg.

46,8 % de ses lecteurs sont de sexe masculin et 53,2 % de sexe féminin.

Importance des communes dans lesquelles La Meuse est lue :

plus de 100.000 habitants :	13,5 %
50 à 100.000 habitants :	—
20 à 50.000 habitants :	12,3 %
5 à 20.000 habitants :	33,7 %
2 à 5.000 habitants :	15,9 %
moins de 2.000 habitants :	24,6 %

Catégorie d'âge des lecteurs :

18 à 35 ans :	36,8 %
35 à 55 ans :	39,7 %
plus de 55 ans :	23,5 %

Moyen de distribution :

Poste :	20,2 %
Porteur :	47 %
Numéro :	27,1 %
Autre façon :	5,7 %

Catégorie sociale des lecteurs :

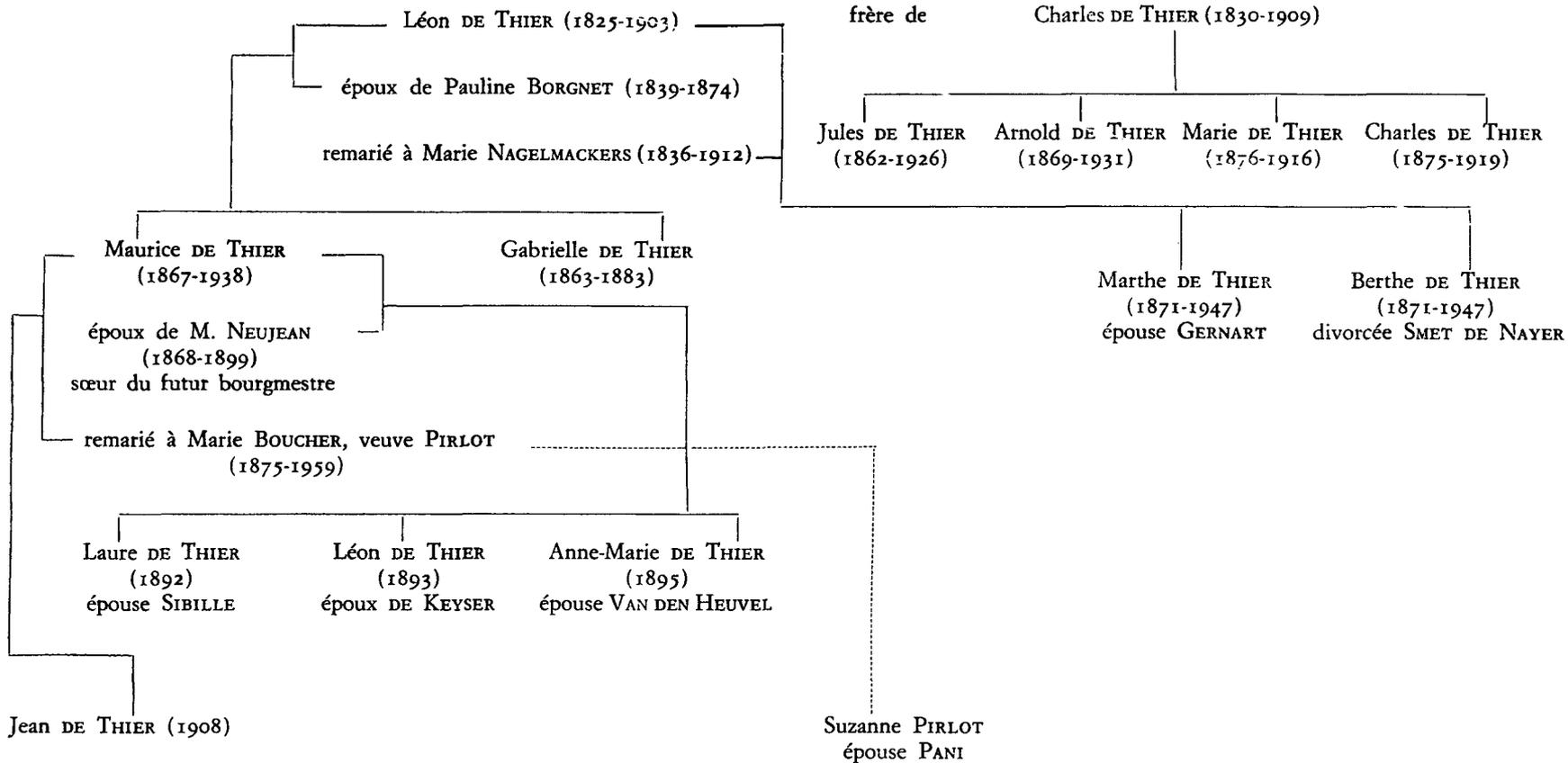
Agriculteur :	—
Ouvrier :	18,1 %
Employé - fonctionnaire :	9,9 %
Commerçant :	14,9 %
Industriel :	—

Profession libérale :	2,6 %
Rentier - pensionné :	3,8 %
Etudiant :	2,9 %
Sans profession :	44,2 %

Soit : Classe A (très aisés) :	10,2 %
Soit : Classe B (classe moyenne) :	25,7 %
Soit : Classe C (masse) :	64,1 %

Ces renseignements sont extraits de : *Doxométrie. Etude des zones et du degré de lecture par la population belge des quotidiens et principaux périodiques*, Bruxelles, 1952.

2. Généalogie de la FAMILLE DE THIER





BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

1. Archives officielles

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers Frère-Orban*.

2. Documents privés

Archives de M. le chevalier Léon de Thier.

Documents privés de la S.A. *Imprimerie et Journal La Meuse*.

3. Imprimés périodiques

Documents parlementaires, législatifs et administratifs

Annales parlementaires de Belgique. Chambre des représentants, Sénat, Bruxelles, 1855-1858.

Bulletin administratif de la Ville de Liège, Liège, 1855-1858.

Documents parlementaires de Belgique. Chambre des représentants, Sénat, Bruxelles, 1855-1858.

Moniteur belge. Journal Officiel, Bruxelles, 1855-1858.

Questions de MM. les Sénateurs et Représentants et Réponses de MM. les Ministres. Chambres législatives. Sénat, Bruxelles, 1948.

Recueil des actes et documents relatifs aux sociétés commerciales. Annexe au Moniteur belge, Bruxelles, 1899-1940.

Sociétés commerciales Annexe au Moniteur belge, Bruxelles, 1845-1945.

Journaux, Revues.

L'Echo du Parlement, 1863.

L'Etoile belge, 1898.

La Gazette de Liège, 1855-1858.

Le Journal de Bruges, 1856.

Le Journal de Liège, 1855-1858.

La Meuse, 1855-1955.

L'Observateur belge, 1855-1856.

La Patrie, 1871.

Le Petit populaire, 1904-1914.

La Presse. Bulletin trimestriel de la fédération des journaux belges, 1954-1966.

La Tribune, 1855-1858.

Almanachs-Annuaire.

- Almanach du journal La Meuse*, Liège, 1924, 1925.
Annuaire de la Librairie Belge ou Livre d'Adresses de tous les Libraires, Imprimeurs, Papetiers, Fabricants de papiers, Bruxelles, 1881, 1884, 1890, 1895.
Annuaire des Deux-Mondes. Histoire générale des divers Etats, 1855-1856, t. VI. Paris, 1856.
Annuaire général de la Presse, Bruxelles, 1911, 1912.
Annuaire général de la Presse belge, Bruxelles, 1909, 1910.
Annuaire illustré de la Presse belge, Bruxelles, 1908.
Annuaire officiel de la Presse belge, Bruxelles, 1918-1965.
Livre d'adresses de Bruyne ou Almanach officiel du commerce, de l'industrie, de la finance, de la magistrature et de l'administration de la ville et de la banlieue de Liège, Liège, 1882-1883.

4. Imprimés non périodiques

- BEAUJEAN (E.), *Revue politique et administrative de Liège en 1858*, Liège, 1858.
BRONNE (L.), *De la guerre aux Usines et du droit d'octroi sur les houilles industrielles*, Liège, 1856.
Bulletin communal. Journal des Intérêts communaux de la Ville de Liège, Liège, 1856.
Bulletin électoral de Liège, n^{os} 3, 4, 5, 6, Liège, 1857.
Chambre de commerce de Liège. Mémoire contre l'octroi sur le combustible des usines de Liège, Liège, 1858.
Chambre de commerce de Liège. Rapport sur la situation commerciale et industrielle de son ressort adressé au gouvernement le 9 mai 1855, Liège, 1855.
Numéro de propagande du Journal La Meuse, Liège, 3 juin 1920.
Programme du congrès libéral de 1846, Bruxelles, 1846.
Rapport de la commission des Anciens de La Meuse chargée d'évoquer les noms, l'activité des plus lointains collaborateurs du Journal, Liège, 1955.

5. Documents publiés

- HYMANS (P.), *Mémoires*, publiés par VAN KALKEN (F.), 2 vol., Bruxelles, 1958.
WILLEQUET (J.), *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge : 1887-1914*. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahier n^o 16), Louvain, Paris, 1961.

B. TRAVAUX

1. Ouvrages traitant de la presse

- Aspects de la presse belge*, dans *Industrie*, Bruxelles, mai 1951.
Association de la presse belge 1855-1892, Anvers, s.d.

- BARRILLON (R.), *Le cas Paris-Soir*, Paris, 1959.
- BEKEN (R.), *Observations sur la presse quotidienne en Belgique*, Bruxelles, 1958.
- BERTELSON (L.), *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960.
- BERTELSON (L.), *Tableau chronologique des journaux belges*, Bruxelles, 1956.
- BOGHAERT-VACHE, *La presse* dans *La Patrie belge*, 1930.
- BOINEM (E.), *Le front wallon pour la libération du pays et le journal clandestin La Meuse*, dans la *Nouvelle Revue Wallonne*, t. VI, Liège, 1^{er} trim. 1954.
- BOURSON (Ph.), *Histoire de la presse*, dans *Patria Belgica*, t. III, Bruxelles, 1875.
- CAPITAINE (U.), *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850.
- DE KIMPE (H.), *Importance de la presse belge*, dans *La Presse*, n° 27, Bruxelles.
- DELFORGE (M.), *La presse régionale d'expression française en Belgique*, dans le *Bulletin du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de Strasbourg*, Strasbourg, oct. 1959.
- DELFORGE (M.), *Physiologie de la presse belge. I. Les journaux d'expression française*, dans *Industrie*, Bruxelles, mai 1951.
- DEMARTEAU (J.), *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de la Gazette de Liège (1810-1863) et son temps*, Liège, 1956.
- DEMARTEAU (J.), *La presse au pays de Liège*, édité à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Association de la Presse belge, section Liège-Luxembourg, Liège, 1927.
- DEMARTEAU (J.), *Un demi-siècle de journalisme*, Liège, 1916.
- DESOER (H.), *Album édité à l'occasion du 2^e centenaire de la maison Desoer*, Liège, 1950.
- DONS (H.), *La presse libérale de 1830 à 1930*, dans *La Flandre libérale*, 7 mai 1930.
- Doxométrie. Etude des zones et du degré de lecture par la population belge des quotidiens et principaux périodiques*, Bruxelles, 1952.
- DUPLAT (G.), *Le journal. Sa vie juridique. Ses responsabilités civiles*, Bruxelles, 1908.
- DUROSELLE (J. B.), *De l'utilisation des sondages d'opinion en histoire et en science politique*, dans *INSOC*, n° 3, Bruxelles, 1957.
- FERON (F.), *Le Centenaire de La Meuse*, dans *La Presse*, n° 6, Bruxelles, avril-juin 1955.
- GIRARD (A.), *Manifestations et mesure de l'opinion publique*, dans *INSOC*, n° 2 et 3, Bruxelles, 1958.
- JOYE (P.), *La presse et les trusts en Belgique*, Bruxelles, 1958.
- KAYSER (J.), *L'étude du contenu d'un journal*, dans *Etudes de Presse*, nouvelle série, vol. XI, n° 20-21, Paris, 1959.
- KAYSER (J.), *L'historien et la presse*, dans la *Revue historique*, t. CC XVIII, Paris, 1957, pp. 284-309.
- KAYSER (J.), *Mort d'une liberté. Techniques et politique de l'information*, Paris, 1955.

- KAYSER (J.), *Le quotidien français*, Paris, 1963.
- LORY (J.), *Panorama de la presse belge en 1870-1871*. (Centre interuniversitaire d'hist. cont., cahier n° 32), Louvain, Paris, 1963.
- MANEVY (R.), *Histoire de la presse 1914-1939*, Paris, 1945.
- La Meuse sans fard*, Liège, 1960.
- Numéro du centenaire de La Meuse*, 24 et 25 septembre 1955.
- OOMS (A.), *La presse belge depuis ses origines jusqu'au centenaire de notre indépendance nationale*, dans *La Presse*, livre commémoratif édité par la section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge à l'occasion de son LX^e anniversaire 1888-1948, Bruxelles, 1949.
- PECHEUX (J.), *L'évolution de la presse en Belgique*, dans *La Nation*, n° 39, 1950.
- Regards sur la presse belge*, dans la *Revue nouvelle*, Tournai-Paris, juillet-août 1951.
- RYELANDT (D.), *Agences de presse*, dans la *Revue générale belge*, Bruxelles, mai 1951.
- SEYL (A.), *La presse en Belgique*, Bruxelles, 1935.
- STIJNS (M.), *La presse quotidienne d'information en Belgique et ses problèmes actuels*, dans *Etudes de Presse*, Paris, 1951.
- Structure de la presse quotidienne en Belgique*, dans *Courrier hebdomadaire*, C.R.I.S.P., Bruxelles, 1959.
- UGEUX (W.), *Petite histoire de la presse belge depuis la libération*, dans la *Revue nouvelle*, t. XIV, Tournai, Paris, 1951.
- VAN EENOO (R.) et VERMEERSCH (A.), *Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914*. (Centre interuniversitaire d'hist. cont., cahier n° 23), Louvain, Paris, 1962.
- VERMEERSCH (A.) et WOUTERS (H.), *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische pers 1830-1848*. (Centre interuniversitaire d'hist. cont., cahier n° 4), Louvain, Paris, 1958.
- VOYENNE (B.), *La presse dans la société contemporaine*, Paris, 1962.
- WEILL (G.), *Le journal. Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, 1934.

2. Ouvrages généraux

- BALAU (S.), *Soixante-dix ans d'histoire contemporaine (1815-1885)*, Louvain, 1890.
- PIRENNE (H.), *Histoire de Belgique*, t. VIII, Bruxelles, 1932.
- VAN KALKEN (F.), *Entre deux guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Bruxelles, 1944.

3. Biographies

- Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications 1830-1880*. Bruxelles, 1886-1910.

- Biographie complète et impartiale de M. Frère-Orban, ministre des finances de la Belgique par le Franc-Parleur*, Bruxelles, 1869.
- CAPITAINE (U.), *Nécrologe liégeois, 1851-1864*, Liège, 1852-1870.
- DE SEYN (E.), *Dictionnaire des écrivains belges, bio-bibliographie*, 2 vol., Bruges, 1930.
- FENAUX (R.), *Paul Hymans, un homme, un temps, 1865-1941*, Bruxelles, 1946.
- GARSOU (J.), *Frère-Orban de 1857 à 1896*, 2 vol., Bruxelles, 1946.
- Généalogie de la famille de Thier*, dans *l'Annuaire de la Noblesse belge*, Bruxelles, 1885, 1913.
- LE ROY (A.), *Ulysse Capitaine - Sa vie et ses travaux*, dans *l'Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, Liège, 1872.
- Liber Memorialis. L'Université de Liège*, t. I et II, Liège, 1936.
- Memorial de la Ville de Liège (1830-1881)*, t. II, Liège, 1885.
- PAVARD (C.), *Biographie des liégeois illustres*, Bruxelles, 1905.
- RECHT (I.), *Edouard Wacken*, Bruxelles, 1943.
- STECHER (J.), *Louis Hymans, correspondant de l'Académie, né à Rotterdam le 3 mai 1828, mort à Ixelles le 22 mai 1884* dans *l'Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1886, pp. 257-382.
- VAPEREAU (G.), *Dictionnaire universel des contemporains*, 4^e éd., Paris, 1870.

4. Ouvrages spéciaux

- Belgium under occupation*, New-York, 1947.
- Centenaire de la Société des mines et fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, S.A. 1837-1937*, Liège, 1937.
- DARIS (J.), *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr. de Montpellier*, Liège, 1892.
- DE THEUX DE MONTJARDIN (X.), *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885.
- GERIN (P.), *Les origines de la démocratie chrétienne à Liège*, Bruxelles, 1958.
- GOBERT (Th.), *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. II, Liège, 1925.
- HYMANS (L.), *Notes et Souvenirs*, 2^e éd., Bruxelles, 1877.
- HYMANS (L.), *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877.
- HYMANS (P.), *L'œuvre libérale d'un siècle (1830-1930)*, Bruxelles, 1930.
- HYMANS (P.), *Pages libérales*, Bruxelles, 1936.
- LAROUSSE (P.), *Grand dictionnaire encyclopédique du 19^e siècle*, t. XV, Paris, 1876.
- LEGROS (E.), *La Wallonie malmédienne sous le régime prussien*, dans *la Vie wallonne*, t. XXXVIII, Liège, 4^e trim. 1964.
- RENARD (P.), *Malmédy irrédentiste*, Liège, 1919.
- DE THIER (J.) et GILBART (O.), *Liège pendant la Grande guerre*, 4 vol., Liège, 1919.



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
------------------------	---

CHAPITRE I

DE LA DIFFICULTE DE LANCER UN JOURNAL

1. La fondation du <i>La Meuse</i>	5
2. <i>La Meuse</i> , journal de la Vieille-Montagne ?	12
3. <i>La Meuse</i> , coupable d'avoir provoqué une scission au sein de l'opinion libérale ?	19

CHAPITRE II

LA MEUSE SOUS LA DIRECTION DE LEON DE THIER (1856-1899)

1. Organisation de la rédaction	27
2. Conditions de fabrication	33
3. Conditions de distribution	35
4. Ligne et action politiques	36

CHAPITRE III

LA MEUSE SOUS LA DIRECTION DE MAURICE DE THIER (1899-1938)

A. <i>Le journal de 1899 à 1918</i>	47
1. La création d'une société anonyme en 1899	47
2. <i>La Meuse</i> prend son essor	49
3. <i>Le Petit populaire</i>	53
4. La rédaction du journal	54
5. La ligne politique de 1899 à 1914	58
Vers le redressement libéral	58
La question scolaire	59
La question linguistique	62
La question militaire	64
6. 6 août 1914, <i>La Meuse</i> ne paraît plus	65

B. <i>L'entre-deux-guerres</i>	66
1. La reprise après l'armistice	66
2. <i>La Meuse, Quotidien belge d'information illustré</i>	68
3. Modernisation de la rédaction et diffusion du journal	70
4. Structure juridique et financière	73
5. <i>La Meuse, journal de pure information ?</i>	75
Le suffrage universel	77
La loi scolaire de 1919	78
Les élections du 16 novembre 1919	79
6. Campagne en faveur du retour à la Belgique des cantons de l'Est	82
7. La défense des intérêts de la Wallonie	85
8. Le gouvernement Van Zeeland et le mouvement rexiste	89

CHAPITRE IV

UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DE LA MEUSE

A. <i>Le journal sous la direction de Jean de Thier (1938-1947).</i>	95
1. 1940-1945 : <i>La Meuse</i> disparaît à nouveau	95
2. Les éditions régionales de <i>La Meuse</i>	97
3. <i>La Meuse</i> , nouvelle formule	98
4. Difficultés financières	101
B. <i>La nouvelle direction du journal (1948-1955)</i>	104
1. <i>La Meuse</i> change de mains	104
2. « La chaîne » <i>La Meuse-La Lanterne</i>	106
Formule rédactionnelle	106
Journal de pure information ?	108
Importance de la publicité	109
<i>La Meuse</i> et la concentration de la presse :	110
C. La question royale	111
CONCLUSION	122
ANNEXES	125
1. La diffusion de <i>La Meuse</i> en 1952	125
2. Généalogie de la famille de Thier	127
BIBLIOGRAPHIE	129
TABLE DES MATIÈRES	135

D. 1969/0081/7

IMPRIMERIE BRASMUS S.A. LEBEBERG/GAND

- E. Voordeckers, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965. (Bijdragen-Cahiers 43.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- M. L. Warnotte, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.) fr. 565 (abonnement fr. 458)
- Hugo Degraer, Willy Maervoet, Frida Martens, Frank Simon, Anne-Marie Simon-Van der Meersch, Repertorium van de Westvlaamse pers. (Bijdragen-Cahiers 48.) 1968. fr. 670 (abonnement fr. 570)
- R. De Borger, De Antwerpse pers, (1789-1914). (Ter perse). (Bijdragen-Cahiers 49.)
- M. Blanpain, Le „Journal de Bruxelles”, Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.) fr. 90 (abonnement fr. 80)
- J. Vander Vorst-Zeegers, Le „Journal de Bruxelles” de 1871 à 1884. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.) fr. 480 (abonnement fr. 410)
- M.L. Warnotte, „L'Ami de l'Ordre”, Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.) fr. 210 (abonnement fr. 180)
- N. Piepers, „La Revue Générale” de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968. (Cahiers-Bijdragen 52.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- Denise Lambrette, Le journal „La Meuse”, 1855-1955. (Cahiers-Bijdragen 55.)

BIBLIOGRAPHIE — BIBLIOGRAFIE

- M. De Vroede, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.) Uitverkocht
- J. Dhondt & S. Vervaeck, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- D. De Weerd, Publications officielles de la Belgique contemporaine. 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.) fr. 650 (abonnement fr. 555)
- Paul Gérin, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.) Epuisé
- S. Vervaeck, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- J. De Belder & J. Hannes, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

- M. Colle-Michel, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959. (Cahiers-Bijdragen 9.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. Colle-Michel, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-Longdoz des origines à nos jours. 1962. (Cahiers-Bijdragen 24.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- M. Colle-Michel, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.) fr. 150 (abonnement fr. 130)
- Bertrand Gille, Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840). 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- Bertrand Gille, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.) fr. 630 (abonnement fr. 535)

SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES — BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE GROEPEN

- S. Vervaeck, De samenstelling van de goeode stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek. 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.) Uitverkocht
- Solange Vervaeck, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.) fr. 170 (abonnement fr. 145)

- K. Vanden Abeele**, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- H. Balthazar, J. De Belder, J. Hannes, J. Verhelst**. Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1794-1914), 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.)
fr. 265 (abonnement fr. 225)

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

- H. Wouters**, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging : 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.)
3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675.)
- H. Wouters**, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.)
fr. 540 (abonnement fr. 460)
- L. Linotte**, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiers-Bijdragen 34.)
fr. 280 (abonnement fr. 240)
- J. Bayer-Lothe**, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Ière partie, 1794-1848. 1967. (Cahiers-Bijdragen 45.)
fr. 320 (abonnement fr. 270)
- C. Oukhow**, Documents relatifs à la Ière Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiers-Bijdragen 47.)
fr. 690 (abonnement fr. 590)
- L. Linotte**, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. Inventaire sommaire des archives de la police de la ville de Liège. (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 53.)

STATISTIQUES — STATISTIEKEN

- Nicole Caulier-Mathy**, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. (Cahiers-Bijdragen 25.)
fr. 240 (abonnement fr. 205)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

- H. Haag**, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)

DIVERS — VARIA

- Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische Hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiers-Bijdragen 1.)
fr. 85 (abonnement fr. 75)
- W. Theuns**, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.)
fr. 80 (abonnement fr. 70)

MÉMOIRES I.

VERHANDELINGEN I

- R. Devleeshouwer**, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958.
fr. 370 (abonnement fr. 315)

VERHANDELINGEN II.

MÉMOIRES II.

- D. De Weerdt**, De Gentse textielbewerders en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959.
fr. 310 (abonnement fr. 265)

MÉMOIRES III.

VERHANDELINGEN III.

- Colette Lebas**, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960.
fr. 420 (abonnement fr. 360)

VERHANDELINGEN IV.

MÉMOIRES IV.

- Romain Van Eenoo**, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959.
fr. 440 (abonnement fr. 375)